PER
B-208

Novembre 1993

Bulletin des agriculteurs

Productions mixtes

TECHNIQUE

La laryngo frappe à notre porte p. 31



Boeuf: voir rouge et en vivre p. 50e

Spécial Productions végétales p. 37

AFFAIRES



Des jours meilleurs pour Lactel p. 18b

Le Bas-Saint-Laurent a peur du porc p. 25



FAMILLE

Onésime a 50 ans! p. 8

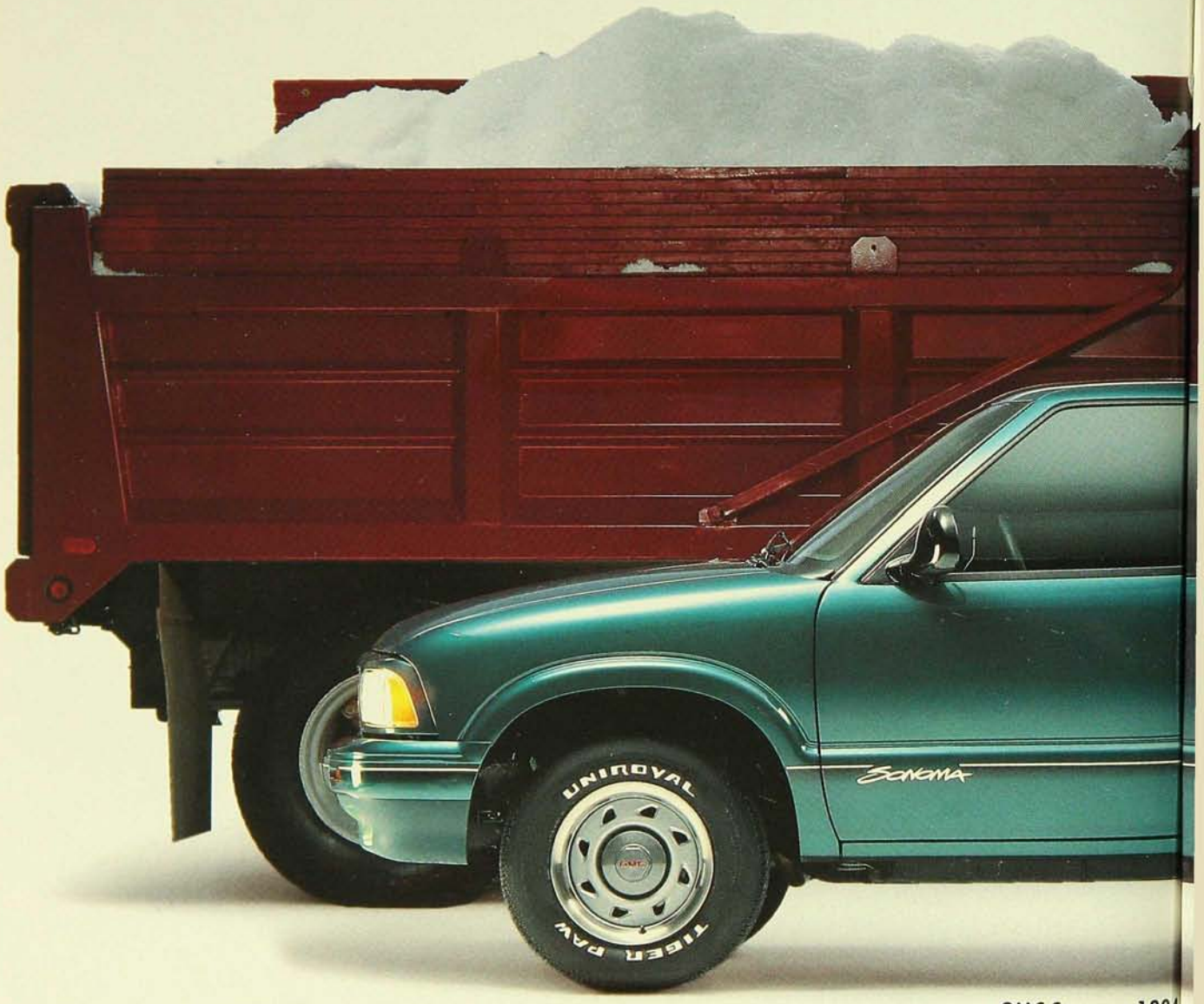
Poumon du fermier: plus dangereux qu'on pensait! p. 58

La pilule amère de l'échec

Deux producteurs racontent l'enfer qui précède la faillite et l'espoir qui les soutient. p. 54

NO 085278 007 30 8
Bibliotheque Bur Depot Legal
Departement Des Periodiques
125 Sherbrooke Ouest
(C)
Montreal QC H2X 1X4 XX36

LES INGÉNIE
ONT DÉJÀ

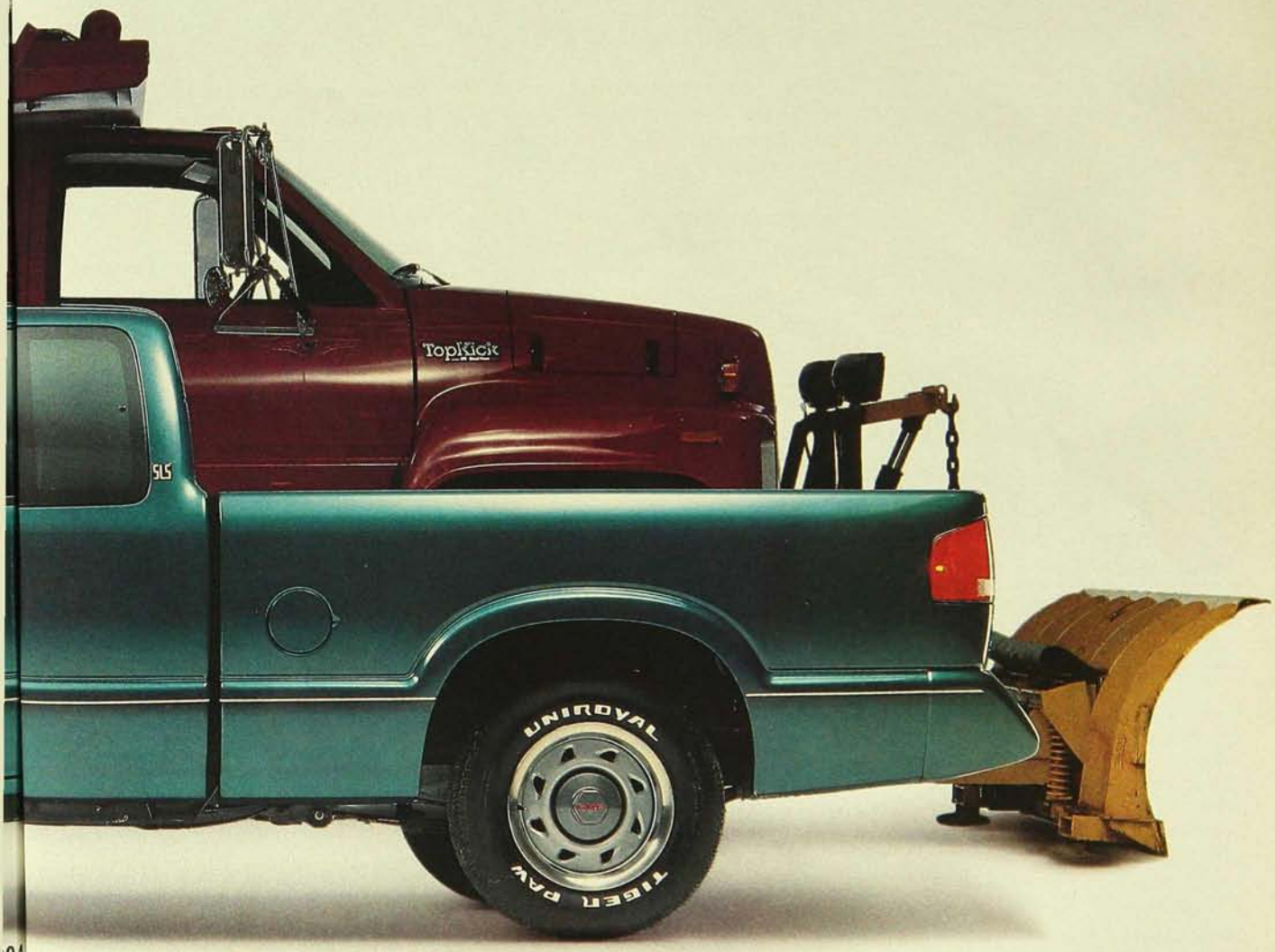


GMC Sonoma 1994

LE NOUVEAU SONOMA 1994 EST ARRIVÉ!

Le nouveau Sonoma 1994 n'est pas un pickup comme les autres. On y retrouve tout le savoir-faire acquis au fil des ans par les ingénieurs de GMC dans la fabrication de robustes poids moyens. Une carrosserie entièrement redessinée, un espace intérieur accru et un châssis renforcé, sans compter des freins antiblocage (ABS) aux roues arrière de série (aux quatre roues avec les moteurs V-6) et

JRS DE GMC
VU NEIGER



un puissant moteur **V-6 de 4,3 L de 195 chevaux** (livrable en option): tout cela est le fruit d'une longue, très longue expérience. Oui, les ingénieurs de GMC ont déjà vu neiger. Le nouveau Sonoma 1994 est là pour le prouver.

CAMION GMC Assistance ROUTIÈRE 24 HEURES

GENERAL MOTORS
GARANTIE TOTAL MD
3 ANS / 60 000 km* SANS FRANCHISE

CAMION GMC
LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE

* L'Assistance routière et la Garantie GM Total MD sont offertes sur tous les camions GMC neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 kilomètres selon la première éventualité.



Le Bulletin des agriculteurs

ONÉSIME A 50 ANS! 8
Depuis 50 ans, Albert Chartier et Onésime partagent une précieuse qualité: ils sont sympathiques!

Affaires

ASRA: stabilisation et non soutien des revenus 16
L'ASRA n'est plus en mesure de garantir des prix en fonction des coûts de production.

Marchés bio-alimentaires: agir avant d'être dépassés... 19
Selon l'économiste Robert Saint-Louis, le Québec est aux premières loges pour se tailler une place.

Les agriculteurs français accusent les libre-échangistes 22
Selon la Coordination rurale française, l'idéologie libre-échangiste ne tient pas compte des réalités.

Combien rapporte le capital investi dans une ferme? 24
Le rendement peut varier de - 20 à + 20 %. Il dépend de la conjoncture, du prix d'achat et surtout des qualités de gestionnaire du producteur.

Le Bas-Saint-Laurent a peur du porc 25
La région est déchirée entre le porc, le tourisme et les environnementalistes.

Pas question d'abandonner le porc! 28
Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, on aide les investisseurs expérimentés qui veulent remettre des porcheries en opération.

Technique

La laryngo frappe aux portes de nos poulaillers 31
Même si cette maladie est extrêmement contagieuse, on peut l'éliminer.

Du cidre à la mode champenoise... et du bon! 45
Denis Charbonneau met ses pommes dans le panier de la vente au détail... et dans le cidre.

SPÉCIAL PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Peu d'avantages à produire sa propre semence certifiée 37
Non seulement l'intérêt économique est faible, mais le producteur doit se contenter d'un choix limité de cultivars.

Quoi de neuf dans les céréales, le maïs et le soya? 40
Le Conseil des productions végétales publie ses nouvelles recommandations pour 1994.

«Les semences certifiées, nous on y croit» 42
Les Vermette n'ont pas attendu les changements aux programmes d'assurances agricoles pour utiliser des semences certifiées.

Nos concurrents s'inquiètent de nos succès 46
Les légumes québécois occupent une position clef à Toronto et sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre.

Famille

La pilule amère de l'échec 54
L'angoisse qui accompagne une faillite peut avoir des répercussions très graves. Deux producteurs racontent.

Poumon du fermier: plus dangereux qu'on pensait! 58
D'après une nouvelle étude, une personne affectée sur quatre risque l'emphysème.

Chroniques

Actualité 6
Agenda 7
Apprivoisons le futur 14
Carrefour d'affaires 65
Cuisine 62
Éditorial 5
Forêt 50
Météo 66
Nouveaux produits 51
Nouvelles de l'industrie 52
Onésime 9
Petites annonces 63

Conseil consultatif auprès de la rédaction

Pierre Courteau
Conseiller en communications, Agriculture Canada

Marcel Couture
Vice-doyen, Campus Macdonald

Pierre Doyon
Consultant en publicité agricole

Michel Forest
Association des marchands de machines aratoires du Québec

Nathalie Gauvin
Conseillère en gestion, Joliette

Victor Girouard
Producteur de porcs, Saint-Valérien

Louis-R. Joyal
Producteur de céréales, Yamaska

Réjean Lavallée
Producteur de lait, Saint-Marc-sur-le-Richelieu

Serge Lebeau
Directeur-adjoint du GREPA, Université Laval

Philippe Meier
Association de la jeunesse rurale du Québec

Jocelyne Martel-Parisé
Direction des services aux agricultrices, MAPAQ

Gilbert Mathieu
Producteur de lait, La Plaine

Louise Tellier
Productrice de poulets de gril, Saint-Félix

Le Bulletin des agriculteurs

NOVEMBRE 1993 VOL. 76, No 11

Éditeur: **Simon-M. Guertin, M.B.A.**

RÉDACTION

Rédacteur en chef: **Marc-Alain Soucy**
Journalistes: **Sylvie Bouchard, agronome**
Simon-M. Guertin, ingénieur et agronome
Secrétaire: **Murielle Marineau**

PUBLICITÉ

Bureau de Montréal:
Tél.: (514) 382-4350
Fax: (514) 382-4356
75, rue de Port-Royal Est, bureau 200
Montréal (Québec) H3L 3T1
Représentants: **Claude Larochelle, Isabelle Poutré**

Bureau de Toronto:
Tél.: (416) 486-4446
Fax: (416) 486-6636
501 East, Eglinton Avenue, suite 304
Toronto (Ontario) M4P 1N4
Directeur de la publicité: **Peter Salmond**

Coordonnatrice à la production:
Rachelle Meilleur-Leroux

GRAPHISME

Martine Lalonde, Expression Graf-X

ABONNEMENTS

Montréal : 382-4350
Extérieur : 1-800-361-3877

Directeur: **Normand Thérien**
Adjointe: **Lise Brouillette**

Tarif de l'abonnement:
(TPS et TVQ non incluses)

	un an	deux ans	trois ans
Régulier	24,95$	45,95$	62,95$
Agricole	**20,95$**	**37,95$**	**52,95$**

À l'extérieur du Canada, un an: 40$

Tous droits réservés 1991
Envoi de publication
Enregistrement no 0068
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0007-4446
Répertorié dans «Repère»

Le Bulletin des agriculteurs, fondé en 1918, est publié par les Magazines Maclean Hunter Québec
75, rue de Port-Royal Est, bureau 200
Montréal (Québec) H3L 3T1

Président: **Jean Paré**
Adjointe au président:
Suzanne Lamouche, c.a.

Maclean Hunter Limitée

Président du Conseil:
Donald G. Campbell
Président et chef de la direction:
Ronald W. Osborne
Président de l'imprimerie:
Matthew B. Fyfe
Président, Éditions Maclean Hunter Canada:
James K. Warrilow

Développement rural et lutte des classes

La guerre du porc dans le Bas–Saint-Laurent illustre le manque de concertation à l'intérieur de sa population.

par Marc-Alain Soucy



La guerre du porc qui s'achève dans le Bas–Saint-Laurent (voir Le Bas–Saint-Laurent a peur du porc, p. 25) est riche en enseignements. Elle pourrait à notre avis faire une belle histoire d'horreur pour tous les mordus de développement régional.

Alors que l'ensemble des Québécois s'inquiètent du taux de chômage élevé, que chacun dans sa famille voit des frères, des sœurs ou des parents perdre leur emploi, que d'autres dans les villes et les campagnes augmentent leurs heures de travail pour maintenir des revenus égaux sinon inférieurs, que faute d'emplois les régions se vident de leurs jeunes qui emportent avec eux leur dynamisme, il se trouve encore dans le Bas–Saint-Laurent des groupes de pressions «bien intentionnés» qui souhaitent empêcher le développement de la production porcine et la venue de Nap Breton pour protéger leur belle région et leur air pur.

On nous a répondu au Cosapue (organisme environnementaliste qui lutte contre le développement de la production porcine) qu'on voulait choisir notre type de développement régional et ne pas se le faire imposer par l'extérieur.

C'est ce que nous appelons «être au-dessus de ses affaires». Malheureusement, ce n'est pas la situation économique de la majorité des gens du Bas–Saint-Laurent.

Mais soyons juste envers Le Cosapue. Cet organisme et d'autres auront joué un rôle important dans l'implantation d'une industrie porcine qui sera respectueuse de l'environnement dans le Bas–Saint-Laurent peut-être plus qu'ailleurs au Québec. Les préoccupations de l'organisme ont, de l'aveu même d'employés de Nap Breton, obligé à innover, à trouver des solutions plus écologiques. On nous rapporte que la plupart des membres du Cosapue sont des professeurs, des employés du réseau de la santé, des affaires sociales... Ce sont des gens qui possèdent une bonne formation. Ils sont articulés et capables d'être très efficaces. Ils l'ont prouvé. Beaucoup de membres des conseils municipaux tremblent encore en se remémorant leur passage. Il y a chez eux un potentiel et un dynamisme évident.

Ce qui est troublant dans toute cette affaire, c'est le détachement dont semble faire preuve cette classe sociale face au développement économique de sa région. Pourtant, la plupart des MRC du Bas–Saint-Laurent ont mis sur pied des plans stratégiques de développement et ont identifié le porc comme axe de développement important, bien avant l'arrivée de Nap Breton dans le décor. Où étaient les membres du Cosapue quand ces plans ont été élaborés?

De l'aveu d'agriculteurs, beaucoup de ceux qui composent ces organismes sont peu sensibles au développement économique de la région parce que leurs emplois en dépendent moins.

Voilà à notre avis où le bât blesse. Si toute la population la plus instruite, la plus avantagée économiquement, boude le développement régional pour se consacrer à ses préoccupations – aussi louables soient-elles –, alors qu'on a un urgent besoin de sa contribution, il faudra éventuellement se résigner à faire des parcs nationaux avec la moitié du territoire habité du Québec. ■

Sylvie Daigle prend le lait sous son aile

Sylvie Daigle, plusieurs fois championne mondiale de patinage de vitesse et médaillée olympique, a récemment dévoilé son association avec la Fédération des producteurs de lait du Québec. Elle devient donc officiellement ambassadrice du lait au Québec.

En accordant son appui à Sylvie, la Fédération lui permet de se consacrer entièrement à son entraînement. Les coûts associés à sa participation aux diverses compétitions s'élèvent à plus de 30 000 $ par année.

«Je remercie chaleureusement la Fédération des producteurs de lait de cet appui inestimable qui me permet de faire un retour à la compétition», a déclaré notre grande championne.



Sylvie Daigle

De la formation pour les agricultrices

Les agricultrices canadiennes réclament une formation, en couple, sur la gestion... en équipe. Elles veulent aussi acquérir des compétences non agricoles. Pour les intéresser, les programmes de formation devront être donnés à distance et durant les fins de semaine, afin d'accomoder ceux et celles qui travaillent à l'extérieur. C'est du moins ce qui ressort d'une vaste consultation sur les besoins de formation des agricultrices effectuée par le Conseil canadien d'éducation des agricultrices. On veut donc, dès l'an prochain, mettre en place des projets pilotes sur la formation en équipe et à distance.

Selon Pierre Gaudet, membre du comité d'étude, on aurait pu aller beaucoup plus loin dans les recommandations. «On a manqué une occasion de revaloriser l'agriculture. En Saskatchewan, par exemple, la principale source de revenus des producteurs agricoles n'est pas nécessairement l'agriculture.»

Il faut dire que l'enquête a touché d'autres provinces que le Québec. Et qu'ici, selon Pierre Gaudet, les programmes de formation agricole sont plus avancés. Mais il s'agit quand même d'un pas intéressant. Irène Marais, coordonnatrice pour le Québec, remarque qu'on perd des jeunes de la relève à cause du manque de dialogue père-fils. La formation sur la gestion en équipe pourrait-elle donc s'étendre jusqu'au partenariat familial?

Les journalistes doivent-ils faire la promotion de l'agriculture?

Est-ce que les journalistes agricoles doivent faire la promotion de l'agriculture? C'était le thème du débat organisé par l'ACRA lors de son congrès annuel tenu récemment à Bromont. «Bien sûr, répond le président élu du conseil d'administration 1993-1994 de l'association, Simon M. Guertin, mais promotion dans le sens où chacun dans son domaine doit viser l'excellence. Si producteurs, journalistes, agronomes et vétérinaires exercent leur profession dans les règles de l'art et avec passion, c'est toute l'agriculture qui va en profiter et c'est la meilleure façon d'en faire la promotion.»



Conseil d'administration 1993-1994 de l'ACRA

Première rangée: Louise Thériault, Université Laval; Chantal Paul, Ordre des agronomes du Québec, Josée de Grandmont, Salon de l'agriculture et de l'alimentation du Québec; Pascale Tremblay, La Semaine verte; Pierre Courteau, Agriculture Canada.
Deuxième rangée: Georges O'Shaughnessy, agronome et consultant; Simon M. Guertin, Bulletin des agriculteurs; Jean-Claude Picard, Shur-Gain.

Michel Morisset et le Bulletin des agriculteurs remportent le prix Moïse-Cossette

C'est pour le dossier «La restructuration laitière exige une action ferme», paru dans le numéro de mi-mars du Bulletin des agriculteurs, que Michel Morisset a remporté le prix Moïse-Cossette 1993. Ce prix est décerné par l'Association canadienne des rédacteurs agricoles (ACRA) et fait de son récipiendaire le journaliste agricole de l'année.

Michel Morisset est directeur du Groupe de recherche en économie et politique agricoles. Il s'est dit très heureux de recevoir pour une deuxième fois le prix Moïse-Cossette et a tenu à



remercier le Bulletin des agriculteurs de lui avoir permis d'exprimer librement sa réflexion sur la restructuration nécessaire du secteur laitier au Québec.

Le prix Moïse-Cossette lui a été remis par monsieur Yvon Therrien de la compagnie Ciba Geigy, qui agit comme commanditaire. Grâce à cet appui financier, Michel Morisset s'envolera pour la Norvège en 1994, où il assistera au congrès annuel de la Fédération internationale des journalistes agricoles (FIJA).

AGENDA

17 novembre
Colloque sur la malherbologie
Auberge Universel, Drummondville

17 novembre
Colloque sur la salubrité et l'innocuité des aliments
Hôtel Delta, Montréal

18 et 19 novembre
Assemblée annuelle Syndicat des producteurs en serre
Auberge des Seigneurs, Saint-Hyacinthe

19 novembre
Journée d'information sur le lapin
Terrain de l'exposition, Saint-Hyacinthe

24 novembre
Journée d'information scientifique sur les céréales
Auberge Universel, Drummondville

1er décembre
Séminaire sur l'exportation agro-alimentaire
Palais des congrès, Montréal

2 décembre
Assemblée annuelle Fédération des producteurs de fruits et de légumes
Maison de l'UPA, Longueuil

2 décembre
Colloque Géagri sur le financement
Hôtel Québec, Sainte-Foy

3 décembre
Colloque Géagri sur la gestion
Hôtel Québec, Sainte-Foy

7 au 10 décembre
Congrès général d'orientation de l'UPA
Château Frontenac, Québec

Lettres des lecteurs

Les agricultrices revenues à la case départ

Lors de notre assemblée générale annuelle du 29 septembre dernier, les membres présentes (une cinquantaine) ont tenu à commenter l'éditorial et l'enquête sur les agricultrices (*Spécial femmes en agriculture*, septembre 1993).

La majorité d'entre nous a ressenti un sentiment de dévalorisation face au style des commentaires énoncés. Les résultats parus biaisaient la vérité en recherchant la personne principalement responsable d'une tâche. On invalidait ainsi le travail de l'autre. Quand on sait que la survie de nos fermes passe par l'implication des agricultrices, on trouve dommage qu'un article dans le style de celui-ci vienne interpréter négativement l'apport des femmes en agriculture. Nous avons le sentiment d'être revenues à la case départ, c'est-à-dire à l'époque où il fallait se battre pour être reconnues comme des travailleuses. Nous n'avons aucunes félicitations à vous faire.

Ce n'est pas le nombre d'heures consacrées à un emploi qui fait qu'on est plus ou moins une professionnelle de ce métier, c'est notre compétence et l'importance de notre travail pour l'entreprise.

Suzanne Plasse, secrétaire
Syndicat des agricultrices de la région de Nicolet

Ça ne se mesure pas...

Mon mari et moi avons été très choqués lorsque nous avons lu l'éditorial et l'article sur le travail des agricultrices dans l'édition de septembre 1993. À mon avis, c'est une perte de temps de mesurer si les femmes travaillent ou pas sur leur ferme et combien de temps elles y consacrent. Est-ce qu'on le fait pour les autres professions? Je ne comprends pas ce que ça peut changer. Être agricultrice, ça ne se mesure pas au temps qu'on y consacre, mais bien à l'amour que l'on ressent pour la terre. Je suis enseignante à la maternelle et je n'ai pas beaucoup de temps pour la ferme. Pourtant, je me considère autant agricultrice à soutenir mon mari dans ses décisions que si je les prenais toutes moi-même. Je ne comprends pas la différence, parce qu'il ne les prend jamais sans me consulter.

Fabiola Imbeault
Agricultrice, Lac-Saint-Jean

Torbrûle!

Depuis 50 ans, Albert Chartier et Onésime partagent une précieuse qualité: ils sont sympathiques!

par Aubert Tremblay

Une rencontre avec le père d'Onésime, Albert Chartier, c'est du bonheur non distillé. Un remonte moral pour les jours gris. Vous en sortez plus convaincu que jamais (parce qu'il vous l'aura répété au moins trois fois) que «dans la vie, il faut faire ce qu'on aime». Vous êtes même convaincu que c'est possible!

Ce diable d'octogénaire file une vie paisible sur «sa» colline, au bout d'un cul-de-sac avec vue sur le lac Noir, à Saint-Jean-de-Matha. Un endroit choisi au fil des promenades, près du chalet parental où Albert Chartier a passé les étés de son enfance. La maison qu'il partage avec son épouse Suzanne est modeste, simple, le panorama splendide. «Les plus belles choses ne coûtent rien», dit ce dessinateur 100 % québécois, qui s'est toujours refusé à lire les bandes dessinées étrangères, de peur de trop se laisser influencer. Un nationaliste modéré, à saveur d'érable, qui fait encore ses «push-up» matinaux et ses deux séances de natation quotidiennes.

La simplicité même

Malgré qu'on ait donné son nom (et celui d'Onésime) à un concours, malgré qu'il soit célébré comme le patriarche de la BD québécoise, Albert Chartier est resté la simplicité même. Comme ses personnages.

Il n'y a qu'à voir son atelier: une chambre minuscule, un lit simple encombré de dessins, le casque militaire à pointe légué par un parent, des portraits affichés au mur, un bureau de bois peint, une petite lampe... Du matériel de travail? Niet!

Il faut le demander... Alors le père de notre gaffeur national, pour vous faire plaisir, ouvre en souriant un des

Aubert Tremblay est journaliste.

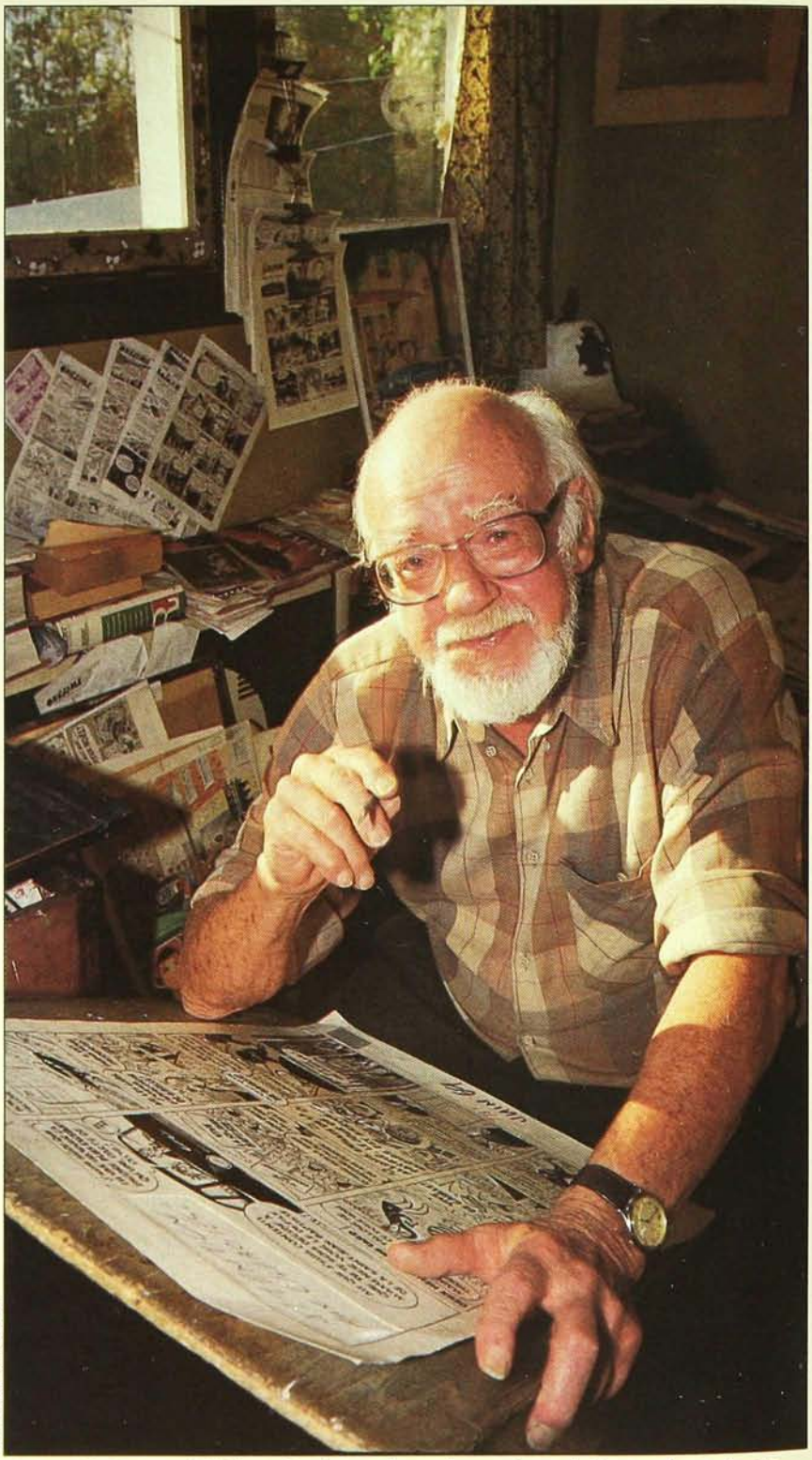


PHOTO: AUBERT TREMBLAY

Le matériel de travail d'Albert Chartier se résume à une plume, de l'encre et une planche...

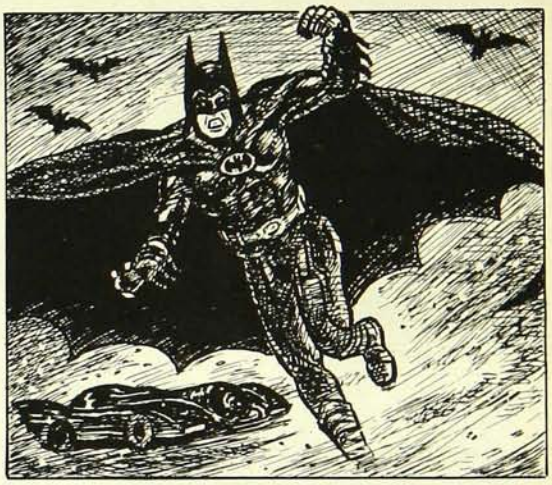
Avec ses 50 ans, Onésime bat tous les records de longévité dans le monde de la bande dessinée québécoise. Il est suivi de près par Batman. Nos deux héros se rencontrent aujourd'hui pour la première fois...































Dans Le Bulletin des agriculteurs, Albert Chartier a illustré pendant 18 ans Séraphin. Sa Donalda, qu'il avait imaginée en brune, est devenue blonde quand le téléroman est paru à la télévision.

tiroirs du bureau, en sort un pot d'encre de Chine, un autre de gouache blanche (pour les retouches), prend une plume et un tire-ligne sur le bureau encombré. Puis, il se penche et ramasse une sorte de rectangle de bois de la dimension d'une page de journal. C'est tout.

Car le grand secret de son art est là, dans cette simple planche aux coins arrondis par le temps, sa fidèle amie depuis maintenant 60 ans. Elle faisait partie du matériel fourni pour un cours par correspondance qu'Albert Chartier a suivi dans les années trente. Depuis, elle ne le quitte plus.

Notre jovial dessinateur l'appuie simplement sur ses genoux et sur le coin de son bureau, y place un grand carton, ouvre son pot d'encre de Chine, y trempe sa plume... Ça y est. Onésime va bientôt apparaître, tomber dans un fossé, se perdre dans une tempête de neige ou tenter d'expliquer à Zénoïde pourquoi il est arrivé en retard... «Je suis très conservateur», avoue Albert Chartier.

Pour représenter les ombres et les reliefs il se contente, comme aux premiers jours, d'aligner patiemment les petites barres, les quadrillés et les points, qui forment son style. La couleur, ce n'est pas pour Onésime. Le lavis non plus (cette technique pour faire des gris), car ça résiste mal à la reproduction.

Le style d'Albert Chartier a si peu changé qu'on le reconnaît même dans ses dessins des années quarante, ceux qui ornaient les pages couvertures du *Samedi* et de la *Revue populaire*, par exemple.

Aujourd'hui, le plus ancien collaborateur du Bulletin ne dessine pratiquement plus qu'Onésime. Mais il n'a pas toujours été aussi tranquille. Oh que non!

Il a touché à tout: du dessin de mode à la publicité, en passant par la caricature, l'enseignement, les affiches de cabaret et le portrait sur le vif. D'ailleurs la barbe qu'il arbore encore fièrement lui vient du temps où il était portraitiste à l'Expo, en 1967. Elle servait d'attrape-touriste! Un artiste, après tout, ça a forcément le menton velu...

Albert Chartier n'a jamais cherché à rouler sur l'or, car il faut faire ce qu'on aime dans la vie... Or, son amour du dessin est vraiment exclusif. «En dehors du dessin je suis sans dessein», se plaît-il à répéter. Dans toute sa vie, il n'a travaillé qu'un seul jour dans un bureau: son père, voyant que l'art ne payait guère, lui avait déniché une place dans une compagnie d'assurances. «Je ne me voyais pas passer ma vie là-dedans!»

Il était tellement passionné qu'il a abandonné le programme scientifique du Mont-Saint-Louis et même, ensuite, ses études aux Beaux-Arts. «On y formait des enseignants ou des artistes peintres, et les deux carrières ne m'intéressaient pas.» Il a préféré travailler comme apprenti au journal *La Patrie*, pour six dollars par semaine... lui qui avait séjourné à la grande école! «Ce ne sont pas les diplômes qui font que l'on réussit dans la vie», dit-il. La passion, c'est plus sûr...

Surtout quand elle s'acoquine avec le hasard, comme elle l'a fait pour Albert Chartier. «Tout m'est arrivé à point», avoue-t-il.

Tout vient à point

Un jour, une cousine lui dit comme ça: va donc voir au *Bulletin des agriculteurs*, ils ont peut-être besoin d'illustrateurs. Il n'y aurait pas pensé lui-même! Le jeune Albert tente sa chance et... se retrouve à illustrer des contes de Gabrielle Roy, des romans, des nouvelles. Puis, en 1943, on lui offre de créer une BD. «Pourquoi pas?», se dit-il alors, heureux de relever un nouveau défi, et sans se douter que le hasard et le talent venaient, ensemble, de le lancer dans sa plus grande aventure...

Heureusement pour lui (encore le hasard?), Albert Chartier connaissait déjà le monde agricole. À onze ans, grâce au chalet du Lac Noir, le petit Albert avait déjà vu les deux visages du Québec: les hivers du parc Lafontaine, à Montréal, les étés de la grande forêt laurentienne. Aussi, quand Albert l'adulte place son pauvre Onésime dans la cohue du centre-ville, il sait de quoi il parle.

Ses sources d'inspiration ne manquaient pas: une grosse tante, un oncle maigrichon (qui n'était pas le mari de la première, en passant), un prénom fourni par un autre cousin, un principe: «dans nos campagnes, c'est la femme qui tient les cordons de la bourse». Il restait à saupoudrer une bonne dose

d'action sur tout ça et voilà. Tous les ingrédients y étaient.

Mais Albert Chartier l'a souvent un peu forcé, le hasard. Car il n'en a toujours fait qu'à sa tête, lui qui se définit comme un timide... «Ce sont souvent les plus obstinés, fait-il remarquer. J'ai toujours su ce que je voulais.»

Il avait à peine vingt ans quand il a fondé, avec un ami, un mensuel de potins mondains, nommé «Cancan». De grands noms y collaboraient bénévolement: Gratien Gélinas, Louis Francoeur (qui écrivait aussi pour le Bulletin), Lionel Daunais... Ça a marché deux ans, jusqu'à ce que son associé soit appelé sous les drapeaux.

Albert Chartier a alors décidé d'aller voir à New York s'il n'y aurait pas du travail pour lui. Un séjour dans la patrie du «cartoon», à cette époque, c'était le rêve de tout dessinateur. Le voilà donc parti avec 400 dollars en poche, fraîchement marié en plus, et traînant un beau gros mensonge derrière lui: il avait affirmé à ses parents qu'un emploi l'attendait là-bas!

Pendant deux ans, près de Central Park, il a vendu des caricatures avec, en dessous, des légendes en anglais. Un statut précaire de pigiste, mais une bonne école, qui lui a permis de revenir à Montréal auréolé d'un prestige nouveau. Les éditeurs (dont le Bulletin) ont commencé à s'intéresser à lui. «Je n'étais pourtant pas meilleur», affirme-t-il.

Sa première vraie bande dessinée datait d'avant son voyage à New York. Elle mettait en scène, dans les pages de *La Patrie*, un rondouillard nommé Bouboule. «Le frère jumeau de Zénoïde!» Autour de lui, les profils et les silhouettes ressemblaient déjà à ceux que l'on voit encore dans Onésime. Pour se faire un style, Albert Chartier s'était inspiré d'un album de BD anglais acheté chez un des seuls marchands de journaux de la ville qui vendaient ce genre de produit exotique.

Bouboule a vécu trois ans. Assez pour que son créateur puisse accepter sans hésiter, plus tard, de dessiner une page tous les mois dans le Bulletin. Il y avait toutefois une grande différence entre les deux contrats: le scénario de Bouboule, c'était un journaliste qui l'écrivait. Pour Onésime, Albert Chartier était seul.

Aujourd'hui, Albert Chartier ne descend presque plus de sa colline, mais il lit religieusement son journal pendant le déjeuner, histoire de savoir ce qui se passe hors de Saint-Jean-de-Matha. Autrefois, la politique l'ennuyait, il affirme même avoir refusé d'être caricaturiste pour La Presse (le poste qu'occupe aujourd'hui Girerd). Mais aujourd'hui, les chicanes de politiciens l'amusent.

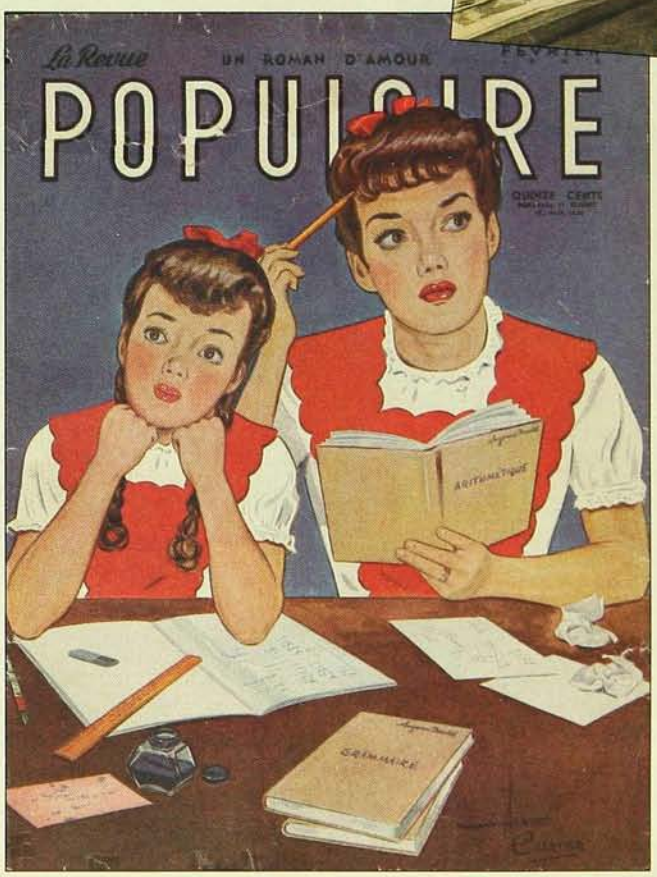
Imaginez, après toutes ces années, le plaisir qu'il ressent quand il voit son nom et celui d'Onésime sur des trophées destinés aux jeunes dessinateurs. Même s'il répète qu'il a accepté cet honneur uniquement pour «créer de l'émulation», la fierté se lit sur son visage, s'entend dans sa voix. Mais c'est une fierté sans arrière-goût, simple et franche, comme lui.

À la réflexion, c'est peut-être ça, justement, qui rend Albert Chartier si rafraîchissant: il est la preuve vivante que la simplicité paye, parfois...

Il paraît que l'organisateur d'un festival de la BD lui a avoué que ses deux dessinateurs préférés étaient Franquin et lui! À la bourse du bonheur, ce genre de remarque vaut beaucoup plus qu'un château en Espagne... ■



En 1959, on parlait d'électrification rurale. Albert Chartier l'a mise en image pour l'hebdomadaire Le Samedi.



Pendant la guerre, Albert Chartier illustrait la page couverture de La Revue Populaire. Son épouse lui servait souvent de modèle...

C'EST DANS LE SAC

Performance • Qualité • Plus

LES SEMENCES DE MAÏS HYLAND ET SEMICO

Ensemble, nous savons que vous devez avoir un excellent rendement sous différentes conditions de croissance. Ce haut rendement fait partie intégrante de ce que vous recevez avec ces hybrides de maïs de grande qualité.

HYBRIDE	UNITÉS THERMIQUES	HUMIDITÉ	RENDEMENT BO/ACRE
HL 2241	2600	23.5	136.3
Données recueillies de 131 parcelles de champs 1991-92			
LG 24.09	2825	26.7	146.8
Données recueillies de 82 parcelles de champs 1991-92			

HL 2241 et LG 24.09 avec notre programme de semence de maïs 10 plus 1 signifient performance, qualité, plus.

C'est dans le sac, Hyland.

Semico



4905 Boul. Laurier
Ste. Rosalie, Québec
514-799-3225

Les gagnants des médailles 1993

Médaille d'or



PHOTO: MAPAQ-HENRI THÉRIAULT

OR – La Ferme Léo Jacobs et Fils, une entreprise laitière de Cap-Santé, a remporté la médaille d'or de cette 104e édition du Concours de l'Ordre du mérite agricole. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite, Pierre Jacobs, Sandra Fillion, Nellie Jacobs, Léo Jacobs, Marianne Ghielen et Jean Jacobs (voir notre reportage dans le numéro d'octobre en page 31).

Médaille d'argent

La ferme Vianney et Marguerite Turcot, de Saint-André-Avellin, une entreprise produisant des pommes de terre, des rutabagas et des céréales, a remporté la première médaille d'argent avec 861 points sur 1000. La ferme, située dans la région agricole de l'Outaouais, est la seule entreprise de pommes de terre de la municipalité. Vianney, Marguerite et leurs trois enfants y ont élu domicile en 1974. En 1988, ils remportaient la médaille de bronze.



PHOTO: MAPAQ-MARC LAJOIE

ARGENT – La première médaille d'argent a été remise à la Ferme Vianney et Marguerite Turcot de Saint-André-Avellin. Cette entreprise, dont la principale production est la pomme de terre, est exploitée par Vianney Turcot et Marguerite Biard.

Le couple Turcot débute modestement par l'achat d'une ferme abandonnée depuis dix ans, où une grande partie des 43 hectares est laissée en friche. La première année, les Turcot construisent un entrepôt et fabriquent 250 boîtes à légumes. Tous les deux ou trois ans, pendant quinze ans, ils agrandissent l'entrepôt existant ou en construisent de nouveaux. En 1987, ils achètent une nouvelle terre. Aujourd'hui, la ferme a une superficie en culture de 65 hectares. S'ajoutent 59 hectares en location que la famille projette d'acheter. Les sols sont de terre franche argileuse. On y cultive principalement quatre variétés de pommes de terre. Huit hectares sont consacrés au rutabaga. Les 70 hectares de céréales complètent le programme de culture.

Médaille de bronze

La médaille de bronze 1993 revient à Ritzlund Simmental Farm, de Labelle, dans la région agricole de l'Outaouais, une entreprise produisant des bovins de boucherie. Douglas et Catherine Nimmo ont accumulé 890 points sur 1000. Ce qui retient l'attention chez les Nimmo, c'est la qualité exceptionnelle des animaux.

Douglas et Catherine Nimmo ont débuté en agriculture en 1981 en achetant une ferme abandonnée de 165 hectares. Ils nettoient le terrain pour le cultiver et débutent l'élevage de bovins Simmental en achetant 50 vaches de type commercial. En 1986, l'acquisition de deux fermes voisines de 200 hectares fait passer leur domaine à 365 hectares. La production des champs s'améliore et le troupeau augmente. En 1987, ils ajoutent encore 100 hectares. Cette année-là, ils remplacent le troupeau original par des sujets pur sang. En 1993, le troupeau des Nimmo compte 101 vaches et plusieurs taureaux de réputation mondiale.

En mars 1990, les Nimmo ont eu l'audace d'investir des montants importants dans des géniteurs très performants. Ils avaient vu juste. Des sujets exceptionnels sont nés et leur apportent une réputation internationale. Des éleveurs canadiens, américains, brésiliens et européens se concurrencent aujourd'hui pour obtenir leurs taureaux.



PHOTO: MAPAQ-LÉON GIROUEAU

BRONZE – La ferme Ritzlund Simmental Farm, une entreprise de Labelle, a remporté la première médaille de bronze. Cette ferme bovine est exploitée par Douglas et Catherine Nimmo.

Mérite Promutuel de la prévention

Des entreprises candidates au concours 1993 du mérite agricole se sont distinguées en matière de sécurité dans chacune des quatre régions visées. Quatre entreprises ont remporté le «Mérite Promotuel de la prévention».

Ferme Léo Jacobs & Fils
Cap-Santé, Québec-Nord

Ferme Déry & Fils
Saint-Stanislas, Mauricie

Entreprise Tabac J.N.
Sainte-Mélanie, Nord-de-Montréal

Ferme Jean-Claude Vermette
Plaisance, Outaouais

Le Mexique et sa révolution verte: plutôt pâle!

Les changements à l'économie agricole du Mexique ont bien l'air de profiter davantage aux Américains. Du moins pour l'instant.

par Simon M. Guertin

Une traînée de poussière formée par un semoir à maïs John Deere MaxEmerge quatre rangs, voilà ce qui caractérise pour l'instant le renouveau agricole dans la vallée du Guadalajara, située au centre du Mexique. Au moment des semis en juin dernier, il faisait très chaud, les montagnes tout autour étaient d'un brun desséché et le sol, faible en matière organique, ressemblait à de la brique concassée.

Heureux d'avoir enfin accès à la mécanisation agricole, les Mexicains attendaient patiemment les 75 centimètres d'eau qui font de cette vallée la meilleure région à maïs du pays. Habituellement, les rendements tournent autour de 4,5 tonnes par hectare, soit le double de la moyenne nationale, ce qui les laisse pourtant loin derrière le Québec avec ses 6,4 tonnes par hectare ou encore l'Iowa qui en déclare 9,5. En fait, le semoir à maïs acheté en 1990 constitue une révolution puisque c'est le changement le plus important survenu dans cette région depuis 1927.

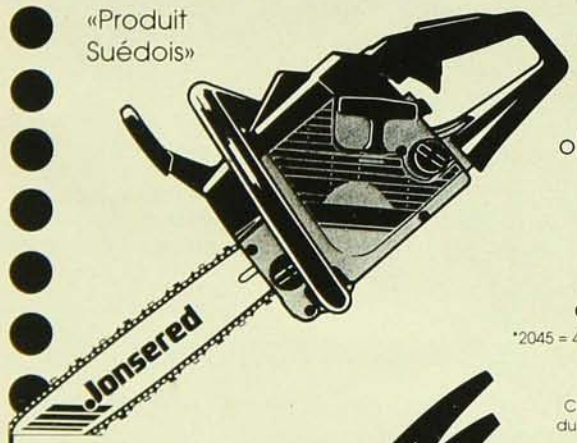
En 1994, le gouvernement mexicain laissera jouer les règles du marché dans 13 productions agricoles jadis subventionnées comme, par exemple, le maïs qui se vendait cette année plus de 300 dollars la tonne. Un peu désespérés, les Mexicains trouvent que l'Accord de libre-échange nord-américain n'est qu'un problème parmi tant d'autres.

De leur côté, les Américains entrevoient des occasions d'affaires en or: nourrir 90 millions de personnes, le tiers de la population des États-Unis. Sauf les producteurs de blé, qui fulminent encore contre l'Entente de libre-échange avec le Canada, tous les agriculteurs du Midwest sont favorables à une plus grande libéralisation des échanges avec le Mexique; ils ont besoin d'acheteurs pour écouler leur boeuf, leur porc, leur maïs, leur soya...

Or, les fermiers mexicains veulent eux aussi profiter de cette manne. C'est ce qui a poussé les représentants de cinq ejidos (fermes en propriété collective) à se rendre au Texas pour y acheter 10 autres planteurs à maïs. Les fermiers prétendent qu'avec des semoirs mécaniques, ils pourront améliorer la germination et pousser le rendement moyen à 7 tonnes à l'hectare. Dans le même voyage, ils ont aussi acheté un laboratoire d'analyse des sols afin de mieux fertiliser.

Plus au nord, près de la frontière américaine, Jorge Mazon exploite un immense complexe porcin abritant 6400 truies, le plus gros élevage naisseur-finisseur du Mexique. Mazon exporte même jusqu'au Japon. Aujourd'hui, il est menacé par les Américains qui, l'an dernier, ont accru de 40 % leurs exportations sur son territoire. Mazon supplie le gouvernement mexicain de bloquer les frontières à ce dumping immoral. Il tente de faire comprendre aux bureaucrates qu'il supporte un coût de production 25 % plus élevé. Pendant qu'il leur explique que son expansion au Mexique est compromise, il s'apprête à bâtir un complexe de 13 000 truies au Colorado.

En fait, Mazon prévoit que le Mexique approvisionnera l'Arizona et la Californie et que le Midwest est mieux placé pour nourrir le centre du Mexique. Vive la libéralisation des marchés! ■

Jonsered
«Produit Suédois»


Avec tout achat d'un modèle **Jonsered 2045' -2050' ou 2054'** obtenez gratuitement un étui, une chaîne, une casquette et une cannette d'huile Duramax d'une valeur de 80$.
*2045 = 45cc / *2050 = 50cc / *2054 = 54cc
Chez les détaillants participants du 1er août au 30 novembre 1993
Pour de plus amples information
Contactez votre dépositaire Jonsered ou
josa CORPORATION LTD./LTÉE
200 rue Hamford,
Lachute (Québec) J8H 4L2
Tel.: (514) 562-8872
Fax: (514) 562-6067



D'une saison à l'autre.



Un goût du tonnerre!

ASRA: stabilisation et non soutien des revenus

Avec un déficit cumulé de 293 millions de dollars, l'assurance-stabilisation des revenus agricoles n'est plus en mesure de garantir des prix en fonction des coûts de production.

par Charles-Félix Ross

En 1974, le gouvernement du Québec acceptait le principe général de la détermination des prix agricoles en fonction des coûts. Le revenu d'un agriculteur moyen, quelle que soit sa production, devait être équivalent à celui d'un ouvrier spécialisé. La loi sur l'assurance-stabilisation répondait, à ce moment, à une revendication du syndicalisme agricole qui désirait régler un malaise beaucoup plus général et plus profond que la stabilisation des prix: le revenu agricole dans son ensemble. Dix-sept ans plus tard, contexte économique oblige, le discours est revenu à la case départ. L'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA) doit-elle continuer à soutenir un certain niveau de revenu à la population agricole? Pour le président de la Régie des assurances agricoles, Guy Blanchet, la réponse à cette question est claire. Les régimes d'assurance-stabilisation sont avant tout en place pour stabiliser les revenus et non les soutenir systématiquement.



PHOTO: CHARLES-FÉLIX ROSS

D'après le président de la Régie des assurances agricoles, Guy Blanchet, trop d'argent serait affecté au soutien des revenus et pas assez à la recherche et au développement de nouvelles technologies pour aider les producteurs à améliorer leurs performances.

Les producteurs doivent s'ajuster

Pour M. Blanchet, l'objectif de la stabilisation est de combler les chutes de prix occasionnelles tout en permettant à l'évolution des prix de se maintenir. La stabilisation ne représente pas un soutien à long terme du niveau des prix. Si une entreprise agricole a un coût de production constamment supérieur aux prix du marché, c'est qu'elle n'est pas assez compétitive. «Nous devons ajuster nos coûts de production afin de demeurer compétitifs et de rencontrer le plus possible les prix du marché, affirme-t-il. Les producteurs agricoles québécois doivent devenir de plus en plus efficaces et augmenter leur productivité.»

D'après le président de la Régie des assurances agricoles, trop d'argent serait affecté au soutien des revenus et pas assez à la recherche et au développement de nouvelles technologies pour aider les producteurs à améliorer leurs performances. C'est un cercle vicieux. En effet, moins les producteurs sont efficaces, plus le coût de la stabilisation est élevé et moins il y a d'argent disponible pour d'autres programmes. C'est pour cette raison que M. Blanchet désirait modifier les régimes de stabilisation actuels pour qu'ils deviennent plus incitatifs à la productivité.

«La Régie ne travaille pas contre les producteurs, mentionne son président. L'objectif même de la Régie est de partager avec eux les risques du marché.» Mais selon lui, il ne faut pas être plus catholique que le pape. Si, idéalement, les producteurs devraient obtenir du marché le maximum de leurs revenus, dans certaines circonstances (par exemple, la guerre des subventions dans le secteur céréalier), la Régie se doit d'intervenir pour

Charles-Félix Ross, étudiant à l'Université Cornell, est journaliste à la pige.

corriger les faiblesses de ce dernier. M. Blanchet est confiant, cependant, qu'une entente au GATT viendra assainir les échanges commerciaux et ainsi atténuer des situations où le prix du marché n'est pas le résultat d'une saine concurrence.

Il faut des interventions structurantes

Daniel-Mercier Gouin, professeur au Département d'économie rurale de l'Université Laval, partage entièrement l'opinion de Guy Blanchet de la Régie des assurances agricoles. «On ne peut pas être contre la vertu. Des mesures incitatives à la performance dans les régimes de stabilisation, comme l'imposition d'outils de gestion reconnus, ne peuvent qu'améliorer l'utilisation des fonds publics.» En pleine crise budgétaire, le secteur agricole québécois se doit d'utiliser à bon escient les ressources financières mises à sa disposition par le gouvernement du Québec.

Pour Daniel-Mercier Gouin, l'État, par ses interventions et via ses subventions, doit permettre aux entreprises agricoles de s'adapter à l'évolution des marchés et à la compétitivité grandissante de leurs concurrents. Le support à la recherche, au transfert technologique et au développement de services conseils est la clef de voûte de cette adaptation. Il voit donc d'un bon œil l'objectif de réduire les coûts de l'ASRA pour investir les sommes dégagées dans des programmes visant à améliorer la productivité. «Le gouvernement ne veut pas couper pour couper, mais couper pour faire autre chose, dit-il. À quoi servirait d'investir 100 ou 200 millions de plus par année pour le soutien à court terme des revenus? Ce ne serait qu'un moment de répit jusqu'à la prochaine crise budgétaire.»

Daniel-Mercier Gouin avoue cependant qu'il se pose plusieurs questions sur ce que devrait être le rôle exact des régimes de stabilisation. Doivent-ils uniquement stabiliser les revenus ou en plus garantir des prix en fonction des coûts de production? «Dans certains secteurs, comme le porc d'engraissement et la pomme de terre, l'ASRA fonctionne bien, constate-t-il. Dans d'autres, comme le bouvillon d'abattage et l'agneau, l'assurance-stabilisation ne fonctionne pas du tout. Doit-on remettre en cause tout le système? Si l'objectif de garantir des prix en fonction des coûts de production est louable, avons-nous encore les moyens de l'atteindre?»

Le président de la Fédération des

Fréquence des années compensées versus les années assurées

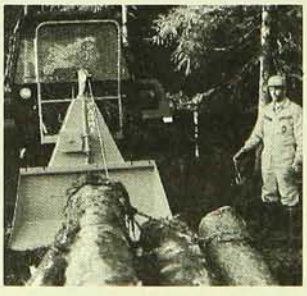
Production	Années assurées	Années compensées	Fréquences
Veaux d'embouche	16	14	88 %
Bouvillons et bovins d'abattage	13	13	100 %
Veaux de grain	12	12	100 %
Veaux de lait	5	5	100 %
Porcelets	14	10	71 %
Porcs à l'engrais	11	9	82 %
Agneaux	11	11	100 %
Pommes de terre	15	10	67 %
Avoine	12	11	92 %
Blé fourrager	12	9	75 %
Blé de consommation	3	3	100 %
Maïs-grain	13	10	77 %
Orge	12	9	75 %
Soya	3	3	100 %
Betteraves sucrières	5	5	100 %

Source: Régie des assurances agricoles

FARMI

Pour "sortir du bois", ça prend beaucoup de muscles... ou un treuil FARMI!





Gamme variée d'accessoires pour vous faciliter la tâche.

- Plusieurs modèles disponibles, capacité de traction de **7,700 lb** jusqu'à **13,200 lb**.

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES

1) Embrayage du tambour actionné par câble tant de **l'intérieur de la cabine du tracteur** que de **l'extérieur**: commode et pratique.

2) L'attelage du treuil très près du tracteur améliore **la stabilité** de l'ensemble, tout en permettant un chargement optimum et sécuritaire.



FARMI le savoir-faire scandinave à votre service

Les produits FARMI sont distribués au Québec par Kverneland

DÉPLIANT TREUILS FARMI ☐

NOM

ADRESSE

NO.TÉL.

MARQUE DE TRACTEUR C.V.

Kverneland inc.
1200 Rocheleau,
Drummondville
Québec, J2C 5Y3,
tél.: (819) 477-2055

BA-11-93

producteurs de porcs du Québec, Laurent Pellerin, croit lui aussi que les producteurs agricoles devraient aller chercher le maximum de revenus du marché. Il ajoute toutefois que si cet objectif peut être atteint par une réduction des coûts et une augmentation des rendements à la ferme, il peut être aussi atteint par l'exploitation de segments de marché plus lucratifs. «L'atteinte d'un niveau de compétitivité par le biais d'économies d'échelle n'est pas nécessairement le meilleur moyen, affirme-t-il. Il faut se distinguer, trouver une niche pour nos produits.» Il cite l'exemple du porc québécois qui, par sa grande qualité, permet l'exploitation du marché japonais.

Il faut se distinguer

De plus, pour M. Pellerin, il est faux de croire que l'ASRA garantit des prix en fonction des coûts de production. Dans le cas du porc, par exemple, il faut être drôlement efficace pour que la compensation de l'ASRA assure au producteur un revenu équivalent à celui de l'ouvrier spécialisé. Laurent Pellerin insiste donc sur la nécessité de réinvestir l'argent qui sera récupéré par le réaménagement du programme d'assurance-stabilisation en agriculture. Il doute toutefois de la volonté réelle du gouvernement de vouloir recycler les sommes dégagées. «L'argent doit demeurer dans le secteur agricole. Les producteurs québécois suivront le dossier avec vigilance», prévient-il.

Il semble bien y avoir un consensus sur la nécessité de rendre le programme d'assurance-stabilisation plus performant. Quant à savoir si l'ASRA doit couvrir les coûts de production, les réponses, à l'exception de celle de M. Blanchet, se sont faites plutôt évasives.

Une chose est certaine, les programmes de sécurité du revenu, tant au niveau fédéral que provincial, seront modifiés dans un proche avenir. Il restera aux producteurs agricoles du Québec à consolider ou redéfinir leurs attentes face à l'ASRA. ■

Quelques chiffres

Le programme d'assurance-stabilisation couvre quinze productions (voir le tableau) à l'intérieur de huit régimes d'assurance. Ce programme est accessible à l'ensemble des producteurs qui répondent à certains critères d'admissibilité. La prime d'assurance est assumée à 33,3 % par le producteur et à 66,6 % par l'État. Pour l'année financière 1991-1992, la valeur des biens assurés représentait 1,7 milliard de dollars. En 1991, le déficit cumulé pour l'ensemble des productions s'élevait à 293 millions de dollars. Ce déficit représente les sommes avancées par la Régie des assurances agricoles, n'ayant pu être fournies par les primes. La fréquence moyenne d'intervention pour tous les programmes est de 88,5 %. Ce niveau d'intervention démontre clairement que l'ASRA soutient le revenu des producteurs. L'objectif d'en faire un programme de stabilisation pur et dur suscite de vives réactions dans le milieu agricole. Un dossier à suivre. ■

Mycogen

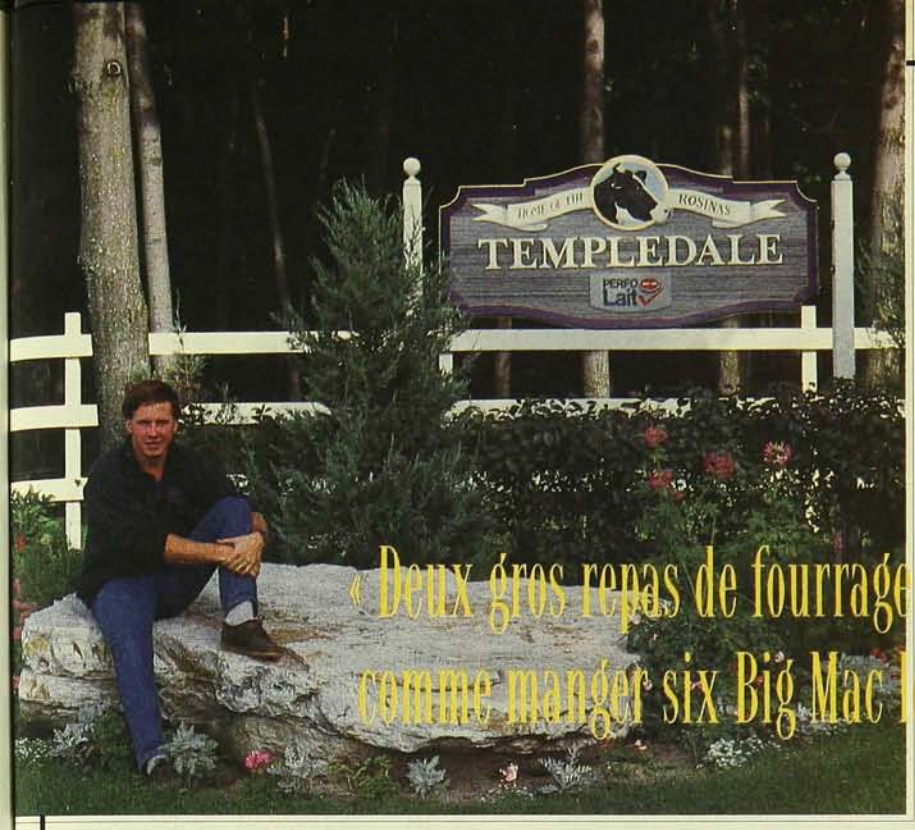
Semences améliorées par l'aide de la science

Développement de variétés supérieures à l'aide de nouvelle technnologie de pointe, de pair avec les programmes traditionnels d'amélioration des plantes.

MAÏS SOJA LUZERNE

Mycogen

Mycogen Canada Inc.
C.P. 1417 Chatham (Ontario) N7M 5W8



plus chanceuses ont même le droit à la collation de 21 heure avant d'aller au lit!

Le D.E.C. de Rovibec distribue plus de 1000 repas par jour aux 188 vaches des Templeton. Toute une industrie! En plus, chaque vache reçoit une ration qui respecte les consignes du nutritionniste. Car dès que les Templeton reçoivent le rapport de leur

« Deux gros repas de fourrage par jour, c'est un peu comme manger six Big Mac le matin et six le soir. »

– Scott Templeton, Howick, propriétaire de Rosina

Sur la ferme Templedale, on ne sert pas le fourrage et les concentrés à l'aveuglette. Surtout pas avec une vache aussi généreuse que Rosina qui fournit 15 000 kilos de lait par année avec une M.C.R. de 262-286-273! Rosina, c'est un peu le joyau de Murray et Scott Templeton, de Howick.

Pour sauver du temps, mais surtout pour bien soigner leurs 180 têtes toutes issues de Rosina, les Templeton ont acheté en novembre 1990 un des premiers Distributeurs d'ensilage et de concentrés (D.E.C.) fabriqués par Rovibec. En donnant six repas équilibrés par jour plutôt que deux gros bien tassés, les Templeton ont arrêté de gaver leurs vaches. Fini les visites répétées du vétérinaire. Fini le gaspillage de moulée. Et voilà le travail!

Durant l'hiver, le D.E.C. de Rovibec nourrit nos championnes à toutes les trois heures. Premier petit déjeuner à 6 heure du matin. Déjeuner à 9 heure. Le dîner arrive à midi pile et nos belles se reposent jusqu'à la collation qui tombe à 15 heure. Finalement, le souper est servi à 18 heure. Certaines vaches



contrôleur, ils transmettent immédiatement par télécopieur les instructions à leur meunier. Et le meunier renvoie de nouvelles recommandations la même journée. «C'est très facile, explique Scott, pas besoin d'un spécialiste, je reprogramme l'ordinateur du D.E.C. de Rovibec pour tout le prochain mois.»

Plutôt malines, certaines vaches ont bien essayé de tricher en changeant de place dans l'étable, mais l'œil vigilant du D.E.C. de Rovibec les a vite déjouées grâce à la médaille spéciale qu'elles portent à leur cou.

Quand on lui parle de prix, Scott Templeton répond sans hésiter: «On ne trouve pas moins cher sur une ferme, car un D.E.C. de Rovibec, ça travaille six heures par jour, 365 jours par année!»

Une moisson de produits réputés

ROVIBEC

591, Route 259
Ste-Monique (Québec) J0G 1N0
Tél.: (819) 289-2260
Fax: (819) 289-2203

Des jours meilleurs pour Lactel

La nouvelle convention lui attribue un volume de lait d'environ 320 millions de litres dont le Groupe disposera à sa guise.

par Danielle Dagenais

Ces jours-ci, le président du Groupe Lactel, Gaston Lajoie, respire un peu mieux. Il se dit même optimiste lorsqu'on l'interroge sur l'avenir de la société en commandite créée trois ans plus tôt et dont les déboires financiers ont alimenté les conversations ce printemps. En effet, la nouvelle convention de mise en marché du lait adoptée en août 1993 permettra au Groupe Lactel d'entrevoir des jours meilleurs. De plus, la situation de l'industrie laitière dans son ensemble semble s'améliorer comme en témoigne l'augmentation de 2 % du quota laitier canadien décrétée par la Commission canadienne du lait, le 1er août de cette année, jour de la mise en place de la nouvelle convention.

La convention de 1993 est plus favorable à Lactel que la convention précédente pour plusieurs raisons. Le Groupe Lactel, comme tous les transformateurs laitiers, s'est vu attribuer ni plus ni moins qu'un quota d'entreprise, un volume de lait d'environ 320 millions de litres, dont il disposera comme bon lui semble.

La classe 7 devient une classe garantie

Lors de la convention précédente, les volumes de lait étaient répartis par classe de produits transformés et non par entreprise. Ainsi les usines fabriquant des produits de classe 7, classe comprenant le beurre et la poudre de lait écrémé, étaient approvisionnées en tout dernier lieu lorsque les besoins de toutes les autres usines de produits frais, fromages, etc., avaient été comblés.

Le but de la convention d'alors était de «recycler» le lait auparavant destiné à la fabrication du beurre vers des produits dont la demande était en croissance. Avec comme résultats qu'en période de rareté, septembre, octobre et novembre, les usines beurrières de Lactel, dont 60 % des capacités de production étaient orientés vers la fabrication de beurre et de poudre, ne pouvaient produire faute de matière première. Une compensation était cependant versée en échange des volumes de lait perdus ou plutôt recyclés dans d'autres classes.

Dans le jargon de l'industrie, on dit que la classe 7 est devenue une classe garantie. Pas moins de 1,7 million de litres de lait par semaine sont réservés à Lactel dans cette classe. Le Groupe pourra donc accepter et honorer des commandes tout au long de l'année, ce qui lui était impossible auparavant à cause des approvisionnements erratiques.

La récente convention accorde aussi une ristourne de 1 $ l'hectolitre aux usines fromagères dans certaines régions: Saguenay–Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie via un fonds de 400 000 $ prévu à cet effet. Le Groupe Lactel bénéficiera de cette ristourne puisqu'il possède une usine fromagère à Normandin au Lac-Saint-Jean.

D'autre part, les parties signataires de la convention, le Groupe Lactel, Agropur, le Conseil de l'industrie laitière et la Fédération des producteurs de lait du Québec, se sont entendues sur la location des volumes de lait inutilisés. Advenant la perte ou l'absence de contrat pour la transformation d'une partie du volume de lait attribué à une entreprise, cette dernière pourra louer ce volume de lait pour un an à un autre transformateur. Si l'entreprise locatrice ne recouvre pas de contrat l'année suivante, elle pourra vendre son droit au volume de lait non transformé au moyen d'une bourse de quota calquée sur celle



PHOTO: MAPAQ–DIRECTION DES COMMUNICATIONS

La situation générale de l'industrie laitière est infiniment plus favorable à Lactel qu'elle ne l'était en 1990 lors de sa formation.

Danielle Dagenais, agronome, est journaliste.

Plus ça change, plus c'est pareil.



Pendant plus de 35 ans, les désinfectants HIBITANE pour pis et trayons ont véhiculé qualité et fiabilité pour les éleveurs laitiers canadiens. L'élevage laitier a parcouru un bon bout de chemin depuis, mais HIBITANE a toujours offert qualité et fiabilité. De nos jours, le contrôle strict des cellules somatiques nous conduit plus que jamais à lutter contre la mammite avec des moyens éprouvés. C'est pourquoi tant de producteurs font confiance à HIBITANE.



Format économique de 4,5 L

Les résultats d'une étude indépendante ont révélé que les produits à base de chlorhexidine favorisent davantage la réduction du nombre global de cellules somatiques que les autres formules[1]. D'autant plus qu'HIBITANE ne contient pas d'iode. Si nous ne mettons pas la pédale douce pour vanter notre produit, c'est qu'après 35 ans, nous sommes toujours fiers que les éleveurs laitiers canadiens considèrent HIBITANE comme le désinfectant n° 1 pour pis et trayons. Rien ne remplace l'expérience.

Hibitane* (acétate de chlorhexidine) **Mettez HIBITANE à l'oeuvre dans votre troupeau.**

Ayerst

Laboratoires Ayerst†
Division de Ayerst, McKenna & Harrison, Inc.
Montréal, Canada

CCPP 579-93-F

1. Données offertes sur demande.
* Marque déposée † Usager inscrit

existant pour les quotas de producteurs. Tout ceci fait dire à M. Lajoie que l'industrie a reconnu le travail fait par Lactel.

Il faut dire aussi que la situation générale de l'industrie laitière est infiniment plus favorable à Lactel qu'elle ne l'était en 1990 lors de sa formation. Le nouveau programme de la Commission canadienne du lait visant à augmenter l'utilisation de la matière grasse laitière dans les industries de la pâtisserie et de la boulangerie a commencé à porter fruit. Chose impensable il y a quelques mois, en septembre, la Commission canadienne du lait a même demandé à Lactel de surseoir à toute exportation et de fabriquer du beurre afin de combler les besoins canadiens. Un manque de beurre au Canada... il y a de quoi rendre le sourire aux dirigeants de Lactel.

Les années sombres

On le sait, l'avenir n'a pas toujours été aussi rose pour le Groupe Lactel, né en 1990 du regroupement des actifs de transformation laitière de six coopératives membres du conseil de la coopération laitière: Agrinove, Agrodor, Coopérative agricole de la Côte du sud, Coopérative fédérée de Québec, Nutrinor et Purdel. Au printemps dernier, le Groupe Lactel s'est trouvé en mauvaise posture financière. On ignore de quelle ampleur étaient les dégats. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en décembre dernier, Lactel a déterré le tomahawk et est parti en guerre contre la convention qu'il avait signée en 1990.

Bien sûr, la convention de 1990 a désavantagé le Groupe Lactel. Des 550 millions de litres de lait que les usines de Lactel transformaient en 1989-1990, il en restait moins de 300 millions en 1993. En 1991-1992, Lactel a perdu environ 220 millions de litres d'approvisionnement de lait au profit de ses concurrents, 220 millions de litres de lait recyclés de la classe 7 vers les usines fromagères: véritable «hémorragie» comme le titrait un feuillet préparé par Lactel au plus fort de sa guérilla contre la convention de 1990. Cette hémorragie était en partie liée à une nouvelle clause de la convention de 1990 qui introduisait le cheddar dans les classes d'approvisionnement garanti, un changement exigé par Agropur lors de la signature de cette convention.

L'accession du fromage cheddar aux classes garanties a accentué la pression sur les usines de beurre et de poudre et accéléré la transition de l'industrie beurrière vers une industrie fromagère. Cette rationalisation de l'industrie était nécessaire, soutient M. Dinel, président de la Société à cette époque. Selon lui, il est normal que le mouvement coopératif ait davantage écopé dans ces changements puisqu'il détenait 70 à 75 % des volumes de lait en classe 7. Même Agropur a dû fermer une usine.

Des observateurs préférant garder l'anonymat soutiennent qu'on avait prévenu Lactel des dangers que représentait cette clause pour le Groupe. Mais il semble que les dirigeants du Groupe ont fait la sourde oreille. Quoiqu'il en soit, le recyclage accéléré de l'industrie a failli coûter cher au Groupe Lactel.

Bien sûr, Lactel a été aussi victime d'une conjoncture très néfaste. Autant à la Commission canadienne du lait qu'à la Fédération des producteurs de lait ou chez Lactel, on est unanime sur ce point: on anticipait une baisse de la demande mais pas de cette importance. Les chiffres qui circulaient en 1988 faisaient état d'une baisse anticipée de 20 % d'ici l'an 2000 si les tendances de consommation se maintenaient (un calcul rapide donne 6 % de baisse entre 1988 et 1993).

En fait, M. Dinel rappelle qu'on avait envisagé un scénario pessimiste, un recyclage de 300 millions de litres. Un tel scénario a été qualifié de farfelu par les autres parties à la table de négociation. Lactel s'est rallié aux prévisions de recyclage de 180 millions de litres de lait en trois ans, qui devait théoriquement coûter 80 à 90 millions de litres à Lactel, une usine de beurre et de poudre, se souvient M. Dinel. Et à Lactel, on calculait que le Groupe pouvait absorber la fermeture d'une usine en trois ans.

Entre-temps, la conjoncture difficile a eu raison des usines de Amqui, de Trois-Pistoles et de Saint-Agapit. Quant à l'usine de Plaisance, elle a été vendue à un groupe de producteurs. Les fermetures d'usines non prévues et les frais d'établissement de la société

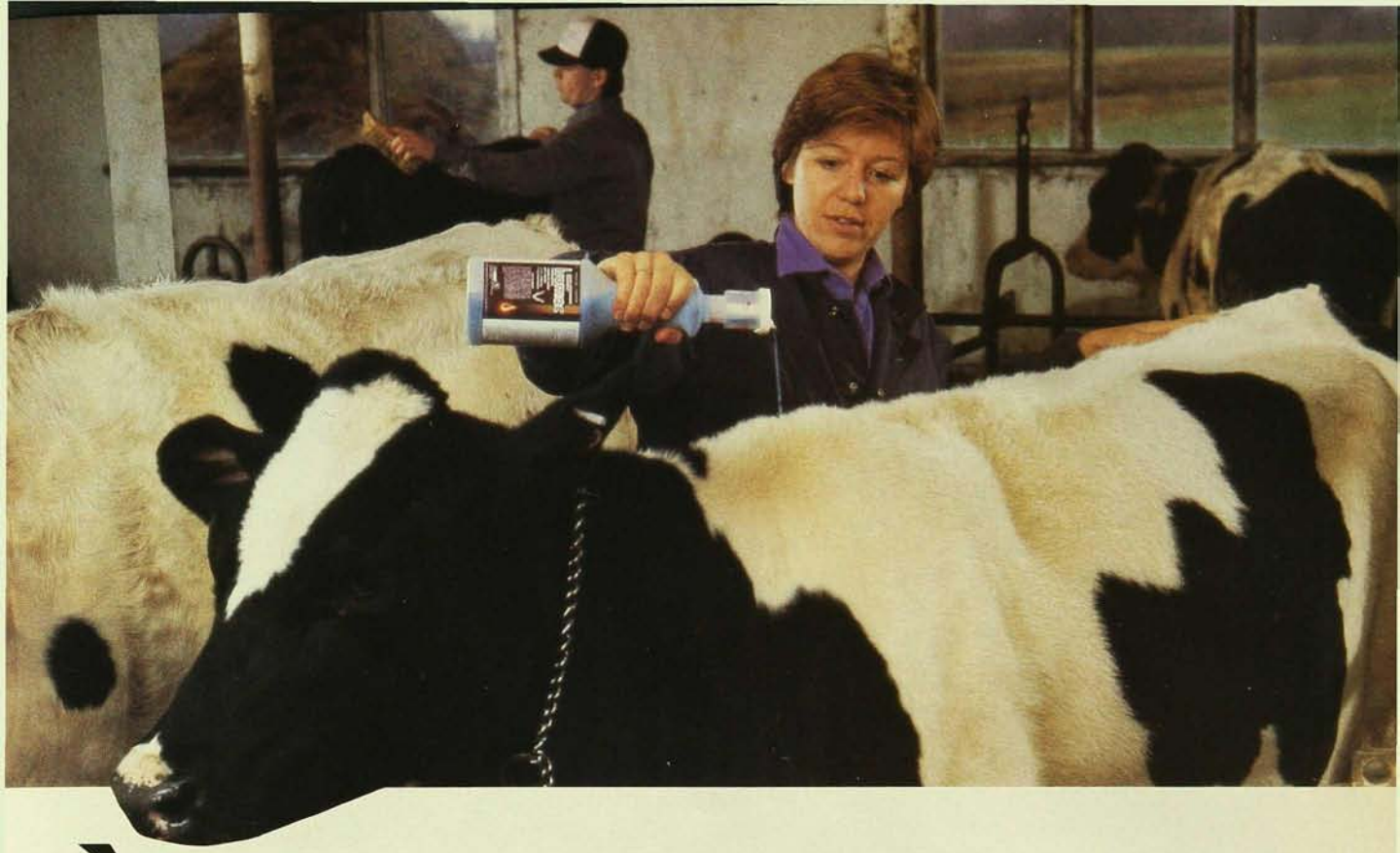
LE LAIT D'AILLEURS

Une évaluation interprovinciale des taureaux?

Si tout va bien, le programme d'épreuves des jeunes taureaux du CIAQ de Saint-Hyacinthe devrait s'intégrer bientôt à un plus vaste système d'évaluation qui inclurait aussi les taureaux de deux autres centres canadiens: le BCAI de Colombie-Britannique et le Western Breeders Service d'Alberta. Ces deux centres et le CIAQ, qui forment le groupe Genexcel, seraient en train d'étudier la possibilité de regrouper leurs forces, d'après un communiqué émis par le directeur général du CIAQ, Robert Chicoine, aussi président du groupe Genexcel. Si le projet fonctionne, on évaluera ensemble des taureaux de six provinces, ce qui devrait améliorer la précision des épreuves, selon certains généticiens.

Faire ses propres transferts d'embryons

Six producteurs ontariens ont suivi des cours pour apprendre à faire des transferts d'embryons, d'après le Dairy Guide de juin dernier. En une journée, la compagnie Eastern Breeders leur a enseigné la technique de transfert direct, c'est-à-dire celle qui ne nécessite pas de microscope et de brassage de solutions. La technique, toutefois, donnerait un faible taux de fécondation (20 % au lieu de 50% pour la technique habituelle). Aux États-Unis, par contre, on enseigne aussi la méthode longue, surtout à des producteurs de bovins. Le cours, de trois jours, coûte 2500 dollars plus un montant par vache. Celui qui veut faire ses transferts doit entre autres s'acheter un microscope (100 $) et un contenant refrigéré (2500 $, usagé). En Ontario, il faut obtenir un permis et être supervisé par un vétérinaire, qui n'a toutefois pas besoin d'être sur place.



À chaque saison, sa raison

En tant qu'éleveur de bovins laitiers, vous reconnaissez certainement la nécessité d'une maîtrise efficace des parasites. Les larves des vers peuvent survivre à l'hiver soit dans le pâturage soit à l'état latent chez les bovins pour resurgir au printemps.

Il est important d'administrer à certains moments opportuns un traitement saisonnier contre les parasites infectant vos génisses. Ainsi, une administration de la solution à verser IVOMEC® (ivermectin) au printemps et une autre au milieu de l'été contribuent à détruire les endoparasites provenant du pâturage.[1] Un traitement lors de la rentrée à l'étable à l'automne permet d'éliminer les vers et agit en plus contre les hypodermes, les poux suceurs et les poux broyeurs ainsi que les mites de la gale (sarcoptique et chorioptique).

Le traitement avec la solution à verser IVOMEC constitue un moyen facile de débarrasser vos animaux des parasites internes et externes et de réduire la contamination du pâturage. Les génisses protégées contre les effets nuisibles des parasites ont plus de chance d'atteindre leur plein potentiel génétique.

1. La période de retrait du lait n'a pas encore été établie. Par conséquent, ne pas administrer aux génisses et aux vaches laitières en âge de se reproduire.

Solution à verser
ivomec®
(ivermectin)

MAINTENANT HOMOLOGUÉE POUR LA MAÎTRISE DES INFESTATIONS PAR LES MOUCHES DES CORNES POUR UNE PÉRIODE ALLANT JUSQU'À 35 JOURS APRÈS L'ADMINISTRATION.

La NORME D'EXCELLENCE pour la maîtrise des parasites.

LA SANTÉ ANIMALE
est la responsabilité de tous

CCPP
IVMD-3-051-JA-F

®Marque déposée de Merck & Co., Inc., Whitehouse Station, N.J., É.-U./ Merck Frosst Canada Inc., U.I.
© Copyright Merck & Co., Inc., 1993, Whitehouse Station, N.J., É.-U.

MERCK AGVET
Merck Frosst Canada Inc., Kirkland, Québec

en commandite ont coûté 4,5 millions de dollars au Groupe l'an dernier.

Pourquoi les négociateurs de Lactel ont-ils signé cette convention? «La convention qu'on avait signée en 1990 était une bonne convention mais au lieu de durer trois ans, il aurait fallu qu'elle dure deux ans», soutient M. Dinel. Celui-ci rappelle cependant que dans une négociation «vous n'êtes pas tout seul et tout le monde critique vos chiffres».

Des coupables?

On peut certes s'interroger sur la part de responsabilité des gestionnaires de Lactel dans les difficultés financières qu'a connues cette société en 1992 et peut-être avant. Les négociateurs du Groupe Lactel ont-ils négocié assez serré lors de la convention de 1990? Comment s'est opéré le transfert des actifs des coopératives vers Lactel? Le groupe Lactel a-t-il payé trop cher les usines qu'il a acquises de ses commanditaires?

Lorsqu'on s'interroge sur les erreurs commises par Lactel au cours des trois premières années de son existence, beaucoup de questions restent en suspens. Lactel étant une société en commandite, le public n'a pas accès au bilan de la société. Avantageuse sur le plan fiscal, cette entité légale manque de transparence. Si bien qu'on doit se rabattre sur des hypothèses.

Des observateurs soulignent la lourdeur de la structure de la société en commandite. On évoque des rivalités régionales entre les coopératives commanditaires du groupe. M. Dinel, quant à lui, déplore le manque d'encadrement du conseil d'administration où le taux de roulement des administrateurs délégués par les commanditaires était trop important. Il insiste sur le fait que l'harmonisation des systèmes comptables et administratifs des cinq coopératives représentait à elle seule une tâche titanesque.

Y a-t-il des coupables? Coupables ou boucs émissaires, on a assisté à un remue-ménage important dans les hautes instances de Lactel. Les observateurs associent ces changements à la fois à un désaveu de la gestion des trois dernières années et à une véritable volonté de changement.

Tourner la page

Il faut aussi ajouter à la défense du Groupe Lactel que certaines décisions prises par les coopératives commanditaires de Lactel avant même sa formation ont aussi pesé lourd sur son avenir. En voici un exemple. En 1984-1985, alors que la compagnie Lactantia se recyclait partiellement dans la fabrication fromagère, la coopérative Purdel investissait dans des procédés plus efficaces de fabrication de beurre dans son usine de Trois-Pistoles. Aujourd'hui, Lactantia fabrique encore du fromage, l'usine de Trois-Pistoles n'existe plus. Si c'était à refaire, il est sûr que les administrateurs de la coopérative prendraient une décision différente. Mais on ne peut récrire l'histoire.

Même si, selon les propres mots de M. Lajoie, le pire est fait, la partie n'est pas gagnée pour autant. Il faudra procéder à d'autres rationalisations et maintenant générer des profits, admet M. Lajoie. Au moment d'écrire ces lignes, le nouveau plan de relance du Groupe Lactel n'était pas encore complété. Le président du Groupe Lactel, lorsqu'on tente d'obtenir des précisions sur la nature des rationalisations et sur la fermeture éventuelle d'autres usines, répond prudemment qu'on «regardera toutes les possibilités». Par ailleurs, la signature de nouvelles conventions collectives avec les employés des usines devrait alléger les charges financières de celles-ci en limitant le temps supplémentaire aux heures excédant les 40 heures/semaine statutaires. Les primes de fin de semaine nuisaient à la rentabilité des usines de beurre et de poudre qui reçoivent le lait quand les autres n'en veulent pas, c'est-à-dire justement les fins de semaine.

La paix semble revenue dans l'industrie laitière. Tous les signataires de la convention semblent s'être entendus sur ce point: il faut sauver Lactel, ses usines en région et la Coopérative fédérée, fortement engagée financièrement dans le Groupe. Si Lactel ne pouvait s'acquitter de ses créances, c'est tout le monde agricole québécois qui en pâtirait. Les signataires de la convention ont donc tendu une perche à Lactel, qui possède maintenant, croit-on, tous les moyens de se tirer d'affaire. Encore faudra-t-il que ses dirigeants évitent les décisions malheureuses et soient plus à l'affût des tendances d'un marché, souhaitons-le, plus favorable. ■

Consultez votre vétérinaire



PROVEL Micotil® est une marque déposée de Eli Lilly and Company. Provel Division Eli Lilly Canada Inc. est un utilisateur autorisé. CCPP

Au Bureau laitier en 1994, on brasse la baratte!

Malgré un budget qui n'a augmenté que de 2 % depuis 1988, le Bureau laitier déploie toute son artillerie marketing pour faire saliver les Canadiens devant les comptoirs laitiers.

par Manon Richard

Les vaches grasses ne sont plus ce qu'elles étaient. Le Bureau laitier est bien placé pour le savoir. Il est chargé de faire la promotion des produits laitiers à une époque où les cow-boys du cholestérol tirent à bout portant sur tout ce qui s'appelle gras animal. En 1994, malgré un budget qui n'a augmenté que de 2 % depuis 1988, le Bureau est au front et déploie toute son artillerie marketing pour faire saliver les Canadiens devant les comptoirs laitiers.

«Notre budget de promotion priorise les produits les plus rentables pour le producteur de lait, explique le vice-président principal, René Bouthillier. Le fromage vient en premier puisqu'il représente 57 % du revenu du producteur. Ensuite vient le beurre avec 28 %. Les deux constituent 85 % de son revenu. Le reste regroupe les autres produits transformés comme la crème et le yogourt.»

Du fromage, s'il vous plaît

Depuis plusieurs années, la consommation de fromage ne cesse d'augmenter. Pendant les trois dernières années, les ventes de fromage cheddar ont augmenté d'environ 5 % chaque année. Les ventes de fromages fins par contre, sauf le mozarella, ont décliné. À cause des prix, croit-on. Ce sont les produits à faible teneur en gras qui ont la cote.

En 1994, le Bureau compte sur une publicité télévisée intensive pour inciter les consommateurs à croquer souvent les fromages canadiens. Libre-échange nord-américain et accords du GATT obligent. Des promotions en magasin en juin, le mois des produits laitiers, et un grand coup en octobre au Grand festival des fromages canadiens s'ajoutent au plan d'action du Bureau pour mousser le fromage en 1994.

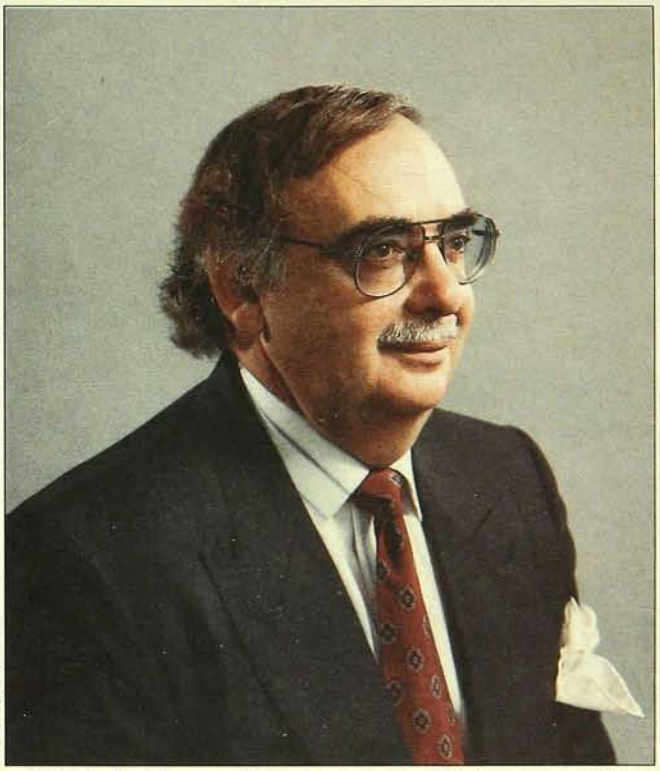


PHOTO: BUREAU LAITIER

«Notre budget de promotion priorise les produits les plus rentables pour le producteur laitier: le fromage et le beurre», explique le vice-président principal, René Bouthillier.

En ce qui concerne les ventes de beurre, même si elles glissent vers le fond du baril depuis trois ans, les statistiques jettent un peu d'espoir aux producteurs. Bien que le premier trimestre de 1993 indique toujours une baisse des recettes de 2,6 %, la chute est moins pénible qu'à la même période en 1992, 3,7 %.

Optimiste, René Bouthillier croit que l'année pourrait se terminer sur une bonne note. «Si on parle de consommation totale, on risque de conclure 1993 par une légère augmentation de l'utilisation du beurre», avance-t-il.

Pour remonter la pente et empêcher que les ventes fondent davantage devant la «cholestérophobie» et le prix, le Bureau attaque 1994 en basant sa stratégie sur les mêmes ingrédients qu'en 1993. Les messages radio qui, selon les recherches du Bureau, ont motivé les gens à acheter plus de beurre, seront rehaussés d'une nouvelle sauce.

«La radio fait appel à l'imagination. Le goût du beurre est associé aux souvenirs de l'auditeur, et comme la ferme n'est pas loin dans la mémoire de plusieurs, cela a un effet positif sur la consommation», explique René Bouthillier.

Cette année, le Bureau veut rejoindre les doubles utilisateurs, ceux qui utilisent le beurre et la margarine. Ils constituent 60 % des ménages au pays. Les nouveaux messages radio devraient les encourager à tendre davantage la main vers le beurre lorsqu'ils ouvrent la porte du frigo.

Parallèlement, le Bureau veut aussi développer une promotion en magasin. Les marchands seront incités à offrir des prix vedettes sur le beurre. Les associations promotionnelles se poursuivront. Elles ont fait la preuve que le mariage du beurre avec le maïs, les asperges et le pain ont fait glisser le couteau du consommateur dans la bonne direction.

Au Bureau laitier, on compte aussi sur les foires régionales et les expositions commerciales pour mousser tous les produits laitiers, crème et yogourt compris, aux yeux du grand public. La promotion du logo des

Manon Richard est journaliste.

"Une seule injection suffit à assurer pendant plusieurs jours le traitement de la pneumonie chez le veau. Les animaux sont moins stressés et retrouvent l'appétit plus rapidement."



Marc Pérodeau
Ferme Delft Blue Veal

"Le fait de pouvoir traiter la pneumonie du veau avec une seule injection nous laisse plus de temps pour les autres travaux de ferme, car nous passons moins de temps à traiter ces veaux.

Comme nous faisons pleinement confiance à ce traitement à injection unique, nous avons réduit la quantité de médicaments que nous utilisons. Nous le savons d'expérience, ce traitement est vraiment efficace. Un produit à injection unique sauve temps et efforts et limite le stress occasionné aux veaux.

Notre vétérinaire nous a recommandé ce programme de traitement à injection unique et nous avons ainsi pu réaliser des économies importantes au chapitre des médicaments."

Parlez-en à votre vétérinaire

PROVEL MD
Produits de première qualité pour le médecin vétérinaire

PROVEL
Division Eli Lilly Canada Inc.

produits laitiers canadiens, la petite vache qui rit, va grossir les rangs du budget marketing. Une vaste campagne publicitaire au printemps devrait inciter les fabricants à apposer davantage la vachette sur les emballages, en incitant du même coup les consommateurs à «acheter canadien».

Ces derniers auront droit à tous les messages santé traditionnels assortis des meilleures statistiques. «Plusieurs études démontrent que les Canadiens ne consomment pas suffisamment de produits laitiers, affirme René Bouthillier. S'ils s'en tenaient à ce que le Guide alimentaire canadien recommande, il y aurait une nette augmentation de la consommation.»

En 1994, le calcium contenu dans les produits laitiers sera au cœur des publicités santé du Bureau. Les femmes seront les premières visées. Aux adolescentes, on fera valoir l'apport du calcium dans le développement de leurs os. Les adultes verront le spectre de l'ostéoporose planer sur leur carence en minéraux.

Pour faire face aux mauvais traitements réservés aux produits laitiers par les médecins, le Bureau a décidé de réagir. «Ils sont souvent mal informés», s'indigne René Bouthillier. Un peu plus d'un million de dollars servira à leur démontrer l'importance du calcium laitier et la valeur des protéines laitières. Au Bureau laitier, on veut répandre le message comme une traînée de poudre à travers les symposiums, les journaux et les téléconférences.

Encore cette année, le Bureau investit dans son programme de recherche sur la nutrition. Parmi les recherches qui grignoteront un million de dollars, des fonds seront engagés sur un projet de comparaison des régimes alimentaires avec et sans produits laitiers pour connaître leurs effets sur l'hypercholestérolémie.

Bien sûr, on cherche à contrer la mauvaise presse qui circule sur les méfaits des produits laitiers, mais on se défend bien de garder le doigt sur la gachette comme autrefois. Le Bureau cherche davantage à épouser la philosophie de la modération en espérant que les consommateurs suivent.

Une nouvelle structure

Le Bureau laitier signe sans doute sa dernière stratégie marketing dans sa forme actuelle. Désormais, ses activités et son personnel vont se fondre à l'intérieur de la nouvelle Fédération canadienne des producteurs de lait.

Aux yeux du président, les producteurs de lait de toutes les provinces seront mieux servis grâce à cette fusion. La nouvelle Fédération restera le porte-parole des producteurs dans les accords du GATT et du libre-échange en plus de récupérer le rôle du Bureau laitier, qui prendra la forme d'un comité de promotion au sein de la nouvelle structure.

Auprès des producteurs réticents à la fusion, le Bureau laitier se fait rassurant, la charte de la nouvelle fédération ne devrait laisser place à aucune ambiguïté. La quote-part du revenu du producteur prévue pour la promotion ne sera pas employée à d'autres fins.

La nouvelle structure sera composée d'un conseil où siégeront trois représentants du Québec, incluant Agropur, trois représentants de l'Ontario et un représentant pour chacune des autres provinces. Selon Gilles A. Michaud et ses collaborateurs, en retrouvant les membres de cette délégation au comité de gestion, parrainé par la Commission canadienne du lait, les orientations seront davantage concertées et les décisions plus rapides. ■

Marchés bio-alimentaires: agir avant d'être dépassés...

Selon Robert Saint-Louis, le Québec est aux premières loges pour se tailler une place. Mais un virage énergique s'impose.

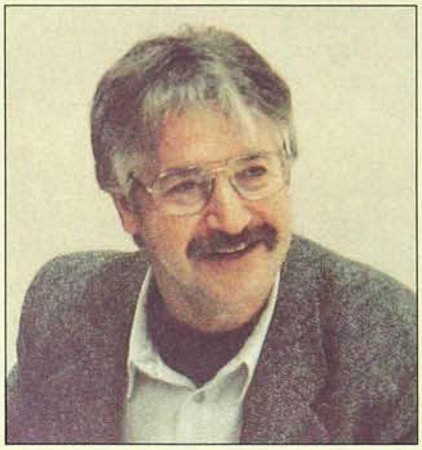
par Manon Richard

Appelés à poser leur diagnostic lors du colloque *Recherche de marchés, tendances et outils*, à Drummondville, en mars dernier, Robert Saint-Louis et son collègue Eric Lavoie se sont inquiétés de notre fragile position dans un contexte de mondialisation des marchés. Le Québec serait aux premières loges pour se tailler une place au soleil. Mais un virage énergique s'impose. Robert Saint-Louis est professeur en économie rurale à l'Université Laval. Il se passionne pour la santé du Québec sur les marchés bio-alimentaires.

Le Bulletin: À Drummondville, vous parliez des tendances lourdes des marchés bio-alimentaires à l'échelle mondiale. Quelles sont-elles?
Robert St-Louis: Le commerce bio-alimentaire est en train de devenir un marché d'aliments de plus en plus sophistiqués. On parle de moins en moins d'un commerce basé sur ce qu'on appelait les «commodities», comme le blé. Depuis 1985, la reprise du commerce mondial est essentiellement basée sur les produits d'alimentation à valeur ajoutée.

Le Bulletin: Les produits transformés ont pris le pas sur les «commodities». Dans le cas du blé, on parlerait alors de farine?
R. St-L.: De farine, de pâtes alimentaires et même de biscuits. De plus en plus, les nations veulent se servir de leurs produits agricoles pour créer des emplois chez elles et essayer de s'arracher les marchés d'exportation. C'est une toute nouvelle mentalité. Plus personne ne va venir chercher des denrées brutes chez vous.

Manon Richard est journaliste.



Robert Saint-Louis: «Ce n'est qu'en excellant sur notre propre marché que nous pourrons faire une percée intéressante à l'extérieur.»

Le Bulletin: Vous avez constaté que le Québec n'a pas suivi ce mouvement du commerce mondial depuis 1985. Pourquoi?
R. St-L.: Selon moi, il s'agit d'une raison historique, la perte du marché anglais. Avant l'adhésion de l'Angleterre à la Communauté économique européenne, le Québec bénéficiait du tarif préférentiel du Commonwealth; on vendait déjà des aliments tels que fromage cheddar, jambon. Après 1973, nos exportations ont chuté considérablement. Les producteurs se sont demandés alors s'il valait mieux stabiliser les revenus de leurs productions agricoles en comptant d'abord sur leurs propres moyens, ou bien se lancer à l'assaut des marchés d'exportation. Toute la communauté agro-alimentaire a eu l'air de se replier sur elle-même en se disant: «Travaillons d'abord nos propres marchés.»

Le Bulletin: Il semble que le discours n'ait pas beaucoup changé. Certains prônent une forte exportation, d'autres veulent être forts ici avant d'aller sur les marchés extérieurs. Quel est votre avis?
R. St-L.: Je suis en faveur des deux. Je ne me sens pas du tout frustré de regarder Mario Lemieux jouer au hockey pour Pittsburgh. On a exporté son expertise professionnelle. Moi, je vois l'exportation comme la consécration d'une excellence, là où nous sommes performants.

Le Bulletin: Comme les secteurs du porc et du lait?
R. St-L.: Exactement. L'exemple du porc illustre bien notre propos. Le milieu a mis ses priorités aux bonnes places. Il s'est interrogé sur sa performance dans le marché local pour ensuite aller sur les marchés d'exportation. Au Québec, on a varié la présentation du produit pour répondre aux nouveaux besoins des consommateurs. À l'extérieur, on s'est attardé à mieux connaître la clientèle. C'est comme ça qu'on a percé le marché japonais et qu'on occupe une place importante dans le commerce mondial.

Le Bulletin: Lors du colloque, vous avez parlé de la conquête des marchés de produits alimentaires à forte valeur ajoutée. Compte tenu de nos forces naturelles, à quels secteurs pensez-vous?
R. St-L.: On peut conserver, voire même augmenter notre place dans le marché porcin. Le cas des produits laitiers va dépendre de l'Accord du GATT. Nous ne sommes pas seuls à espérer une part du marché américain, l'Europe aussi veut s'y tailler une place. Je suis assez sympathique à l'opinion du MAPAQ qui suggère de nous préparer au moins dans les fromages à pâtes molles. Pour cela, il faut augmenter la gamme de nos fromages.

Le Bulletin: Avez-vous pensé à d'autres marchés pour le secteur laitier?
R. St-L.: Avec les populations vieillissantes, de plus en plus de personnes âgées vont avoir besoin de produits laitiers particuliers, comme ceux auxquels on peut ajouter des médicaments. La recherche est déjà complétée. Il faut surveiller ça de près. Ce serait malheureux qu'un jour les Japonais viennent chercher la poudre ici et qu'ils nous revendent des produits probiotiques... ►

Le Bulletin: Pensez-vous à d'autres secteurs agricoles susceptibles de trouver un créneau spécifique dans le commerce extérieur?
R. St-L.: Le miel. Aux États-Unis, il fait partie des petits secteurs grassement subventionnés dans lesquels le nouveau président Clinton a décidé de sabrer. À mon avis, le Québec doit se préparer à traverser la frontière.

Le Bulletin: D'autres exemples?
R. St-L.: Les productions spécialisées, comme les cervidés, sont prometteuses. Et puis, il y a le secteur des fruits et légumes. L'avenir est peut-être plus florissant qu'on ne l'imagine. En Californie, il est de plus en plus difficile d'obtenir des laitues de qualité à cause du manque d'eau. Les zones nordiques vont y gagner. Certains vont jusqu'à dire qu'il n'est pas impensable de voir au Lac-Saint-Jean, avant 2010, des entreprises américaines qui feront de la laitue à contrat pour combler certaines périodes de leur marché. Est-ce que c'est nous qui allons le faire ou eux qui vont venir l'organiser ici? Je préférerais beaucoup que ce soit nous qui le fassions.



Le Bulletin: Le gouvernement vient tout juste de prendre conscience du déséquilibre de notre balance commerciale bio-alimentaire. Selon vous, l'appui de l'État est primordial pour remonter la pente, mais il doit aller plus loin qu'un ajustement des structures à l'Accord du GATT. Quel serait cet appui?
R. St-L.: Cela dépend de nos choix. Si on parle de produits probiotiques, ça ne peut se faire sans la présence très forte des équipes du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et du MAPAQ. S'il y a plus d'entraves fiscales au Québec qu'en Ontario, sur l'amortissement des coûts de la recherche, par exemple, il faut être capable d'ajuster la loi en conséquence. Le partenariat entre les entreprises et le gouvernement est primordial pour développer la recherche et une expertise spécifique autant chez les producteurs agricoles que chez les transformateurs.

Le Bulletin: En regardant la situation actuelle, il semble y avoir loin de la coupe aux lèvres, non?
R. St-L.: Oui, il y a très loin. Mais les gens d'ici ont commencé à se parler. La concertation, selon moi, il s'en fait plus ici que dans d'autres provinces. Au Québec, on a un secteur agro-alimentaire qui continue d'appartenir surtout à des entrepreneurs d'ici. Ils ont le goût de regarder vers l'avenir. Mais les marges de profit ne sont plus, dans bien des cas, ce qu'elles ont déjà été.

Le Bulletin: Est-ce que la mondialisation et le besoin d'être plus performants sur nos marchés étaient inévitables, ou le GATT en est le grand responsable?
R. St-L.: Le GATT a été un coup de pied que nous n'avons pas pris assez au sérieux. Les producteurs n'ont pas compris tous les virages pris en cours de route. Mais j'ai l'impression que la plupart se disent qu'avec ou sans plans conjoints plus flexibles, quoi qu'il advienne du GATT, il faudra se battre pour nos marchés alimentaires, y exceller, et voir ce qu'on veut en faire. Nous sommes dans un climat de ruptures qui rend les affaires plus difficiles. Les producteurs en sont conscients, mais l'attitude reste positive. ■



NOUVEAU

Vu ses conceptions de la nouvelle génération et ses méthodes de production de pointe, on a plus de raisons que jamais de s'attendre à voir monter encore la popularité de Zetor.

ZETOR

Une aubaine... MEILLEURE ENCORE!

Vérifiez auprès de votre concessionnaire Zetor les caractéristiques de chaque modèle. Il vous parlera d'une aubaine sérieuse.

Gamme complète de 23 à 140 hp
Financement à partir de 0%

Pour information demandez à votre concessionnaire.



Zetor compact - 4 roues motrices à diesel Perkins de 23 hp

ZETOR

division de Motokov Canada Inc.
7600 boulevard Trans-Canada
St-Laurent (Québec) H4T 1A5
(514) 739-2224



Zetor 7245 de 70 hp à 4 roues motrices

Liste de concessionnaires

Alma
J.B. Maltais Ltée
(418) 668-5254

Amos
Agritibi R.H. Inc.
(819) 732-6296

Barnstown
Picken's Farm Equipment Inc.
(819) 849-2534

Black Lake
G. Guillemette & Frère Inc.
(418) 423-5500

Champlain
Garage Champoux & Frères Inc.
(819) 295-3225

Courcelles
Benoît Rouillard Inc.
(418) 483-5321

Dunham
Équipement Gilles Boucher Inc.
(514) 295-2636

Laurier Station
Les Entreprises Michel Girouard Inc.
(418) 728-4535

Lorrainville
Garage J.G. Neveu Inc.
(819) 625-2290

Louiseville
Machineries Patrice Ltée
(819) 228-9494

Montmagny
Bossé Machinerie Enr.
(418) 248-0955

St-Anicet
J.R. Caza & Frère Inc.
(514) 264-2300

Ste-Hélène-de-Bagot
Les Équipements Ste-Hélène Inc.
(514) 791-2435

St-Janvier
Garage Julien Demers Inc.
(514) 435-1357

Ste-Marguerite
Dorchester Équipement Inc.
(418) 935-3336

Ste-Rose-de-Poularies
Machineries Horticoles d'Abitibi Inc.
(819) 782-5604

Thurso
Hector Labelle Équipement Enr.
(819) 986-7783

Trois-Pistoles
Équipement d'Auteuil Enr.
(418) 851-3772

Victoriaville
Les Entreprises Michel Girouard Inc.
(819) 758-9566

Waterloo
Picken's Farm Equipment Inc.
(514) 539-1114

Nouveau-Brunswick

St-Antoine
St-Antoine Farm Equipment Ltd.
(506) 525-2510

St-Isidore
G & G Haché & Frères Limitée
(506) 358-2203

Les agriculteurs français accusent les libre-échangistes

Selon la Coordination rurale française, qui espère que les accords du GATT ne seront pas signés en décembre, les Américains sont des adeptes à outrance du libre-échange.

par André Magny



PHOTO: COORDINATION RURALE FRANÇAISE

Les actions de la Coordination rurale, tels les blocus des routes françaises en 1992, visent à secouer le cadre de la négociation du Gatt.

Après une série d'actions plus ou moins fructueuses, à la mi-septembre, pour bloquer les accès à Paris, la Coordination rurale, regroupement de divers syndicats agricoles français, ne lance pas encore la serviette à un mois de la fin des négociations de l'Uruguay Round.

Le 30 septembre dernier, la Délégation générale du Québec à Paris organisait une rencontre de presse à l'invitation du ministre québécois de l'Agriculture. Yvon Picotte était notamment accompagné par le président de l'UPA, Jacques Proulx. Le lendemain, Henri Gaulandeau de la Fédération française agricole et vice-président de la Coordination rurale attend le journaliste du Bulletin.

C'est dans le sillage de la Politique agricole commune, la PAC, qu'est née en 1992 la Coordination rurale. Pourquoi? «Pour secouer le cadre de la négociation du GATT», selon l'expression de M. Gaulandeau, en regroupant divers syndicats français — à l'exception de la FNSEA, grande centrale syndicale conservatrice française — et en organisant différentes actions, tels les blocus des routes françaises à l'été de 1992 et celui de Paris cet automne.

La position québécoise face au GATT est simple: l'autodiscipline amenera une réduction de la production, de l'importation et de l'exportation et ainsi débloquer les négociations. «Si cela veut dire tendre vers l'autosuffisance, c'est exactement la position de la Coordination rurale, répond-il. Le problème actuel consiste en un rééquilibrage entre les exportations et les importations. À l'heure actuelle, l'Europe exporte d'un côté 33 millions de tonnes de céréales que nous subventionnons. Et de l'autre côté, on importe 55 millions de produits de substitution — manioc, soya, maïs. On peut dire qu'un animal sur deux en Europe est nourri de matières premières étrangères... *made in USA*. On voudrait bien développer ces secteurs, produire plus de colza, de tournesol, de soya, et moins d'orge et de blé, mais il faut que les États-Unis, adeptes à outrance du libre-échangisme, acceptent de ne plus nous envoyer tout leur «corn glutten feed».»

En fait, paradoxalement à la chute du bloc de l'Est, on assiste actuellement en Europe et en France à une montée de certains boucliers contre le libre-échangisme. «L'idéologie libre-échangiste ne tient pas compte des réalités, de renchérir M. Gaulandeau. Le producteur français ne peut concurrencer avec le paysan argentin.» Maurice Allais, prix Nobel français d'économie dit sensiblement la même chose: «Pour être viable, le libre-échangisme doit se faire entre pays appartenant à un même espace géographique et rassembler des pays ayant atteint un niveau de développement économique comparable.» Conséquence du libre-échangisme, la fameuse mise en jachère des terres, condamnée par le célèbre écologiste René Dumont, considérée comme «étant de l'anarchie» par Jacques Proulx et décriée tout autant par la Coordination rurale. «Les gens qui composent la Commission de Bruxelles et ceux du Département d'État aux États-Unis sont des ayatollahs du libre-échangisme!», de charger une fois de plus Henri Gaulandeau. Et ce n'est pas son président, Jacques Laigneau, qui contredira son collaborateur.

Et si le 15 décembre, les accords du GATT n'étaient pas signés? «Ce serait une grande victoire pour la Coordination rurale», de s'exclamer Laigneau et compagnie. D'ici là, la Coordination rurale, en accord avec de plus en plus d'agriculteurs français, espère soutenir diverses manifestations, histoire d'attirer l'attention des médias et du ministre français de l'Agriculture qui, aux dernières nouvelles, semblait vouloir être plus complaisant avec les Américains. ■

André Magny est journaliste, correspondant à Paris pour le Bulletin des agriculteurs.

Le code civil fait peau neuve

par Jeannine Lahaye

Avec ses 3168 articles, le Code civil régit les rapports entre les personnes ainsi que les rapports entre les personnes et les biens. Les besoins de la société moderne ont rendu nécessaire la réforme adoptée par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1991. Presque tous les secteurs de la vie quotidienne ont été touchés soit la famille, la consommation, la santé, les successions, les affaires et l'état civil. Le 1er janvier 1994, de nouvelles règles civiles gouverneront notre quotidien.

L'un des secteurs de la réforme du Code civil qui affectera tout le monde est sans aucun doute celui de l'état civil. Dès le 1er janvier prochain, les municipalités et l'Église se retireront du champ de la gestion de l'état civil. Ainsi, les actes de naissance, de mariage ou de décès ne seront plus enregistrés par celles-ci et on ne pourra plus y obtenir de copies. Dorénavant, les Québécoises et les Québécois devront déclarer tout événement de l'état civil au bureau du directeur de l'état civil et s'adresser à cet endroit pour obtenir un certificat de naissance, de mariage ou de décès.



Certains changements intéresseront davantage les producteurs agricoles. L'indivision successorale et l'attribution préférentielle sont de ceux-là. Prenons un exemple. Votre père possède une ferme qu'il lègue à ses enfants à parts égales. Vous habitez la maison située sur la ferme. Voilà que votre père meurt et vos frères et sœurs réclament leur part d'héritage. Pouvez-vous éviter le partage de l'entreprise? Oui, en demandant au tribunal le maintien de l'indivision pour une période de cinq ans. Ce maintien peut être demandé par tout héritier qui, avant le décès, participait activement à l'exploitation de l'entreprise. Pour ce qui est de la résidence familiale, le conjoint survivant ou la personne qui résidait avec le défunt peut demander qu'elle lui soit attribuée par préférence. Evidemment, il devra payer aux autres leur part.

Avec la loi actuelle, celui qui exploite une entreprise agricole peut donner en garantie les animaux, la machinerie, le fonds de terre ou les bâtisses pour financer un nouveau projet. C'est ce qu'on appelle la notion de nantissement agricole. Or, à partir du 1er janvier, cet avantage s'étendra à toutes les entreprises et portera le nom d'hypothèque d'universalité des biens.

Vous pouvez obtenir des dépliants expliquant les nouveautés du Code civil dans les bureaux de Communication-Québec, les palais de justice et à la Direction des communications du ministère de la Justice, 1200, route de l'Église, 3e étage, Sainte-Foy, tél.: (418) 643-5140. ■

Jeannine Lahaye est technicienne en information au ministère de la Justice du Québec.

Le Bulletin des agriculteurs

SERVICE DES ABONNEMENTS

Veuillez cocher la case appropriée:

❑ **Nouvel abonnement:** Inscrire vos nom et adresse ci-dessous. Choisir l'abonnement désiré. Joindre votre chèque à l'envoi.

❑ **Réabonnement:** Inscrire vos nom et adresse ci-dessous (ou utiliser l'étiquette apposée sur la couverture du magazine) et joindre votre chèque à l'envoi.

❑ **Changement d'adresse:** Inscrire votre nouvelle adresse ci-dessous et indiquer votre ancienne adresse (ou utiliser l'étiquette de votre ancienne adresse) pour fins d'identification. Prévoir 8 semaines.

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Tarif d'abonnement au Canada: ❑ 1 an pour 28,84 $ (taxes incluses)
❑ 2 ans pour 53,10 $ (taxes incluses)
❑ 3 ans pour 72,75 $ (taxes incluses)

Postez à: Le Bulletin des agriculteurs, service des abonnements
75, rue de Port-Royal Est, bureau 200, Montréal, Qc H3L 3T1
ou téléphonez sans frais au 1-800-361-3877

DILATATEURS DE TRAYONS du Dr Naylor

Traitement spécifique

POUR LES TRAYONS ENDOLORIS, MEURTRIS OU À CROÛTES (GALES)

Pour le traitement rapide, efficace et sans danger des trayons endoloris, meurtris ou portant des croûtes ou gales, rien ne réussit aussi bien que les DILATATEURS DE TRAYONS du Dr Naylor... le topique du genre qui se vend le plus en industrie laitière. Un atout important en bonne production laitière depuis plus de 50 ans.

• Les DILATATEURS DE TRAYONS du Dr Naylor gardent le bout des trayons ouvert et de forme naturelle tout en maintenant l'écoulement du lait qui s'impose et en permettant une guérison rapide et sûre.

• Les DILATATEURS DE TRAYONS du Dr Naylor ont été conçus par un vétérinaire praticien pour servir dans son propre exercice professionnel et dans sa propre ferme d'élevage.





Dr. Naylor®

Comme tous les produits du Dr Naylor, les DILATATEURS DE TRAYONS sont vendus par les magasins de fournitures agricoles, d'aliments et de médicaments de votre région et vous pouvez les commander par la poste port payé: The H.W. Naylor Company, Morris, New York 13808, U.S.A.

Combien rapporte le capital investi dans une ferme?

Le rendement peut varier de - 20 à + 20 %. Il dépend en grande partie de la conjoncture, du prix d'achat et des qualités de gestionnaire du producteur.

par Gaétan Villeneuve et Sylvie Bouchard

RENDEMENT SUR LE CAPITAL

Q.: Je suis ingénieur en génie mécanique et je compte me retirer d'ici cinq ans. Je prévois m'acheter une ferme de 150 à 175 vaches de boucherie. Je compte investir 150 000 à 175 000 $. Quel est le rendement sur le capital investi dans une telle ferme?

R.: En pratique, le rendement sur le capital investi dans une ferme varie entre - 20 et + 20 %. Il s'agit d'un écart assez grand mais beaucoup de facteurs influencent ce rendement, par exemple, le prix d'achat de la ferme, des problèmes de santé des animaux, des mauvaises décisions, le prix de vente des veaux...

Les principaux facteurs de rentabilité sont reliés à votre efficacité technique et financière, c'est-à-dire à vos qualités de gestionnaire. Comme nous ne pouvons la connaître, nous supposerons une bonne efficacité de production, légèrement supérieure à la moyenne. Selon les modèles du Comité de références économiques en agriculture du Québec, le rendement sur votre capital investi (175 000 $) serait de 9,6 % (voir le tableau). Ce rendement est très intéressant mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un projet à facteur de risque élevé. Dans notre calcul, nous avons supposé une ferme de 150 vaches. Comme cette production exige de grandes superficies, vous aurez besoin d'environ 140 hectares. Le prix d'achat d'une entreprise de cette dimension comprenant le fonds de terre, les bâtisses, les animaux, les machines et les équipements tourne autour de 350 000 à 400 000 $. Même si votre mise de fonds semble appréciable, elle est tout au plus correcte. Pour un tel projet, elle doit jouer entre 40 et 50 % du prix d'achat.

Rendement sur le capital investi dans une entreprise de veaux d'embouche (150 vaches)

Revenu net avant amortissement	55 000 $
Coût de vie (supposé)	20 000 $
Service de la dette capital et intérêt (200 000 $ sur 20 ans, intérêt 6,5 % net)	18 200 $
Revenu net avant amortissement	16 800 $
Mise de fonds	175 000 $
Rendement sur le capital investi	9,6 %

ASSURANCE PERTE D'EXPLOITATION

Q.: Mon courtier d'assurance me propose, en plus d'une assurance incendie et responsabilité, une couverture perte d'exploitation. Est-ce utile?

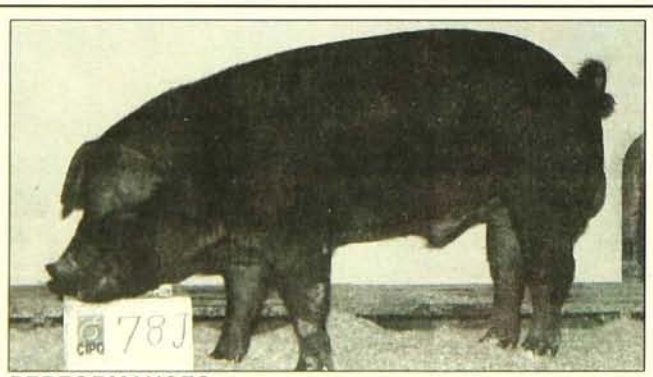
R.: C'est une protection que tout producteur devrait avoir. Cette assurance couvre la perte de revenu causée par l'arrêt et la reconstitution de l'exploitation suite à un incendie. On peut couvrir le bénéfice brut ou le profit. L'assurance bénéfice brut couvre le manque à gagner jusqu'à ce que le chiffre d'affaires soit totalement reconstitué. Quant à l'assurance perte de profit, qui est plus complète, elle couvre le manque à gagner jusqu'à ce que le profit soit totalement reconstitué. Sans une telle assurance, vous mettez en péril la survie de votre entreprise s'il survient un sinistre. Pendant que vous reconstruisez, vous devez continuer de vivre et de payer vos dettes.

Prenons par exemple un producteur de lait qui perd son étable et ses animaux dans un incendie. Il faut compter de six mois à un an pour reconstruire ses installations et reconstituer le troupeau et le chiffre d'affaires. Et encore plus pour reconstituer le profit. ■

Gaétan Villeneuve, agronome et économiste, est consultant privé en économie agricole, à Saint-Hyacinthe.

COURRIER DU GESTIONNAIRE
Le Bulletin des agriculteurs
75, rue de Port-Royal Est, bureau 200
Montréal (Québec) H3L 3T1
Mtl.: 382-4350 • Extérieur: 1-800-361-3877

Centre d'insémination porcine du Québec inc.
CIPQ INC.



DES REPRODUCTEURS DE QUALITÉ

Nom: CAPALOIS 2802Z

Naissance: 20 octobre 1990

Race: DUROC

- Bon développement
- Aplombs solides
- Longe et jambons supérieurs à la moyenne
- Très améliorateur pour le gras dorsal

PERFORMANCES:

IPG GRAS (mm)	IPG ÂGE (jours)	INDICE IPG	GRAS AJUSTÉ (mm)	ÂGE AJUSTÉ (jours)
-3,5	-1,0	155	54	183

CIPQ Inc.
1486, rang St-Aimé, C.P. 220
Saint-Lambert, Beauce-Nord (Québec)
G0S 2W0
Téléphone: (418) 889-9748
Télécopieur: (418) 889-8210

$$$

faire venir ses animaux d'aussi loin que Lanaudière.

Quand la compagnie a commencé à chercher des emplacements pour ses porcheries, tout le monde l'a su très vite. On a compris, aussi, que la maternité de Saint-Honoré n'était qu'une première étape. D'autres projets étaient sur les planches à dessin.

La menace paraissait donc lourde pour les environnementalistes et les promoteurs qui misent sur le tourisme. Dans les hôtels de ville, les boucliers se sont levés.

La municipalité de Cabano, par exemple, s'est dotée en juin dernier d'un règlement interdisant à toutes fins pratiques la production de porcs. «Nous avons toujours considéré que l'agriculture passait au second rang, explique le secrétaire général de Cabano, Gilles Ruest. La géographie s'y prête mal: on a le lac Témiscouata et plusieurs cours d'eau. La zone permanente agricole n'occupe que 20 % du territoire.» Comme les élus ne pouvaient pas interdire directement la production porcine, ils ont réglementé la construction et l'épandage. Résultat: impossible de produire plus de 400 porcs à la fois, ni d'épandre entre le 15 juin et le 1er septembre ou sur une pente de plus de 6 %! Le débat a duré huit mois, largement influencé par un groupe de pression local.

L'UPA régionale est aujourd'hui en train de se demander si elle n'amènera pas Cabano devant les tribunaux. Ce serait une première et ça ferait une jurisprudence intéressante pour les autres cas. «On va peut-être servir de cobaye», craint Gilles Ruest.

À L'Isle-Verte, sur la rive du fleuve, les choses ont un peu mieux tourné: le conseil municipal a accepté les six porcheries que Breton voulait y faire construire. Mais on décidait du même souffle de fermer la porte à tout nouveau projet.

Il y a même une municipalité qui a interdit les élevages de plus de 25 porcs, 100 chèvres ou 200 lapins! Mais c'était en 1991. Depuis, les règlements se sont raffinés.

Heureusement pour NAP-Breton, d'autres zones sont restées assez agricoles, comme celle de Saint-Jean-de-Dieu, dans les terres. Avec les quatre porcheries d'engraissement qu'elle y fera construire, celles de L'Isle-Verte et quelques autres, la compagnie réussira à placer tous les porcelets issus de Saint-Honoré, plus ceux d'une autre maternité qui devrait voir bientôt le jour... si tout va bien.

Une si belle région!

Tout ce débat est assez surprenant, dans une des régions les plus propices, justement, à la production porcine. Le Bas-Saint-Laurent dispose de beaucoup de terres, souvent assez pauvres, et de relativement peu d'animaux. Les conditions sanitaires y sont excellentes pour la production de reproducteurs puisqu'il n'y a presque pas de porcs actuellement (une moyenne de trois par kilomètre carré!). Et, comme beaucoup de gens y cherchent de l'emploi, la main-d'oeuvre est particulièrement fiable et stable.

D'après une étude faite cette année par Réginald Belzile, du bureau régional du MAPAQ à Rimouski, la MRC du Témiscouata, à elle seule, pourrait accueillir 5500 truies de plus, avec leurs petits. Et les calculs ont été faits en respectant une dose de lisier correspondant à 50 % des besoins en azote... Ajoutez à ça que la grande

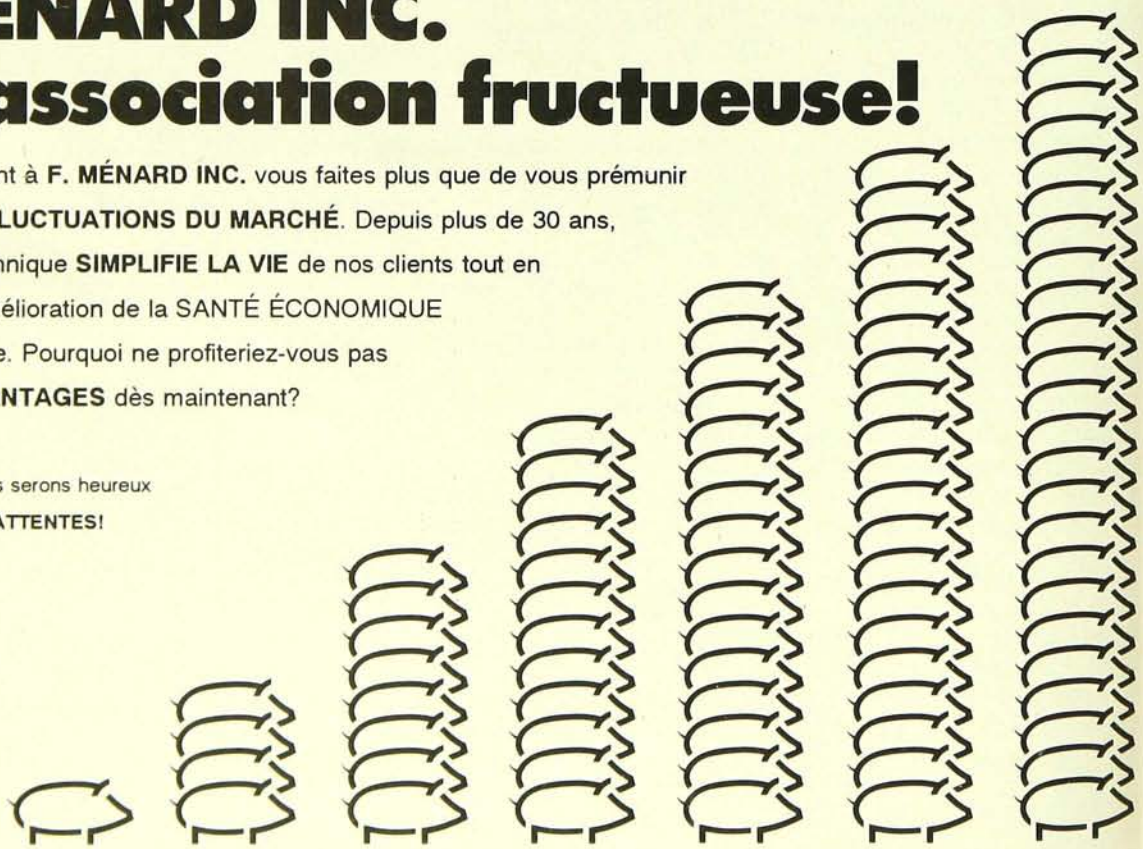
F. MÉNARD INC.
une association fructueuse!

En vous associant à **F. MÉNARD INC.** vous faites plus que de vous prémunir **CONTRE LES FLUCTUATIONS DU MARCHÉ**. Depuis plus de 30 ans, notre équipe technique **SIMPLIFIE LA VIE** de nos clients tout en participant à l'amélioration de la SANTÉ ÉCONOMIQUE de leur entreprise. Pourquoi ne profiteriez-vous pas des mêmes **AVANTAGES** dès maintenant?

Contactez nous, nous serons heureux de répondre à **VOS ATTENTES!**

F MÉNARD INC

251, Rte 235, C.P. 60,
L'Ange-Gardien (Québec)
J0E 1E0
TÉL. (514) 293-5311
FAX (514) 293-2622



région du Bas-Saint-Laurent est surproductrice en grains, qu'elle pourrait en faire encore beaucoup plus avec toutes les terres dont elle dispose, et qu'elle dépend trop du lait (75 % de la production agricole). Vous comprenez pourquoi le MAPAQ, l'UPA et certaines meuneries se sont prononcés pour le développement de la production porcine.

«Le porc nous permet de maintenir notre volume de grains et d'utiliser localement les céréales de la région», dit Jean-Marie Dionne, directeur d'une meunerie de Mont-Joli possédant sa propre porcherie (Porc-Métis). Le MAPAQ abonde dans le même sens: «Dans des territoires [...] menacés de déstructuration [...], il est nécessaire de développer un nouveau créneau économique, en l'occurrence la production porcine», écrit l'agronome Martial Tremblay, responsable du porc au MAPAQ de Rimouski.

L'ombre du purin

Reste le tourisme... et l'ombre de la Chaudière, de L'Assomption, des déversements furtifs de purin, de l'eau rendue imbuvable... «Regardez Charlevoix, objecte l'agronome Sylvain Longchamp de Breton agri-management, une région touristique par excellence. Elle en produit du porc!»

Le plus ironique c'est que Breton veut, justement, profiter de l'espace disponible pour implanter un système de production modèle, respectueux de l'environnement et utilisant les ressources locales. «On a regardé les erreurs du passé, et on a essayé de trouver un modèle de développement durable», affirme le directeur de la production porcine, Bernard Verrette.

Ce modèle est basé sur une division en trois étapes géographiquement séparées: maternité, pouponnière et finition. Cela permet d'éviter les maladies et les excès de lisier.

La maternité et la pouponnière appartiennent à la compagnie. La finition, elle, est confiée aux gens de l'endroit. Ce sont surtout des producteurs de lait avec de grandes terres, peu d'animaux, et qui veulent arrondir leurs fins de mois.

Dans beaucoup de cas, ce sont des gens inquiets de l'avenir des quotas laitiers. Ils espèrent que la diversification leur permettra de mieux résister aux coups durs. On ne leur confie que de petites unités de 800 porcs, ce qui permet, encore une fois, d'éviter les trop fortes concentrations de lisier.

La meunerie Dionne, qui s'occupait jusqu'ici elle-même de l'engraissement correspondant à ses 375 truies, veut maintenant suivre un peu le même chemin. Du moins pour la nouvelle maternité qu'elle fera construire bientôt pas loin de l'ancienne. Les nouveaux porcelets seront confiés à des producteurs.

Mais Jean-Marie Dionne veut aller plus loin: il veut voir ses producteurs participer aux bénéfices de la maternité, comme le font déjà les employés de sa meunerie (ils détiennent 20 % des actions). Cela devrait créer de meilleurs liens entre les maillons de la chaîne, espère-t-il, et faire diminuer d'autant la pression sociale...

Toujours dans cette même optique sociale, Dionne regarde du côté du fumier solide, moins odorant que le lisier. Compostage, litière biomaîtrisée ou autre chose, ce n'est pas encore décidé. Il voudrait bien, toutefois, pouvoir utiliser d'anciennes étables.

La compagnie Breton, quant à elle, sans aller jusqu'à adopter le solide, n'a pas ménagé ses efforts pour diminuer les inconvénients du lisier. La rampe d'épandage de Saint-Honoré le dépose directement au sol, au pied de la fléole. Et l'agronome Sylvain Longchamp affirme suivre à la lettre les recommandations de son ordre professionnel en faisant religieusement un «plan global de fertilisation intégrée» pour toutes les fermes qui accueillent les déjections de ses porcs. «Rien n'oblige à le faire, dit-il. Nous, on a investi là-dedans.»

Si vous allez un jour voir les porcheries du Bas-du-Fleuve, vous ne manquerez pas de remarquer qu'elles sont presque toutes situées soit en plein bois, soit très loin des villages. C'est le cas de la maternité de NAP-Breton, à Saint-Honoré, et de la meunerie Dionne. On sent déjà là (sans jeu de mots...), la conséquence des pressions locales.

Mais il suffit de rouler un peu pour constater, par contre, qu'il reste encore beaucoup de ces emplacements isolés où une petite porcherie pourrait se glisser sans déranger personne... ■



Pas question d'abandonner le porc!

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on aide les investisseurs expérimentés qui veulent remettre des porcheries en opération.

par Aubert Tremblay

«Quand tu vas dans les cégeps, tu n'entends jamais parler de porcs, déplore André Fortin. Les étudiants parlent seulement de vaches. Pourtant, on a de belles terres, on aurait de la place pour mettre le purin.»

Comme les six autres producteurs de porcs du Saguenay–Lac-Saint-Jean, André Fortin se sent bien seul. Isolé dans son rang de Métabetchouan, il trouve que ses clients demeurent plutôt loin... surtout qu'il livre lui même ses animaux pur-sang!

Depuis l'an dernier, toutefois, il a un espoir: le plan de relance de la production porcine mis sur pied par les agronomes du MAPAQ et d'autres intervenants. Un programme de 300 000 dollars, d'une durée de trois ans, qui vise essentiellement à remettre d'anciennes porcheries en production et à rénover celles qui restent.

Aubert Tremblay est journaliste.

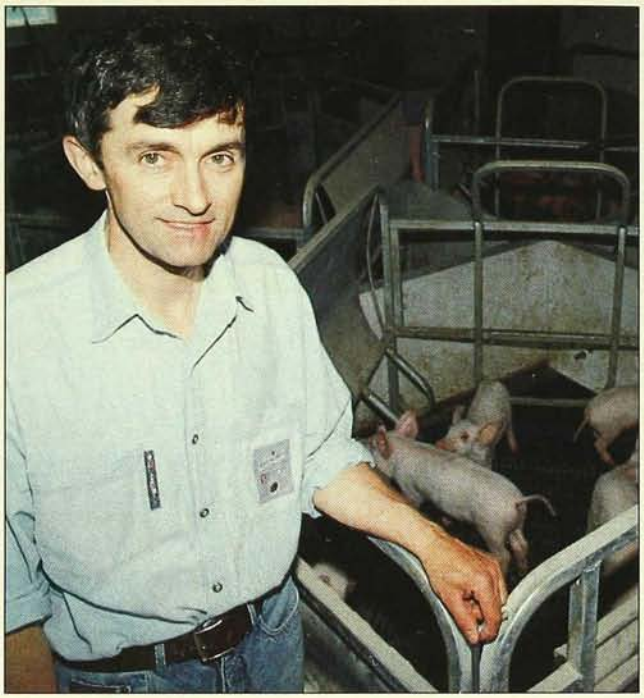


PHOTO: AUBERT TREMBLAY

Comme les six autres producteurs de porcs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, André Fortin se sent bien seul.

Actuellement, en tout et pour tout, le Saguenay–Lac-Saint-Jean ne produit même pas 10 000 porcs. Il n'y a pas d'abattoir «approuvé Canada», rien qu'un petit «approuvé Québec». Pourtant, pas plus loin qu'en 1982, la région produisait jusqu'à 40 000 porcs par année! Il y a déjà eu deux abattoirs approuvés Canada et un bon groupe de 25 producteurs spécialisés. Mais c'était une opulence bien fragile.

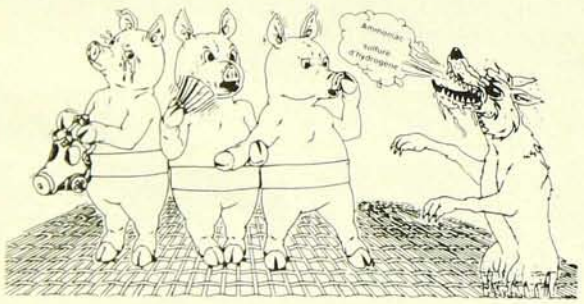
La dure récession

En effet, beaucoup, parmi les producteurs d'alors, avaient peu d'expérience et de lourdes dettes. Ils s'étaient laissés porter par la grande vague porcine des années 70... Le réveil de 1982 a été brutal! Les entreprises s'écroulaient l'une après l'autre sous les coups de la récession. Il y a bien eu un intégrateur qui a réussi à maintenir la production au-dessus du cap des 30 000 porcs (il achetait les porcheries qui fermaient), mais il a lui-même baissé pavillon en 1991. Du coup, la région perdait les deux tiers de sa production... Un vrai naufrage. Il ne restait plus aucun spécialiste pour conseiller les producteurs survivants.

Courageusement, les agronomes et les autres intervenants se sont alors retroussés les manches. Pas question d'abandonner définitivement le porc! La région a besoin de

MICRO-AID®

UN NOUVEAU CONCEPT EN NUTRITION SERVANT À PURIFIER L'AIR



LES TROIS PETITS COCHONS CONSTRUIRAIENT-ILS LEUR MAISON AU-DESSUS D'UNE FOSSE SEPTIQUE À CIEL OUVERT?

Dans l'élevage intensif du bétail, on a démontré que les gaz irritants comme l'ammoniac nuisent à la fois aux animaux et aux travailleurs. Il est reconnu que l'ammoniac, même à de faibles niveaux, diminue la performance et affecte la santé, souvent avant que le nez de l'homme puisse en déceler la présence. Micro-Aid est le seul additif alimentaire qui s'est révélé efficace pour abaisser les teneurs en ammoniac.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre marchand d'aliments du bétail le plus proche ou avec:

Distributors Processing, Inc.
Au Canada, composez le 1-800-888-5688

Micro-Aid® est la marque déposée d'un extrait de Yucca schidigera.

diversifier sa production, elle a beaucoup d'espace pour y mettre le purin et elle a même de nombreuses porcheries abandonnées qui ne demandent qu'à être remises en production.

Ils ont donc conçu, l'an dernier, un programme d'aide financé à même le fonds régional de développement issu de la réforme du ministre Yvon Picotte. «Ce n'est pas de l'argent neuf», insistent les agronomes. Leur objectif: une production totale de 20 000 porcs par an. Déjà, en 1994, la région devrait «finir» près de 14 000 porcs, selon leurs prévisions.

Les exigences du programme sont toutefois très précises. Il fallait éviter les anciens pièges. D'abord, on ne finance aucune nouvelle construction. Ensuite, on n'aide que les investisseurs solvables et expérimentés, en d'autres mots ceux qui ont de l'argent et qui connaissent bien l'élevage. Enfin, on oblige les bénéficiaires à se payer les conseils d'un spécialiste privé de la production porcine. Vous avez bien lu: privé. Contraintes budgétaires obligent. «Pour être vraiment compétent, concède l'agronome Raynald Lapointe, il faut s'occuper uniquement de porcs. Or, ici, au bureau régional on ne peut pas dégager un spécialiste...»

Des investissements de l'extérieur

Les agronomes espèrent que leur programme attirera des investisseurs de l'extérieur, histoire de redonner confiance aux Jeannois et aux Saguenayens. «On croit qu'il va falloir un peu de sang nouveau, explique Raynald Lapointe. Les gens d'ici n'ont pas vu d'exemple de producteurs qui ont réussi.»

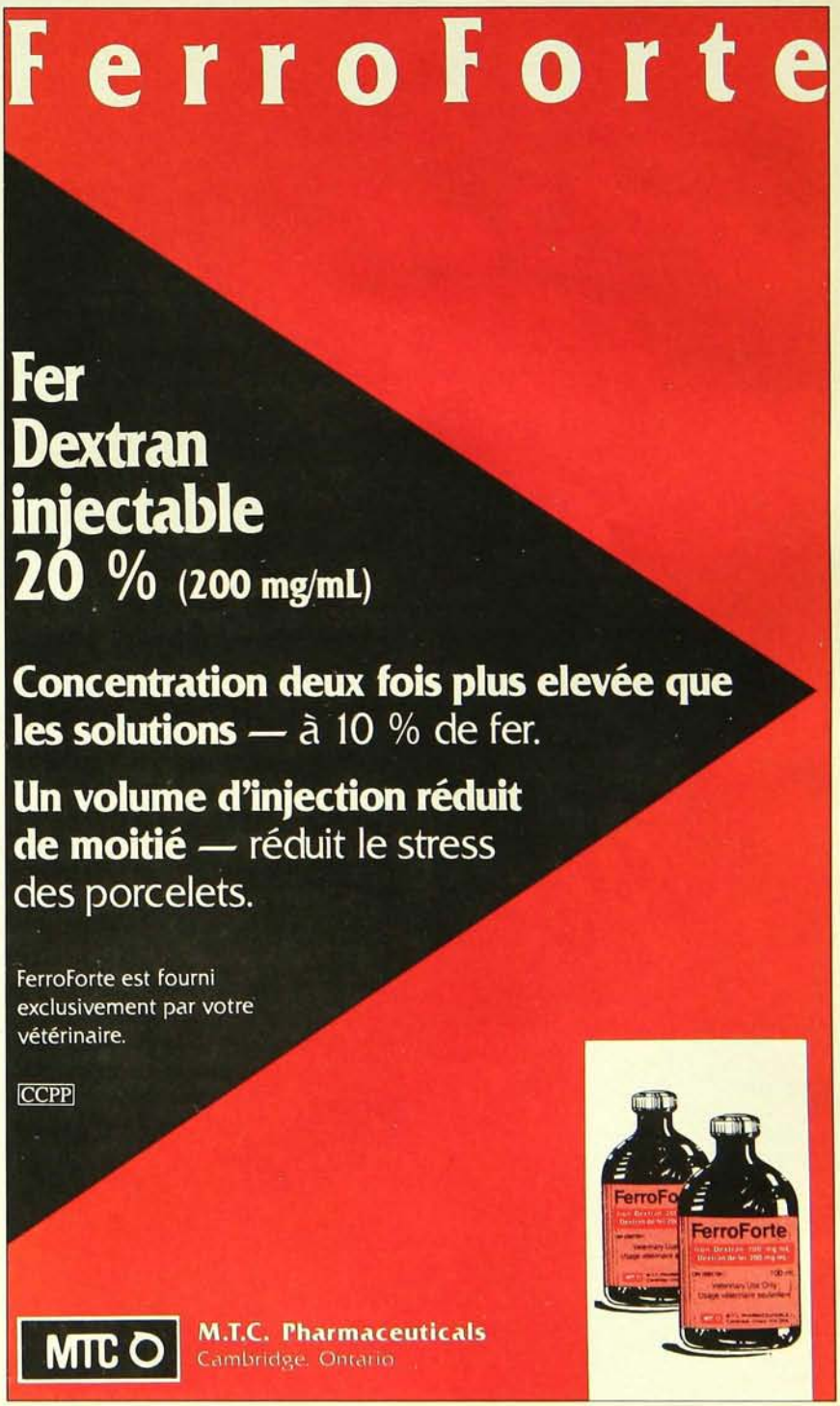
D'ailleurs, le seul investisseur qu'ils ont aidé jusqu'ici à s'établir est un ancien habitant d'Alma qui a décidé de revenir dans son coin. Un ex-employé de meunerie armé de plus de dix ans d'expérience dans la production porcine. Le candidat idéal, quoi. L'autre personne qui a profité du programme jusqu'à présent était déjà producteur dans la région. Il avait simplement besoin de rénover ses bâtiments. Les agronomes espèrent trouver trois ou quatre nouveaux producteurs cette année.

«Ici, quand tu produis des porcs, souligne Raynald Lapointe, tu te sens comme un étranger. Les producteurs sont dispersés, ils ont tendance à se décourager. C'est pour ça que le programme vise aussi ceux qui sont déjà en place.» ■

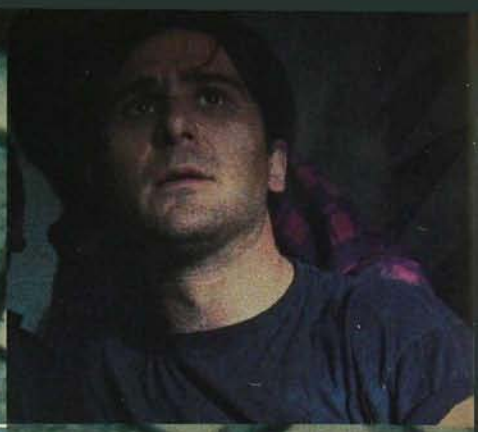
LE PORC D'AILLEURS

Attention, voilà les «super-porcs» australiens!

Des chercheurs australiens auraient réussi à produire une lignée de porcs qui, tout en gardant une apparence normale, sont de vrais mutants: leurs chromosomes contiendraient des bouts de gènes humains! D'après les chercheurs de l'Université d'Adélaïde qui ont imaginé le procédé, ces super-porcs auraient dix gènes de plus que les porcs normaux pour fabriquer des hormones. Ils grandiraient plus vite et mangeraient moins que les porcs ordinaires. Leur viande serait aussi moins grasse. Par contre, ils seraient sujets à l'arthrite, auraient une faible coordination des pattes arrière et manqueraient de libido. Le projet de recherche fait partie d'un programme visant à produire des animaux donneurs d'organes pour les humains. (The Daily Telegraph et Hog's Today, avril 1993)







La puissance
MÈNE LE MONDE

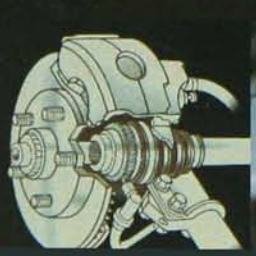


Vous vouliez un camion qui a enfin l'air d'un camion. Vous vouliez la force d'un moteur V10 Cummins de 300 chevaux optionnel. Vous rêviez de freins ABS optionnels aux quatre roues, d'un coussin gonflable et de poutres d'acier de sécurité dans les portières. Vous souhaitiez une cabine régulière la plus spacieuse et la plus confortable sur le marché. Bref, vous vouliez un camion qui vous offre ce que vous attendez de lui: du confort, de la sécurité mais surtout de la force brute. Ce que vous vouliez, nous l'avons construit. Son nom: le Dodge Ram. Et si les experts prédisent déjà qu'il fera un malheur sur le marché, c'est parce que nous avons compris jusqu'à quel point la puissance mène le monde.

- *Choix de moteurs les plus puissants de l'industrie, dont le fameux V10 Magnum 8 litres de 300 chevaux.*
- *Coussin gonflable côté conducteur.*
- *Freins ABS optionnels aux quatre roues.*
- *Console ergonomique.*









Camions Dodge

Une division de Chrysler Canada limitée

Pour plus de renseignements, appelez au
1 800 361-3700

La laryngo frappe à notre porte

On a diagnostiqué quelques cas au Québec. Mais même si cette maladie est extrêmement contagieuse, on peut l'éliminer.

par Martine Boulianne

Dernièrement, on a découvert quelques cas de laryngotrachéite infectieuse dans des élevages de poulets de chair québécois. Cette maladie est extrêmement contagieuse. Si des méthodes de contrôle sévères ne sont pas prises, elle peut perdurer pendant plusieurs mois et entraîner de lourdes pertes économiques. Il est cependant possible avec des mesures de biosécurité strictes et le recours à la vaccination d'éradiquer la laryngotrachéite.

La laryngotrachéite est causée par un virus de la famille des herpesvirus. Les oiseaux affectés demeurent porteurs du virus à vie, même s'ils semblent cliniquement normaux. La laryngotrachéite, comme son nom l'indique, affecte le larynx et la trachée des poules et des poulets. Lors de l'infection, un bouchon de mucus et de sang se forme dans la trachée de l'oiseau, occasionnant des râles et des difficultés respiratoires pouvant aller jusqu'à la suffocation. Un peu de ce mucus teinté de sang peut, dans les cas les plus sévères, être retrouvé sur le bec et sur les plumes des oiseaux.

La laryngotrachéite est une maladie qui se répand lentement. Il n'est pas rare de voir d'abord des oiseaux affectés près de l'entrée, puis le virus atteint le parquet après trois ou quatre jours pour enfin affecter tout le poulailler au bout d'une semaine. La laryngotrachéite peut être transmise de façon directe, un peu comme la grippe. Un oiseau tousse, un autre respire le virus. Elle peut aussi se transmettre de façon indirecte d'un troupeau à un autre. Tous les véhicules

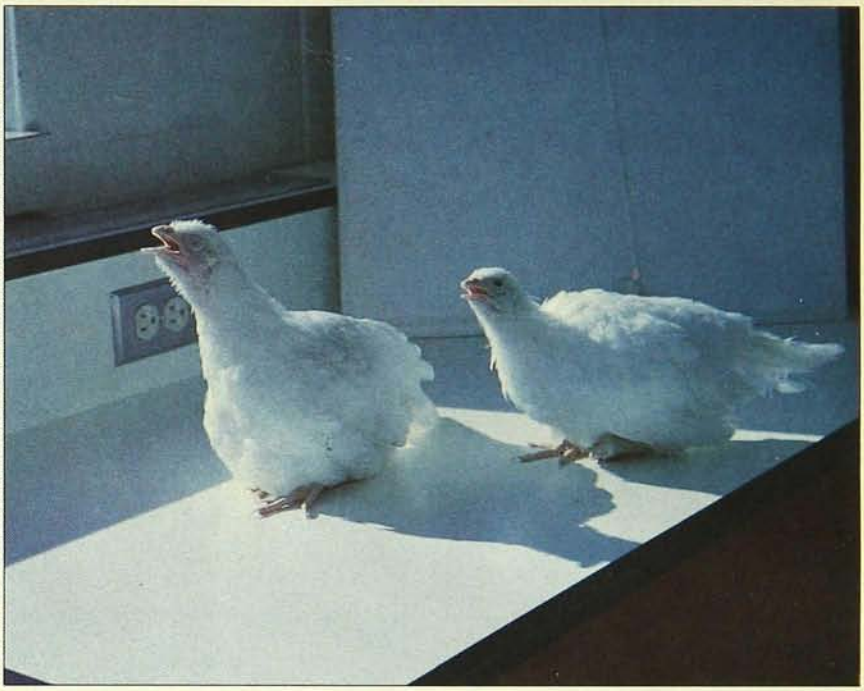


PHOTO: MAPAQ - Dr GILLES BERNIER - LABORATOIRE DE PATHOLOGIE ANIMALE DE ST-HYACINTHE

Lors de l'infection, un bouchon de mucus et de sang se forme dans la trachée de l'oiseau, occasionnant des râles et des difficultés respiratoires.

sont bons: les vêtements, les bottes ou les mains du personnel, l'équipement, les cageots de transport, les camions de moulée, de l'équarrisseur ou de l'abattoir, etc. En fait, tous les troupeaux situés dans un périmètre de un kilomètre du troupeau affecté sont menacés.

Un virus sensible à la chaleur

Heureusement, le virus de la laryngotrachéite est sensible à la chaleur, à la sécheresse et à la majorité des désinfectants. Il est alors possible, en coordonnant les efforts des différents intervenants de l'industrie avicole et en connaissant bien le mode de transmission et les caractéristiques du virus, de contrôler la maladie.

Tout d'abord, puisqu'il s'agit d'une maladie infectieuse, l'élevage affecté devrait être mis en quarantaine. Pour que cette quarantaine soit efficace, il faut avertir les services techniques (vétérinaires, agronomes, techniciens), les fournisseurs, les réparateurs et l'abattoir afin qu'ils prennent des précautions spéciales. Les visites des élevages atteints de laryngotrachéite ne devraient être autorisées qu'en cas d'absolue nécessité et seulement en toute fin de journée. Ceci évitera la contamination des élevages visités après. Un seau contenant un désinfectant à base de phénol devrait être mis à l'entrée du poulailler. Tous ceux qui pénètrent dans le poulailler doivent y nettoyer leurs bottes en entrant et en sortant. Et même si cela est délicat, il faut avertir les éleveurs voisins. Les oiseaux morts doivent être incinérés ou enterrés. Si les carcasses sont ramassées pour l'équarrissage, le congélateur devrait être près de la route afin d'éviter que le camion ne circule aux environs du poulailler.

Il ne faut pas tarder à expédier le troupeau affecté à l'abattoir. Plus on attend, plus on risque de voir augmenter le taux de mortalité dans l'élevage, le nombre d'oiseaux morts à l'arrivée à l'abattoir et le nombre de condamnations pour aérosacculite. On doit avertir l'abattoir qu'il s'agit d'un cas de laryngotrachéite afin que le lot affecté soit ramassé et abattu après

La Dre Martine Boulianne, médecin vétérinaire, est professeure adjointe à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe.

GÉAGRI

Colloque sur le financement agricole

Le 2 décembre 1993

«Du financement de l'agriculture au financement rural»

- Animatrice: Pascale Tremblay, Société Radio-Canada

L'Hôtel Québec • Sainte-Foy

PROGRAMME

8h30 Inscription

9h00 Mot de bienvenue
- Robert Romain, président du Comité sur le financement agricole

9h15 **Et puis l'agriculture, comment ça va?**
- Charles Cantin, économiste senior, Agriculture et Agroalimentaire Canada, DGSIM (Québec)

9h45 **L'agriculture sans subvention: est-ce possible en Nouvelle-Zélande?**
- Ralph G. Lattimore, professeur, Department of Marketing and Economics, Lincoln University, Canterbury, Nouvelle-Zélande

10h30 Pause-santé

10h45 **Le financement agricole à l'européenne**
- Roberto Rvozi, secrétaire général de la Confédération internationale du crédit agricole (CICA)
Président, Banca Popolara di Lecco, Italie

11h30 Panel et questions

12h00 Repas

13h30 **L'avenir du financement agricole et rural: les gourous du crédit partagent leurs visions**
- Jacques Doran, vice-président, Société du crédit agricole du Canada
- Michel Saint-Pierre, président, Société de financement agricole

14h30 **Financer le monde rural: une aventure à risque... mais possible**
- Hélène Simard, directrice générale Conférence des Comités d'aide au développement des collectivités du Québec (CDAC)

15h00 Pause-café

15h15 **L'expérience de l'Abitibi-ouest: c'est SOLIDE**
- Nicole Breton, secrétaire-trésorière MRC Abitibi-Ouest

15h45 Panel et questions

16h00 Mot de la fin
- Bruno Montour, secrétaire du Comité sur le financement agricole

GÉAGRI

Colloque sur la gestion de l'entreprise agricole

Le 3 décembre 1993

«Comment prospérer en agriculture?»

Animateur: Clément Plante, MAPAQ

L'Hôtel Québec • Sainte-Foy

PROGRAMME

8h30 Inscription

9h00 Mot de bienvenue
- Daniel Hamel, président du Comité sur la gestion de l'entreprise agricole

9h15 **Les subventions... une action à risques dans le portefeuille agricole?**
- Charles Cantin, économiste senior, Agriculture et Agroalimentaire Canada, DGSIM (Québec)

10h00 **Spécialisation ou diversification; une vieille question en quête de nouvelles réponses**
- Réal Daigle, Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec

10h30 Pause-santé

10h45 **La ferme laitière québécoise: U.S. qu'on s'en va?**
- Patrice Carle, conseiller en gestion, SGA Lévis-Bellechasse et Germain Têtu, conseiller en gestion, SGA Montmagny

11h45 Dîner

13h30 **Les nouvelles approches de la gestion de l'entreprise agricole**
- Raymond Levallois, professeur département d'économie rurale, Université Laval

14h15 **Le groupe des quatre: partager son expérience pour mieux gérer**
- Réjean Leblond, producteur laitier, Saint-Henri-de-Lévis

14h35 **Une approche de vulgarisation participative pour le développement de la ferme**
- Jacques Nault, agr., M. Sc., directeur général d'Agri Action inc.

15h00 Pause-santé

15h15 **Gérer dans un secteur vulnérable: une question d'attitude**
- Rolland Veilleux, président, Vêtements de sport R.G.R inc.

15h45 Mot de la fin
- France Lamonde, présidente, Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec

Renseignements • Inscription **Tél: (418) 643-2673**

Prix: 60 $ par personne (pour un colloque) • 100 $ par personne (pour les deux colloques)

tous les autres. Les camions servant au transport du lot affecté devraient idéalement être recouverts d'un filet pour éviter que les poussières et les plumes ne contribuent à semer l'infection à tout vent. Naturellement, ces camions devraient être désinfectés après le transport. Les équipes responsables du chargement devront aussi laver et désinfecter leurs bottes et changer de vêtements pour la journée suivante.

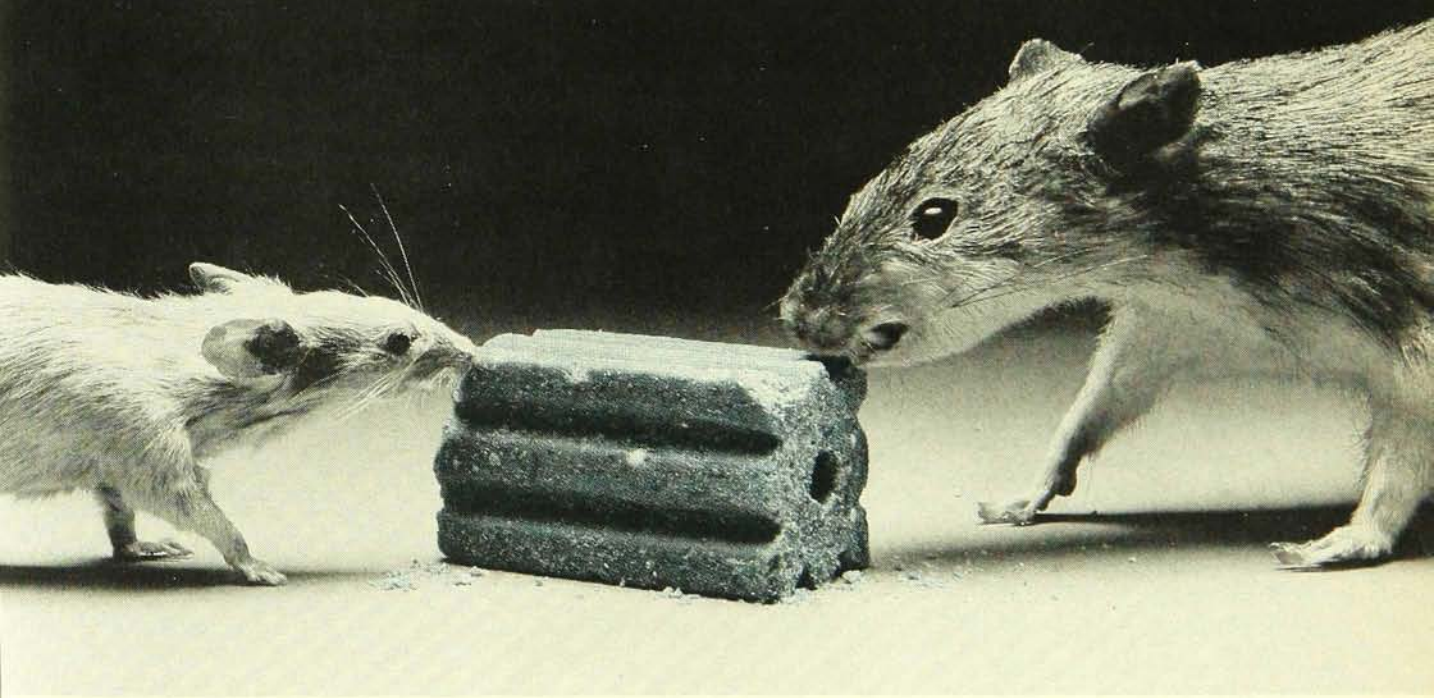
Lorsque la ferme affectée est une grosse ferme où il y a plusieurs poulaillers et oiseaux d'âges différents, il faut absolument faire le tout plein — tout vide. Il ne faut pas oublier que les oiseaux bien portants qui ont survécu à la maladie sont porteurs du virus et qu'ils le transmettront. Le virus demeure aussi dans la litière. Il faut donc tuer le virus par la chaleur dès que les oiseaux sont partis. On peut fermer la bâtisse, baisser les couveuses et chauffer à 38° C (100° F) pour quatre jours, ou encore sortir rapidement la litière et recouvrir le tas d'une toile de plastique et de pneus pour la composter. Le compostage fera chauffer la litière et tuera le virus. Ce dernier moyen comporte cependant certains risques en hiver. Les températures très froides ne permettent pas la production d'une chaleur suffisante dans le compost. Épandre la litière sans ces traitements équivaut à semer le virus. Il est naturellement important d'apporter un soin particulier au lavage, à la désinfection, à la désinfestation et à la fumigation, et de respecter la période de vide sanitaire.

Finalement, les prochains lots devront être vaccinés selon les recommandations du vétérinaire. Mais attention! On ne devrait jamais mélanger des oiseaux vaccinés avec des oiseaux non vaccinés. Ces derniers pourraient développer la maladie et le cycle repartirait de plus belle. Pour la même raison, on devra faire très attention à la technique de vaccination afin que tous les oiseaux du troupeau reçoivent leur dose de vaccin.

Voilà en bref les mesures et les précautions qui devraient être prises pour éviter que la laryngotrachéite infectieuse ne prenne de l'expansion au Québec. Avec l'automne et ses conditions plus froides et humides, on verra réunies les conditions idéales pour la survie et la transmission du virus. Ce n'est qu'avec la coopération de tous les intervenants de l'industrie avicole qu'on pourra se débarrasser rapidement de la maladie. ■

Avec SNARE pas besoin de dessert

Le rodenticide qu'on ne sert qu'une fois.



Les rats et les souris peuvent dévorer vos profits. Ils détruisent les aliments, endommagent les bâtiments et peuvent être vecteurs de maladies.

Vous ne pouvez vous permettre de subir de telles pertes.

Vous avez besoin de SNARE, un rodenticide efficace qui tue les rats et les souris dès le premier repas. SNARE est la solution idéale : un seul repas et vos problèmes sont résolus.

Des études ont montré que neuf souris sur dix et huit rats sur dix préfèrent le goût du bloc SNARE à celui de RATAK*.

SNARE est offert en granules ou sous forme de bloc conçu spécialement pour plaire aux rongeurs. En effet, les rats et les souris adorent grignoter et ronger le bloc SNARE aux multiples faces, plus que tout autre rodenticide.

Servez aux rats et aux souris leur dernier repas. Utilisez SNARE.



*Marque de commerce de ICI Chipman

CITADEL
SANTÉ ANIMALE
Cambridge, Ontario N3C 2W4

C'EST EN JOUANT DANS LE
DE GMC ONT T



GMC Sierra 1994

GMC SIERRA 1994

Les ingénieurs de GMC n'ont pas conçu le Sierra 1994 par hasard. Il est au contraire le condensé sur quatre roues de nombreuses années d'expérience acquise dans la fabrication de robustes poids moyens. Un châssis solide, des panneaux de carrosserie d'acier galvanisé, un vaste choix de moteurs dont le puissant **V-8 turbo-diesel de 6,5 L**, et des freins antiblocage (ABS)

ABLE QUE LES INGÉNIEURS
OUVÉ CE PICKUP



aux roues arrière de série, voilà en quelques mots comment se manifeste tout le savoir-faire de GMC. Oui, nos ingénieurs se sont amusés à vous fabriquer un pickup avec une âme de poids moyen.

CAMION GMC Assistance ROUTIÈRE 24 HEURES

GENERAL MOTORS GARANTIE TOTAL MD
3 ANS / 60 000 km* - SANS FRANCHISE

CAMION GMC
LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE

* L'Assistance routière et la Garantie GM Total MD sont offertes sur tous les camions GMC neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 kilomètres selon la première éventualité.



Plus de 305,000 personnes ont vu ce panneau-réclame à Québec.

La Banque Royale croit que l'agriculture est importante pour nous tous et pour la vie économique de notre collectivité. Peu importe que l'on habite la campagne ou la ville.

Afin de diffuser le message de l'agriculture dans les villes, la Banque Royale a loué un panneau-réclame à Québec. Et nous prévoyons des projets semblables dans d'autres centres urbains du Canada. Pourquoi?

Parce que nous comprenons l'importance de l'agriculture pour vous, pour la Banque Royale et pour notre économie.

La Banque Royale. Avec Vous.

BANQUE ROYALE

Peu d'avantages à produire sa propre semence certifiée



PHOTO : MAPAQ - R. THÉRAULT

Les avantages économiques sont annulés par les ventes en moins de grain commercial et les dépenses à encourir pour produire de la semence certifiée.

Non seulement l'intérêt économique est faible, mais le producteur doit fournir du travail additionnel et accepter un choix limité de cultivars de céréales.

par Raynald Lapointe

L'avantage économique pour un producteur de céréales de produire sa propre semence certifiée est marginal. Pour un producteur d'orge ou d'avoine cultivant 40 hectares, le bénéfice additionnel est de moins de 50 $. Pour celui qui cultive 200 hectares, le bénéfice est de 1208 $ pour l'avoine et de 1126 $ dans le cas de l'orge. Telles sont les conclusions d'une étude réalisée récemment à l'intention des producteurs qui songent à produire leur propre semence. Par ailleurs, le producteur qui produit sa semence devra fournir du travail additionnel et accepter un choix plus limité de cultivars. En effet, seules les variétés publiques seront accessibles et il ne pourra en multiplier qu'une ou deux par année, considérant les petites superficies en production de semence. Enfin, le bénéfice pourrait être encore moindre si le grain est déclassé certaines années puisque des dépenses encourues pour la production de semence seraient déjà réalisées.

À première vue, cela paraît très intéressant de produire sa semence car le prix du grain commercial se situe à peine à 100 $ la tonne alors que le grain de semence se vend 300 $ et plus la tonne. Ceci explique pourquoi plusieurs producteurs songent à produire leur semence. D'autant plus que la Régie des assurances agricoles du Québec exigera, dès 1994, l'utilisation d'une semence certifiée pour adhérer au régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles ou à l'assurance-récolte individuelle. Le fait de produire sa semence entraîne d'abord une augmentation du revenu, notamment

Raynald Lapointe, agronome, est conseiller régional en gestion et en économie au MAPAQ du Saguenay — Lac-Saint-Jean — Côte-Nord.

I. Avoine

Budget partiel • Production de semence certifiée

	Superficie 40 hectares	Superficie 200 hectares
Augmentation du revenu ($)		
Ventes en plus (criblures à 40 $/tonne)	30	150
Frais variables en moins achat de semence certifiée 120 kg/ha x 12,25 $/40 kg	1470	7350
TOTAL DES REVENUS EN PLUS	1500 $	7500 $
Diminution des revenus ($)		
Ventes en moins vente de grain commercial 2,75 t/ha x 105 $/tonne	583	2915
Frais variables en plus		
achat de semence enregistrée	94	470
transport au poste de criblage	138	690
frais de criblage et ensachage (2,90 $/40 kg)	330	1650
main-d'oeuvre additionnelle	28	140
frais d'association et autres frais reliés à la production de semence	276	427
TOTAL DES REVENUS EN MOINS	1449 $	6292 $
REVENU AGRICOLE NET ADDITIONNEL	51 $	1208 $

II. Orge

Budget partiel • Production de semence certifiée

	Superficie 40 hectares	Superficie 200 hectares
Augmentation du revenu ($)		
Ventes en plus (criblures à 50 $/tonne)	49	245
Frais variables en moins achat de semence certifiée 150 kg/ha x 12,40 $/40 kg	1860	9300
TOTAL DES REVENUS EN PLUS	1909 $	9545 $
Diminution des revenus ($)		
Ventes en moins vente de grain commercial 3,8 t/ha x 105 $/tonne	730	3650
Frais variables en plus		
achat de semence enregistrée	110	550
transport au poste de criblage	183	915
frais de criblage et ensachage (380 $/40 kg)	543	2715
main-d'oeuvre additionnelle	27	135
frais d'association et autres frais reliés à la production de semence	281	454
TOTAL DES REVENUS EN MOINS	1874 $	8419 $
REVENU AGRICOLE NET ADDITIONNEL	35 $	1126 $

par une économie à l'achat de semence (voir les tableaux I et II). Dans le cas de l'avoine, cela représente 1470 $ pour le producteur qui cultive 40 hectares et 7350 $ pour celui qui cultive 200 hectares. À cela, on peut ajouter les revenus de ventes de criblures qui représentent en moyenne 14% du volume de semence récoltée.

Des avantages économiques rapidement annulés

Mais ces avantages économiques sont rapidement annulés par les revenus en moins provenant de la vente de grain commercial et les dépenses en plus qu'il faut encourir pour produire de la semence certifiée. Pour des entreprises cultivant 40 et 200 hectares de céréales, il faut une superficie de 2 et 10 hectares respectivement en production de semence, soit autant de surfaces qui ne produiront plus de grain commercial.

En ce qui concerne les dépenses en plus, il y a l'achat de la semence enregistrée au coût d'environ 400 $ la tonne, le transport au poste de criblage (25 $ la tonne), les frais de criblage et d'ensachage et la main-d'oeuvre additionnelle pour l'éradication ou l'enlèvement des plants hors-type et autres espèces (2 heures par hectare). De plus, il faut ajouter tous les frais reliés directement à la production de semence comme les tests de germination, les frais d'inspection, les contributions obligatoires aux différentes associations et organismes. Pour ce qui est des frais de criblage et d'ensachage, on a considéré que le producteur ne possédait pas l'équipement et confiait ce travail à un centre spécialisé. Le prix utilisé est celui suggéré par l'Association des conditionneurs de semence. Ce prix comprend les frais de classement et, dans le cas de l'orge, les coûts de la désinfection, un traitement obligatoire.

Dans le cas de l'avoine, l'étude a été basée sur des rendements de 2,75 tonnes à l'hectare autant pour le grain de semence que le grain commercial. Un taux de semis de 120 kilogrammes à l'hectare a été utilisé et une perte de 4 % du volume récolté a été considérée lors de la manutention des grains de semence.

Pour l'orge, le rendement retenu est de 3,8 tonnes à l'hectare et le taux de semis, de 150 kilogrammes. Seuls les revenus et dépenses qui diffèrent ont servi à mesurer l'impact économique du changement. Ainsi, les frais de fertilisants, d'herbicides et les pratiques culturales sont considérés comme étant identiques, même chose pour les revenus retirés de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles. ■

On ne s'improvise pas
PRODUCTEUR DE SEMENCE CERTIFIÉE

Un producteur de céréales ne peut s'improviser producteur de semence certifiée. Des règles précises doivent être suivies. Il faut d'abord obtenir son adhésion à l'Association canadienne des producteurs de semence et à l'organisme canadien Secan pour les utilisateurs de variétés publiques.

Il faut par ailleurs choisir son terrain selon les cultures antérieures. Une bande d'isolement, variable selon les cultures avoisinantes doit être entretenue. Le champ doit être exempt de mauvaises herbes. Le silo à grain et toutes les machines utilisées pour le semis, la récolte et l'entreposage doivent être nettoyés avant leur utilisation.

Quelques producteurs ont développé une spécialité dans la production de semence. D'autres peuvent également développer une telle spécialité. Considérant que l'intérêt économique de produire sa propre semence est faible pour un producteur de céréales, ne devrait-on pas laisser cette production aux spécialistes? ■

C'EST DANS LE SAC

Performance • Qualité • Plus

LES SEMENCES DE MAÏS HYLAND ET SEMICO

Ensemble, nous savons que vous devez avoir un excellent rendement sous différentes conditions de croissance. Ce haut rendement fait partie intégrante de ce que vous recevez avec ces hybrides de maïs de grande qualité.

HYBRIDE	UNITÉS THERMIQUES	HUMIDITÉ	RENDEMENT BO/ACRE
Euros LG 3	2150*	24.7	91.3

Données recueillies de 108 parcelles de champs 1991-92
**Estimation d'unité thermique pour l'ouest Canadien, ajouter 100 unités thermiques pour l'Ontario, Québec, Maritimes.*

HYBRIDE	RENDEMENT	HUMIDITÉ %	PROTÉINE %
HL 2428	15.2	76.4	9.6

Données recueillies de 108 parcelles d'ensilage en Alberta, Manitoba, Ontario.

Euros LG 3 et HL 2428 avec notre programme de semence de maïs 10 plus 1 signifient performance, qualité, plus.

C'est dans le sac, Hyland.

Semico



4905 Boul. Laurier
Ste. Rosalie, Québec
514-799-3225

Quoi de neuf dans les céréales, le maïs et le soya?



PHOTO : GEORGES O'SHAUGHNESSY

Cinq nouveaux cultivars de céréales se sont ajoutés à la liste de recommandations du CPVQ: le blé Algot, l'avoine Donegal, les orges 2 rangs Lester et Iona et le triticale AC Polka.

Le Conseil des productions végétales publie ses nouvelles recommandations pour 1994.

par Johanne Van Rossum

Le choix des variétés est la première étape vers une régie optimum. Le travail de tous les chercheurs et collaborateurs engagés dans le développement de nouvelles variétés se retrouve dans les guides de recommandations du Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ). Les nouvelles recommandations de cultivars de céréales, de maïs ou de soya sont le résultat de nombreux essais effectués au champ.

La recommandation d'une variété de céréale résulte d'une série d'essais effectués au Québec seulement. Le comité céréales du CPVQ choisit parmi les cultivars enregistrés ou en voie de l'être ceux qui semblent les mieux adaptés au Québec. Ces cultivars sont semés à 10 sites différents. Après trois ans de données, le comité céréales décide quelles variétés il recommandera. Si une nouvelle variété démontre des qualités exceptionnelles, elle peut être recommandée après deux ans seulement.

L'enregistrement d'une variété se fait pour l'Est du Canada. Des essais sont menés en parcelles, mais pas uniformément dans toutes les régions (Québec, Ontario et Maritimes). Par exemple, une variété testée en Ontario seulement peut recevoir l'enregistrement pour tout l'Est du Canada si aucune des autres provinces concernées ne s'oppose à l'enregistrement. Le problème c'est que si une variété n'est pas testée au Québec par exemple, il n'y a pas de données disponibles pour le Québec. Le comité céréales du CPVQ doit se prononcer sur l'enregistrement de cette nouvelle variété sans vraiment savoir comment elle réagira au climat québécois. Pour s'opposer à l'enregistrement, on peut invoquer les caractères visuels distinctifs du grain, la qualité, une forte sensibilité aux maladies se caractérisant par la production de mycotoxines ou d'autres motifs valables.

Tout le processus d'enregistrement et de recommandation s'étale sur une période de cinq à six ans. C'est un modèle précis et fiable mais qui a l'inconvénient d'être long. Le comité céréales s'est nommé un comité ad hoc afin d'étudier des possibilités de réduire ce délai. Une des solutions propose une fusion des essais d'enregistrement et de recommandation.

Cette année, cinq nouveaux cultivars de céréales se sont ajoutés à la liste des recommandations du CPVQ: le blé *Algot*, l'avoine *Donegal*, les orges 2 rangs *Lester* et *Iona* et le triticale *AC Polka*. Plusieurs cultivars sont aussi à l'essai depuis deux ans dans les essais

Johanne Van Rossum, agronome, est superviseure des fermes de recherche de la Coopérative fédérée de Québec.

de recommandation. Ce sont les blés *Aquino*, *Celtic* et *Norseman*, les orges 6 rangs *Labelle* et *AC Burman*, l'avoine *AC Rigodon* et trois avoines nues, *AC Lotta*, *AC Percy* et *AC Hill*. Une décision de recommandation sera prise à la fin de cette saison.

Dans la catégorie des nouveautés à l'essai depuis un an seulement, on retrouve les blés *AC Mimi*, *AC Pollet* et *Bluesky*, les orges 2 rangs *Frin* et *AC Sirius* et les orges 6 rangs *Ac-Nadia*, *Codac*, *AC Stephen*, *Bella* et *TB891-6*. Dès le printemps 1994, certaines de ces variétés seront éligibles à la recommandation puisqu'il y aura deux ans de données.

Nouveaux hybrides de maïs recommandés

Il serait très long d'énumérer ici tous les nouveaux hybrides de maïs recommandés. Vous pouvez consulter la liste des hybrides recommandés en 1993 par le comité maïs du CPVQ. Cette liste est publiée chaque année en janvier. On remarque que la zone de 2500 à 2700 unités thermiques est celle qui a reçu le plus de nouvelles recommandations.

Après deux saisons éprouvantes pour le comité maïs, l'année 1992, malgré sa température, a permis de nouvelles recommandations pour les hybrides destinés à la production de maïs-grain. Chacune des zones d'unités thermiques maïs a quatre sites d'expérimentation des nouveaux hybrides. Avec les données recueillies en 1991, il fallait un minimum de trois sites par zones en 1992 pour produire de nouvelles recommandations. Une bonne préparation de terrain, une meilleure connaissance et un meilleur usage des équipements ont grandement amélioré la qualité des sites d'essais. Les compagnies semencières qui inscrivent des nouveaux hybrides de maïs dans le réseau d'essai effectuent une visite d'inspection à la mi-septembre de chaque année. Un résumé des commentaires sert à l'interprétation des résultats au moment de la récolte. Les nouvelles recommandations sont disponibles quelques semaines seulement après la récolte et les producteurs peuvent utiliser ces recommandations à temps pour la prochaine saison.

Dans une zone donnée, chaque hybride testé reçoit un indice de productivité, composé de trois critères: le rendement, l'humidité à la récolte et le pourcentage de verse. L'indice de productivité devient la base de comparaison entre les hybrides déjà recommandés (le groupe témoin) et le nouvel hybride. Quatre années-stations réparties sur au moins deux ans sont exigées pour l'enregistrement. Un minimum de six années-stations est requis pour la recommandation, donc en pratique deux ou trois ans.

Un choix plus grand dans le soya

Les producteurs québécois apprécient de plus en plus la culture du soya dans leurs rotations. Le choix des variétés offertes sur le marché est de plus en plus grand et ces nouvelles variétés sont mieux adaptées aux conditions de croissance du Québec.



Dans le maïs, c'est la zone de 2500 à 2700 unités thermiques qui a reçu le plus de nouvelles recommandations.

Les nouveaux cultivars ajoutés à la liste des recommandations sont tous des cultivars considérés comme hâtifs. *OAC Eramosa*, *Frima*, *Corona*, *AC Proteus* et *Sara* ont rempli tous les critères menant à la recommandation. La recommandation peut être faite après huit années-stations. Puisqu'il y a seulement quatre sites, le délai est de deux à trois ans entre l'entrée d'un nouveau cultivar et la recommandation aux producteurs. Le guide des cultivars recommandés inclut les données de 1990 à 1992. Ce guide vous a été acheminé à la fin de l'été. Le comité des oléoprotéagineux a tout mis en place pour être en mesure de vous fournir dès janvier ou février 1994 de nouvelles recommandations utilisant les données de 1993.

Les mêmes essais en parcelles servent aux fins d'enregistrement et de recommandation. Pour être considérés par le comité des oléoprotéagineux du CPVQ, ces essais doivent être réalisés au Québec. Les principaux critères de décision sont la maturité ou la précocité, le rendement, la teneur en protéines et en huile. Pour faciliter la comparaison entre les différents cultivars de soya, ils sont séparés en trois groupes de maturité et deux classes. Les cultivars sont hâtifs, mi-hâtifs ou tardifs et ils sont classés oléagineux ou à haute teneur en protéines.

Il y a une très forte corrélation entre la précocité et le rendement réel obtenu au champ. Plus un soya est hâtif, moins il a de chances d'obtenir un rendement élevé. Donc, le rendement de chaque cultivar est «corrigé» selon la maturité par un calcul statistique de régression. Ceci donne un rendement théorique sur lequel les décisions d'enregistrement et de recommandation sont prises.

Il est important de remarquer que les rendements publiés dans le guide des recommandations sont les rendements réels obtenus au champ. Ils peuvent sembler très élevés à première vue mais il ne faut pas oublier que ce sont des essais semés en petites parcelles. L'effet de bordure, la disposition de l'essai et la régie optimale des parcelles expliquent en grande partie ces rendements élevés. Puisque chacun des cultivars reçoit le même traitement, c'est la comparaison des rendements qui importe plus que le rendement absolu.

Les cultivars d'un même groupe de maturité sont comparés entre eux et à trois témoins. Un cultivar de groupe hâtif doit répondre aux critères de recommandation de son groupe de maturité et non être supérieur à tous les cultivars déjà recommandés.

Pour déterminer la classe d'un nouveau cultivar, on effectue une analyse en protéines et en huile. Si un cultivar possède un pourcentage de protéines supérieur de 2% à la moyenne des témoins, il tombe dans la classe des cultivars à haute teneur en protéines.

Un cultivar est enlevé de la liste des recommandations lorsque son rendement est inférieur à 95% du rendement calculé des témoins. ■

«Les semences certifiées, nous on y croit»

Chez les Vermette, on n'a pas attendu les changements aux programmes d'assurances agricoles pour utiliser des semences certifiées.

par Georges O'Shaughnessy

À la Ferme J.P. Vermette et fils inc. de Saint-Simon, on n'a pas attendu les changements aux programmes d'assurances agricoles pour mettre de son bord toutes les chances d'obtenir les meilleurs rendements possible. Ainsi, comme l'explique Michel Vermette, les semences certifiées sont depuis longtemps utilisées chez eux. À partir du début des années 1970 et même avant, alors que son père, Jean-Paul, était seul aux commandes de la ferme, il en a toujours été ainsi.

D'ailleurs, quand il regarde autour de lui, Michel Vermette constate avec satisfaction qu'une majorité de gens utilisent maintenant des semences certifiées pour les céréales et le soya. De toute façon, l'écart de prix qui existe entre l'achat de semence certifiée et le criblage de son propre grain a beaucoup diminué avec les années. «On parle environ de 7 $ le sac pour faire cribler son propre grain, comparativement à 12 $ le sac pour l'achat d'une semence certifiée», explique Michel Vermette. Avec la semence certifiée, les avantages suivants viennent en prime: on est certain de la pureté variétale, c'est-à-dire qu'on sait à quoi on peut s'attendre en terme de potentiel de rendement, de qualité du grain, de résistance à la verse, aux maladies, etc.

Avec la semence certifiée, on a également l'assurance de ne pas introduire de mauvaises herbes indésirables dans ses champs. Les normes de contamination par des semences de mauvaises herbes comme le chiendent ou la folle avoine sont très strictes. «En fait, résume Michel Vermette, la semence certifiée te permet de choisir ce qui te convient le mieux en termes de caractéristiques de ta plante. Par exemple, dans le soya, tu as des précisions quant au nombre de jours à la récolte. En choisissant quelques variétés différentes, cela permet d'échelonner le calendrier des travaux, tant pour les semis que pour la récolte. On a donc le temps de récolter chacune des variétés quand elle est à point. Pour tous ces avantages, c'est vraiment un faux problème de dire qu'on n'en emploiera pas parce que c'est plus cher!»

Georges O'Shaughnessy, agronome, est journaliste.



PHOTO: GEORGES O'SHAUGHNESSY

«Il ne sert à rien de choisir des hybrides tardifs, qui dépassent les UTM de notre zone. Ce qu'on gagne en rendement est souvent perdu au séchage», estime Michel Vermette.

Une logique particulière

Sur 450 hectares en culture, les Vermette en consacrent 240 au maïs-grain. Même si leur région est classée comme ayant 2800 UTM (unités thermiques maïs), ils travaillent avec des hybrides classés de 2550 à 2750 UTM. «On y va avec les unités thermiques du coin, sans plus, explique Michel Vermette. Avec du maïs plus tardif, tu perds au séchage ce que tu penses avoir gagné en rendement. Quand un grain est mature, ça te donne la chance d'avoir la qualité.»

Il parle avec ironie des producteurs qui semblent aimer produire du maïs dans la boue, du semis à la récolte. Ils choisissent des hybrides tardifs qui tardent justement à sécher l'automne venu. «Les gens ne semblent pas réaliser le tort immense qu'ils font à leur sol.» Pour lui, la meilleure méthode est encore de se fier aux choses sûres qui reviennent année après année: les conditions météorologiques. Il pleut à tous les automnes et plus on avance vers novembre, meilleures sont les chances de travailler en sol détrempé ou mouillé. Chez les Vermette, le mois de novembre est consacré au nettoyage de la machinerie, pas à la récolte.

Même si Saint-Hyacinthe est tout juste à côté avec ses 2900 unités, les Vermette se considèrent pour leur part dans une zone de 2500 à 2700 UTM. Ils pourraient donc, selon la Régie, aller jusqu'à 3000 unités si leur maïs était semé avant le début d'accumulation des unités thermiques. Leur expérience leur a par contre enseigné qu'il y avait une différence notable entre leurs champs et Saint-Hyacinthe, ce qui fait dire à Michel Vermette que



Jocelyn Ethier
St-André Est
(514) 537-3257



Léo Lauzon
St-Eustache
(514) 473-2349



Jean-Marie Ladouceur
St-Joseph du Lac
(514) 623-0891



Jacques Callens
Ste-Anne des Plaines
(514) 478-4580



Claude Mercier
St-Roch l'Achigan
(514) 588-2181



Martin Bélanger
St-Esprit
(514) 839-6165



Rémi Brisson
St-Jacques de Montcalm
(514) 839-6653



Daniel Adam
Ste-Elizabeth de Joliette
(514) 755-6183



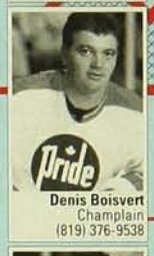
Jocelyn Coutu
Ste-Elizabeth de Joliette
(514) 759-7270



Maité Goerig
Maskinonge
(819) 227-2938



Louis Bourassa
St-Barnabé Nord
(819) 264-5581



Denis Boisvert
Champlain
(819) 376-9538



Yves Lizé
Ste-Anne de la Pérade
(418) 325-2600



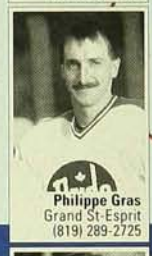
Normand Godin
Ste-Anne de la Pérade
(418) 325-2717



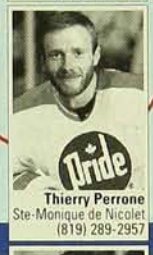
Michel Thibodeau
Princeville
(819) 364-2940



Jean-Guy Vincent
Ste-Séraphine
(819) 336-5576



Philippe Gras
Grand St-Esprit
(819) 289-2725



Thierry Perrone
Ste-Monique de Nicolet
(819) 289-2957



Marc Dujardin
St-Elphège
(514) 564-2170



Serge Lague
St-Cyrille de Wendover
(819) 397-4271



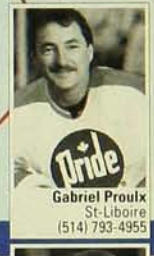
Sylvain Forcier
St-Bonaventure
(819) 396-2427



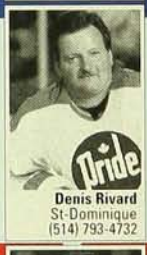
Bernard St-Martin
St-Nazaire d'Acton
(819) 392-2922



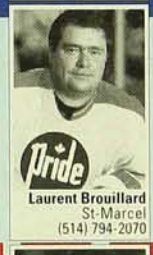
Aurèle Labrecque
St-Valérien
(514) 549-2265



Gabriel Proulx
St-Liboire
(514) 793-4955



Denis Rivard
St-Dominique
(514) 793-4732



Laurent Brouillard
St-Marcel
(514) 794-2070



Aurèle Méthot
St-Louis
(514) 788-2917



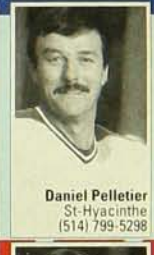
Régent Jalbert
St-Denis sur Richelieu
(514) 787-3051



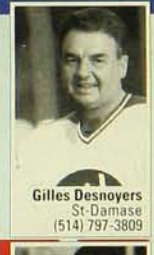
Pierre Lussier
Varennes
(514) 652-2186



Yvan Beauregard
La Présentation
(514) 796-5756



Daniel Pelletier
St-Hyacinthe
(514) 799-5298



Gilles Desnoyers
St-Damase
(514) 797-3809



Christian St-Jacques
St-Pie
(514) 772-5719



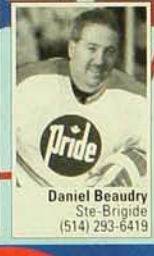
Jocelyne Deswarte
St-Mathias
(514) 658-7868



Rolland Ingalls
Standbridge East
(514) 248-2330



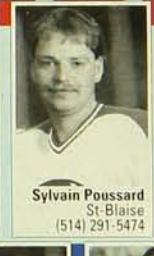
Todd Ingalls
Standbridge East
(514) 248-2330



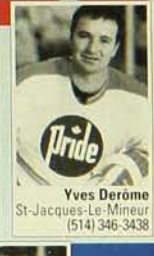
Daniel Beaudry
Ste-Brigide
(514) 293-6419



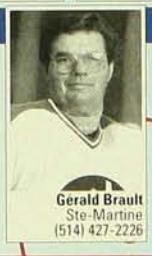
Léopold Bonneau
St-Alexandre d'Iberville
(514) 346-2894



Sylvain Poussard
St-Blaise
(514) 291-5474



Yves Dérôme
St-Jacques-Le-Mineur
(514) 346-3438



Gérald Brault
Ste-Martine
(514) 427-2226



Ronald Daoust
Ste-Barbe
(514) 371-8968

Pride®



Tommy Coté (Agrimix Inc)
Huntingdon
(514) 264-5450



Pierre Bissonnette
St-Polycarpe
(514) 265-3490

Dans chaque région du Québec, choisir l'hybride de maïs le mieux adapté est une décision importante

Vous pouvez faire confiance à l'équipe Pride qui vous proposera un véritable choix grâce à une gamme encore plus performante. Réservez dès maintenant les semences de votre choix chez votre agent local.

K 123 · K 129 · 6355 · K 213

K 101 · K 127 · K 154 · K 210

Semences Pride

C.P. 26085
Montréal (Québec) H3M 3E8
Tél.: (514)334-2835

la carte actuelle est peut-être un peu généreuse dans ses unités.

Chez eux, on sème le 2700 unités en premier et on finit par le 2550. On récolte à l'inverse et quand on arrive au 2700, il est prêt. L'an dernier, le maïs le plus humide qu'ils ont récolté atteignait 28 % d'humidité. Ils avaient également fait un essai avec un 2850 unités dont tout le monde leur vantait les mérites et le rendement élevé. On l'a récolté à la fin octobre, à 32 % d'humidité... À titre de comparaison, on avait récolté un peu plus tôt des hybrides de 2600 UTM à 24 % d'humidité, avec un rendement égal ou supérieur à ce «fameux» 2850!

Michel Vermette se montre toutefois inquiet avec une des exigences de la Régie, celle d'avoir à utiliser des hybrides de maïs enregistrés par Agriculture Canada. Selon lui, cela risque de freiner le développement de nouvelles variétés et les essais au champ de variétés expérimentales. Il pense que les producteurs seront réticents à faire des essais au champ sur de bonnes surperficies si ces dernières ne sont pas admissibles aux programmes d'assurance.

Dans le même ordre d'idées, Michel Vermette songe aussi à certaines variétés qui se comportent bien localement, tout en ne donnant pas de bons rendements ou une bonne performance dans les essais du Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ), et qui finissent par disparaître des recommandations. Il donne en exemple un hybride de maïs qui se comportait très mal en sol sableux, mais qui rendait très bien chez eux, sur sol argileux, et arrivait bien sec à la récolte. Il a fini par être retiré des recommandations officielles.

À part cela, toutefois, Michel Vermette ne voit pas vraiment de contrainte dans les nouvelles exigences de la Régie. «Les nouvelles règles sont encore au-delà de ce à quoi nous nous astreignons déjà.» Pour lui, il n'y a rien de bien nouveau là-dedans: ce ne sont que de bonnes pratiques que tout producteur devrait suivre, de toute façon.

«Il était effectivement un peu choquant de voir des gens recevoir année après année des compensations à l'assurance-récolte en ne mettant que le minimum au départ de la saison. On favorisait la médiocrité. Je suis content de voir qu'on prend les mesures pour que les producteurs mettent au moins le minimum», conclut-il. ■

Des changements aux programmes d'assurance

Depuis cette année, la Régie des assurances agricoles du Québec a entrepris une réforme des critères d'admissibilité à ses programmes d'assurance. D'autres changements sont annoncés pour 1994.

par Georges O'Shaughnessy

C'est pour faire suite aux voeux exprimés de toutes parts lors du Sommet sur l'agriculture québécoise de juin 1992 que la Régie des assurances agricoles a entrepris cette année une réforme de ses programmes d'assurance-récolte et d'assurance-stabilisation. Les changements se trouvent principalement au plan des exigences à rencontrer pour être assurable.

Déjà en 1993, les producteurs inscrits à l'assurance-récolte devaient présenter un plan de culture signé par un agronome, démontrant qu'ils respectaient les exigences culturales recommandées par le Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ) ou toute autre technique reconnue. Pour les deux programmes d'assurance, les producteurs devaient aussi respecter les dates ultimes de semis décrétées à l'assurance-récolte, c'est-à-dire le 1er juin pour le maïs-grain, le blé et le soya, et le 15 juin pour l'avoine et l'orge.

Pour les céréales et le soya, ils devaient utiliser des variétés de qualité généalogique (semence certifiée ou mieux) ou de la semence criblée pour laquelle un test de germination permettait de déterminer le taux de semis à utiliser pour rencontrer les doses recommandées par le CPVQ. Enfin, pour ce qui est du maïs-grain, il fallait utiliser des variétés enregistrées par Agriculture Canada, dont les exigences en unités thermiques maïs (UTM) correspondent à celles de la carte du CPVQ de distribution des UTM de la zone, avec un dépassement permis de 100 UTM maximum, en tenant compte de la date de semis.

La Régie a également introduit cette année le principe indemnitaire à ses programmes. Ce principe vise à éliminer l'indemnisation d'une même perte à la fois par l'assurance-récolte et l'assurance-stabilisation. Désormais, la protection offerte en assurance-récolte sera basée sur le prix du marché.

En fait, la Régie veut s'assurer que le producteur aura réuni toutes les conditions qui devraient lui permettre d'obtenir un rendement adéquat dans ses champs. À ce chapitre, le plan de culture est ce qui permet à la Régie, en tant qu'assureur, «d'évaluer le risque qu'elle encourt».

Une question d'équité

Pour le vice-président et directeur général adjoint à la Régie, Conrad Bernier, le but de ces changements est clair: «Des grandes orientations ont été données au Sommet de 1992 et nous voulons que les actions résultant des programmes d'assurances agricoles soient cohérentes avec celles de l'ensemble du monde agroalimentaire. Nous avons 600 000 hectares de céréales au Québec: il s'agit de voir comment on les gère, comment on peut arriver à produire de la façon la plus intelligente possible. Il nous faut aussi administrer les programmes d'assurances agricoles d'une façon adéquate. C'est une question d'équité pour les producteurs qui y contribuent année après année, tout comme il s'agit d'une question de responsabilité envers le public en général et les gouvernements provincial et fédéral qui contribuent à la caisse.»

En 1994, toutes les exigences de 1993 seront maintenues, avec quelques modifications cependant. Ainsi, le plan de culture deviendra obligatoire également pour l'assurance-stabilisation. Pour ce qui est des céréales à paille et du soya, seules les semences certifiées (ou mieux) seront acceptées. Pour le maïs-grain, les exigences quant au dépassement des UTM sont maintenues, mais les semis devront par contre être effectués avant la date de début d'accumulation des UTM de la zone. La carte de distribution des UTM est actuellement en révision. ■

Du cidre à la mode champenoise... et du bon!

Denis Charbonneau a décidé de mettre toutes ses pommes, ou presque, dans le panier de la vente au détail... et dans le cidre.

par Aubert Tremblay

Vous avez déjà entendu parler de ces maniaques qui, pour faire du champagne, s'amusent à tourner à la main, et quotidiennement, leurs précieuses bouteilles? Dans leurs caves fraîches et humides, ils répètent inlassablement le même geste: un quart de tour à gauche sur ces deux bouteilles-ci, un quart de tour sur ces deux-là...

Eh bien, pas besoin d'aller jusqu'en Champagne pour rencontrer de ces perfectionnistes. Il y en a ici tout près. À Saint-Grégoire, par exemple. Denis Charbonneau, pomiculteur de son métier, s'est résigné à répéter ce fameux geste depuis qu'il a décidé de faire son propre cidre... méthode champenoise s'il vous plaît.

La raison de ces petites rotations faites jour après jour, c'est la lie. Le champagne, comme le cidre à la mode champenoise, en fait beaucoup, semble-t-il. Pour l'éliminer, on n'a pas encore trouvé de meilleure méthode que celle d'incliner les bouteilles goulot en bas, et de laisser glisser le dépôt vers le bouchon. En tournant les bouteilles, on l'aide à descendre. Après quelques semaines (dans le cas du cidre du moins), on peut l'enlever. Il suffit alors de faire geler le goulot, pour empêcher que le précieux liquide ne s'échappe, puis d'ouvrir la bouteille et d'en extraire le glaçon.

Mais pourquoi Denis Charbonneau se donne-t-il tant de mal pour faire du cidre à la française? D'abord parce que le cidre a déjà eu très mauvaise réputation au Québec. Aujourd'hui, plusieurs producteurs comme lui tiennent mordicus à en faire du bon, pour lui redorer le blason un peu. Ensuite, parce que le marché du gros est très difficile ces années-ci. La pomme importée fait mal. Denis Charbonneau a donc décidé de miser plutôt sur la vente en kiosque. Et pour que ça fonctionne, il faut offrir les meilleurs produits possible.

Enfin, pour être honnête, il faut dire que le travail dans la cave n'est pas si terrible que ça... Question de volume, car Saint-Grégoire n'est pas la Champagne. Le retournement des bouteilles ne prend donc qu'environ une demi-heure par jour.



PHOTO: AUBERT TREMBLAY

Denis Charbonneau s'est aménagé une cave à l'image de celles des vignobles français.

«J'aime les clients»

Denis Charbonneau a grandi dans les pommes. Son père était lui-même pomiculteur, depuis 1952. Le fils a acheté son premier verger en 1983. Mais ce n'est qu'en 1987, quand il a construit la première partie de son kiosque, qu'il a pris sa nouvelle orientation. «Le marché de la pomme se dégrade, déplore-t-il. Il y a une surproduction mondiale et le prix du gros baisse. Mais le consommateur, lui, paie toujours le même prix.»

Il continue à vendre ses fruits à des emballeurs et même à des exportateurs (sa coop, en fait), mais il mise beaucoup sur la vente à la ferme. «Je veux développer la vente directe au consommateur, affirme-t-il, et faire de moins en moins de gros. On est bien situés, ici, près de l'autoroute 10 et de la ville de Saint-Jean.» Lui et ses voisins pomiculteurs paient d'ailleurs pour entretenir des panneaux publicitaires sur l'autoroute et le long du chemin qui mène jusqu'à leurs vergers. «J'aime travailler avec les clients, ajoute-t-il. Quand tu te forces pour faire une bonne pomme, tu sais à qui elle va.» Il affirme, par exemple, tailler ses pommiers standards deux fois par an, histoire de leur permettre de faire de meilleurs fruits. Pour apprendre à faire du cidre («ce sont les clients qui me l'ont de-

Aubert Tremblay est journaliste.

mandé», affirme-t-il), il a suivi un cours à Saint-Hyacinthe et est allé se renseigner en France. Il y a rencontré un œnologue qui l'a beaucoup aidé.

Faire un bon cidre à la mode champenoise, ça prend environ un an, a-t-il appris. D'abord, il faut presser les pommes pour en extraire le jus. Denis Charbonneau s'est acheté, pour ce faire, une presse commerciale. Ensuite, on met le jus dans des barils de chêne et on l'y laisse pendant six mois, à une température d'environ 18°C. C'est la première fermentation. Puis, Denis Charbonneau fait «faire sa mousse» au cidre, avec un procédé qu'il ne veut pas dévoiler. Ensuite vient l'étape des «pupitres», c'est-à-dire ces supports qui gardent la bouteille inclinée vers le bas, permettant à la lie de descendre. Cette étape dure quelques semaines. Denis Charbonneau a dû s'associer avec un autre producteur pour acheter la machine qui fait geler les goulots. La dernière étape est la plus simple: on laisse le cidre mûrir dans ses bouteilles à la cave. C'est là que le gros de la mousse se fait.

Denis Charbonneau assure que tout son cidre est fait à partir de pommes cueillies à la main. À part le cidre méthode champenoise, il fabrique aussi un cidre sans mousse, dit «plat». «Comme ça se faisait autrefois, chez le cultivateur», souligne-t-il. Mais pas comme celui qui se vendait dans les années 70... C'est un cidre un peu plus corsé qui contient 10 % d'alcool, alors que le mousseux en contient 7 %.

Il ne pense même pas mettre son cidre sur les rayons de la Société des alcools du Québec. Cela l'obligerait à le vendre au moins deux fois plus cher. Actuellement, il vend son mousseux dix dollars, le «plat» six. «Un permis commercial? Ça prendrait une grosse usine», explique-t-il.

Depuis 1987, son kiosque s'est agrandi deux fois. Denis Charbonneau y a aménagé un endroit avec des tables, un grand refrigérateur, un espace pour la trieuse et pour la presse à jus, une cuisine, en plus de la cave et du lieu où fermente le cidre en baril.

Toutes sortes de produits

Le kiosque est maintenant ouvert à l'année et Denis Charbonneau y offre toutes sortes de produits. Car, en plus de ses 32 hectares de pommiers, il possède aussi une érablière (1500 entailles) et une framboiseraie (un hectare). Cela lui permet de vendre, par exemple, des tartes aux framboises (en plus de celles aux pommes), des confitures, du sirop d'érable... Tout est fait sur place, ce qui ajoute à l'attrait pour le client.

Et, tant qu'à utiliser une méthode champenoise, Denis Charbonneau a voulu donner à ses installations un petit air vieille France. Sa cave, par exemple, où il invite ses clients à la traditionnelle dégustation, est toute construite sous terre. Une atmosphère et un décor qui rappellent les caves françaises. «Des caves comme la mienne, lance-t-il avec fierté, il n'y en a même pas à Rougemont!» Elle n'a pas que des avantages touristiques. En étant sous terre, elle offre au cidre une température vraiment constante.

L'orientation «détail» de Denis Charbonneau semble très bien lui réussir jusqu'ici. «J'ai des clients qui viennent toutes les trois semaines et qui remplissent leurs coffres d'auto. C'est pour tous leurs voisins...»

Ses projets: renouveler ses vergers en remplaçant ce qu'il lui reste de pommiers standards par des variétés plus sucrées, plus attrayantes. Car l'ennemi, même dans le détail, c'est encore la pomme importée... ■

Des concurrents s'inquiètent de nos succès

Le Québec occupe une position clef à Toronto et s'affirme de plus en plus sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre.

par Pierre Sauriol

En 1970, l'Ontario dominait le marché des légumes au Canada et à Montréal. Aujourd'hui, le Québec est devenu un joueur clef à Toronto. Le Michigan et New York nous concurrençaient fortement sur les marchés de Nouvelle-Angleterre. Aujourd'hui, le Québec y occupe une position qui les dérange. En fait, nos succès dérangent tellement nos concurrents qu'ils en étudient de près les raisons.

Il faut dire que chez nos concurrents, le portrait n'est pas rose. Au Michigan, par exemple, les producteurs ne prévoient pas d'augmentation des superficies en culture maraîchère. On prévoit même la disparition de plusieurs fermes rentables et efficaces. Le secteur de la transformation des légumes, qui y est peu important, ne se développera pas. Les perspectives de profit vont continuer à varier d'une saison à l'autre. Le maintien des tendances actuelles entraînera même une baisse de rentabilité générale. L'utilisation de fertilisants devrait diminuer d'au moins 25 %, non seulement à cause des préoccupations environnementales mais aussi par souci de réduire les coûts de production. Les approches plus écologiques permettront de leur côté de réduire l'utilisation d'insecticides et de fongicides de 20 à 30 %. Cependant, le ralentissement de la recherche en lutte intégrée à l'Université du Michigan freinera le développement de cette approche. Le maintien de la compétitivité exige une augmentation de la qualité des produits: les producteurs du Michigan devront donc améliorer la réfrigération, la manutention et les emballages.

Des concurrents très sérieux

Dans l'État de New York, on s'inquiète de l'impact de l'accord de libre-échange nord-américain. Ces producteurs sont convaincus que la production de légumes va augmenter au Mexique et que le secteur de la transformation va s'y développer. Durant les 15 dernières années, les superficies de la plupart des légumes de l'État de New York ont légèrement augmenté. Les surfaces cultivées en betteraves ont diminué. Celles de haricots de transformation, de choux pour la choucroute, de céleri et de laitue sont demeurées stables.

Les producteurs ontariens nous perçoivent comme des concurrents très sérieux qui accaparent une part croissante

Pierre Sauriol, agronome, est conseiller en horticulture au MAPAQ, à Saint-Rémi.



PHOTO: PIERRE SAURIOL

Nos concurrents ont manqué le virage de la chaîne froid et de la palettisation. Mais ils cherchent à corriger leurs faiblesses.

de leur marché. En été, nous leur expédions quotidiennement de la laitue, du céleri, des haricots, des choux, des radis, des oignons verts, des piments, des choux-fleurs... En pleine saison, sur le terminal de Toronto, près de 50 % des légumes proviennent du Québec. Un grossiste du terminal attribue ce succès à la qualité supérieure du produit québécois, qualité obtenue par une classification plus sévère, un refroidissement rapide et des emballages impeccables.

Les producteurs de Nouvelle-Angleterre, des Maritimes et de l'Ontario cherchent à comprendre les causes de notre succès. En plus d'inviter des conférenciers du Québec à les entretenir sur le secteur horticole, des groupes de producteurs du Massachussets, de New York, du Michigan, du Maine et du New Jersey viennent nous visiter. Ceux des Maritimes et de l'Ontario ont fait de même.

En fait, nos concurrents cherchent les raisons de notre succès alors que plusieurs d'entre eux stagnent ou régressent. Ils veulent comprendre comment nous pouvons les concurrencer sur leurs propres marchés.

Conscients d'avoir manqué le virage de la chaîne froid, de la palettisation, des regroupements de légumes divers (mix), les compétiteurs se remettent à la tâche pour reconquérir leur marché ou assurer leur survie. Maintenir notre position enviée nous forcera à continuer de répondre aux exigences des clients, à combler les nouveaux marchés et à offrir de nouvelles présentations de légumes. ■

La compétition viendra-t-elle des Maritimes?

Depuis 15 ans, les producteurs du Québec ont conquis une bonne part du marché des Maritimes aux dépens de l'Ontario. Mais il ne faut pas oublier que les provinces atlantiques sont pourvues d'excellents sols et jouissent d'un climat maritime qui allonge leur saison à l'automne. Aussi, la production de légumes s'y développe.

En Nouvelle-Écosse, on compte plus de 350 producteurs qui génèrent environ 20 millions de dollars sur une superficie supérieure à 5000 hectares. Plus de 75 % des légumes sont produits dans le comté de Kings et 20 % dans le comté de Cumberland. Ces producteurs fournissent environ le quart des besoins de la province. Au Nouveau-Brunswick, si les superficies sont moins importantes qu'en Nouvelle-Écosse, elles y augmentent lentement mais sûrement. Le brocoli est la culture dont le développement est le plus rapide.

Des producteurs des Maritimes ont commencé à exporter vers la Nouvelle-Angleterre, principalement à Boston: la concurrence avec nos légumes risque d'y être forte. En effet, les producteurs des Maritimes ont des affinités de langue et de culture avec les acheteurs de Boston: leur entrée sur le marché y est plus facile. D'ici quelques années, la production maraîchère des Maritimes et du Maine risque d'affecter nos exportations vers l'Atlantique et Boston. ■

LA NOUVELLE FORCE TECHNOLOGIQUE
a deux nouvelles recrues

Les nouveaux tracteurs 7200 (92 HP) et 7400 (100 HP)

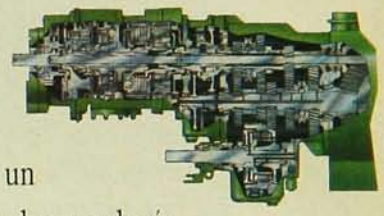


SÉCURITÉ VIVEZ-LA

Moteur 6 cylindres à turbocompresseur. Le nouveau tracteur 7200 est équipé d'un moteur John Deere de 5,9 L (92 HP) et le nouveau 7400 est muni du robuste moteur John Deere de 6,8 L (100 HP). Vous obtenez jusqu'à 34 % d'élévation de couple. Cela signifie une excellente force de traction et une puissance soutenue pour les travaux à la PDF, les labours et les travaux au chargeur.



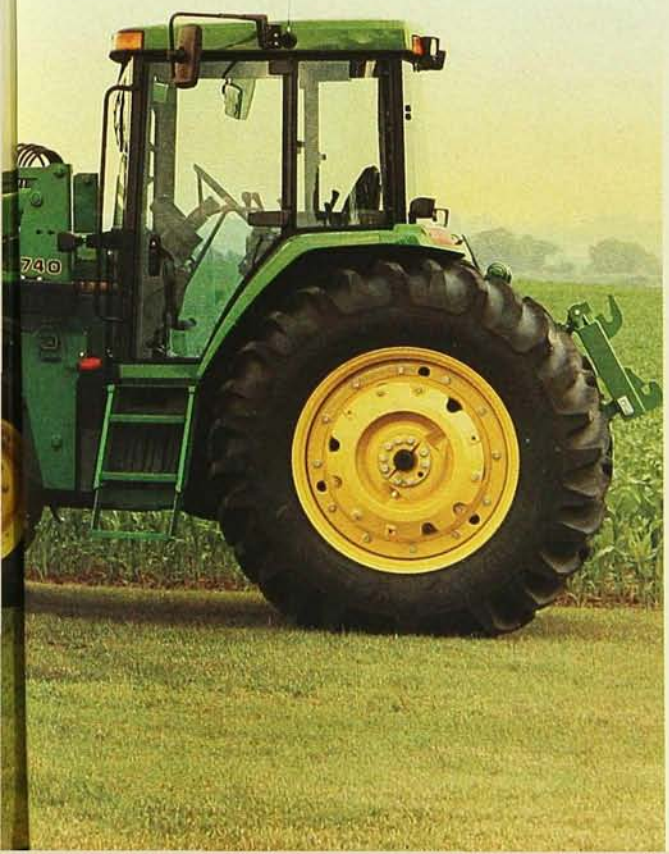
Choix de deux boîtes de vitesses. La SyncroPlus[MC] économique à 12 rapports est standard sur ces nouveaux tracteurs. Cette boîte entièrement synchronisée et à capacité de changement en marche facilite les opérations de transport et de chargement. Ou optez pour la grande productivité de la boîte PowrQuad[MC] (montrée) à 16 rapports. Vous obtenez 4 vitesses assistées dans chacune des quatre gammes entièrement synchronisées pour adapter instantanément la puissance aux conditions. Et ces deux boîtes offrent notre embrayage PermaClutch[MC] 2 à disques humides pour un embrayage doux et une longue durée.



Système hydraulique haute pression, de grande capacité. Les nouveaux tracteurs 7200 et 7400 ont un système hydraulique à haute pression et de grande capacité. Leur pompe de 1 L/s (1,64 L/s en option) peut livrer une pression de 203 kg/cm^2 pour une réaction rapide des instruments et des fonctions multiples. L'attelage 3 points a une capacité de 3350 kg (3800 kg en option avec P.A.M. Caster/Action[MC]).



Passez chez le concessionnaire John Deere pour une démonstration de ces nouveaux tracteurs 6 cylindres à boîte de vitesses docile et performance hydraulique remarquable. Découvrez la **NOUVELLE FORCE TECHNOLOGIQUE.**



Modèle	Puissance/PDF	Régime	Cylindrée	Cylindres	Élévation de couple
6200	66	2300	3,9 L	4	35 %
6300	75	2300	3,9 L	4	35 %
6400	85	2300	4,5 L	4	38 %
NOUVEAU 7200	92	2100	5,9 L	6	30 %
NOUVEAU 7400	100	2100	6,8 L	6	34 %
7600	110	2100	6,8 L	6	38 %
7700	125	2100	7,6 L	6	38 %
7800	145	2100	7,6 L	6	38 %

JOHN DEERE

John Deere Limitée, 295, rue Hunter, Grimsby (Ontario) L3M 4H5

La Matapédia: capitale forestière canadienne 1993

Cette année, la Vallée est en fête. Malgré les festivités, l'avenir reste incertain.

par Pierre Dubois

Qu'est-ce qui est unique dans l'histoire forestière de la Matapédia? «Ce sont des gens qui se sont levés debout avec les Opérations Dignité et qui ne se sont jamais rassis par la suite», répond l'administrateur régional de Forêts Canada dans le Bas-Saint-Laurent, Jean-Guy Gagnon. Cette année, la Vallée de la Matapédia est en fête. Elle reçoit le titre de Capitale forestière canadienne. En lui attribuant ce titre, l'Association forestière canadienne récompense «une communauté dont l'histoire et l'avenir sont étroitement liés à la forêt». La ville de La Sarre en Abitibi recevait le même titre en 1989.

Depuis le début de l'année, les événements à caractère forestier se bousculent dans la Matapédia. Débats, conférences, expositions, congrès et réunions d'organismes forestiers donnent lieu aux différentes festivités.

Cependant, malgré une brillante histoire forestière, l'avenir de la Vallée est incertain puisque le présent s'avère pour le moins difficile. En 1992, selon le directeur général de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV), Yoland Légaré, 336 travailleurs avaient été embauchés pour un total de 4245 semaines de travail. Cette année, les restrictions budgétaires des gouvernements sévissant, il parle de seulement 750 semaines de travail. Selon lui, l'État devrait régionaliser ses subventions en forêt privée. Le prix du bois dans le Bas-Saint-Laurent–Gaspésie est moins élevé que dans plusieurs autres régions du Québec. Les travaux d'aménagement forestier y sont donc moins rentables. Yoland Légaré estime que certaines régions du Québec n'ont pas besoin des subventions gouvernementales pour rentabiliser leurs travaux forestiers. Il souhaite un genre de péréquation dans le versement des subventions afin d'équilibrer les disparités régionales. «Si le prix du bois à pâte était comparable à celui du reste de la province, la SERV aurait eu des revenus supérieurs de 150 000 $ l'an passé», explique-t-il. Malgré les festivités, le directeur général de la SERV n'a donc pas le cœur à la fête. La moitié du budget des festivités de la capitale forestière nationale provient des gouvernements. Selon Claude Beaupré, contremaître à la retraite de la SERV, les dollars du gouvernement investis dans les festivités représentent bien peu de choses comparativement à ce qui devrait être fait. Selon lui, la SERV pourrait être obligée de cesser ses opérations. «Les organismes de gestion en commun (autre nom des regroupements forestiers) sont tous en train de crever, lance-t-il. Les gouvernements font peu de choses pour promouvoir la forêt.» Claude Beaupré se demande ce qu'il restera lorsque se termineront les festivités en décembre prochain. Les gens de la forêt privée de la Vallée de la Matapédia n'ont donc pas fini de revendiquer. ■

Pierre Dubois est ingénieur forestier.



PHOTO: MAPAQ – DIRECTION DES COMMUNICATIONS

«Une communauté dont l'histoire et l'avenir sont étroitement liés à la forêt.»

Une histoire mouvementée

Les Opérations Dignité ont amorcé le premier grand mouvement de revendications qu'a connu le Québec rural. Au début des années 70, les technocrates gouvernementaux proposaient la fermeture pure et simple de toute une série de villages de l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie. L'opposition populaire s'est alors consolidée autour de projets de développement économique. On a mis sur pied cinq sociétés d'exploitation des ressources. La plus importante est la Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV), qui regroupait 566 propriétaires et donnait de l'emploi à 336 personnes en 1992. Il s'agit probablement du plus important groupement forestier de la province. Dans certaines paroisses, 75 % des chefs de famille travaillent pour la société. Et tout le monde s'engage. Selon Jean-Guy Gagnon, qui fut un temps directeur général de l'organisme, il est arrivé qu'une seule assemblée générale dure trois jours! La région est connue comme le berceau de l'aménagement forestier en forêt privée.

En 1981, la Vallée de la Matapédia faisait la manchette. La route et la voie ferrée sont bloquées. Sur une population de quelque 25 000 personnes, entre 5 000 et 8 000 sont dans la rue. Même s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils voulaient, soit une papeterie dans la Vallée, les gens ont montré qu'ils ne se laisseraient pas faire. ■

L'éleveur et le vétérinaire ne sont plus seuls

Pour régler certains problèmes de santé du troupeau, l'éleveur peut faire appel à des spécialistes qui travailleront en équipe avec lui et son médecin vétérinaire.

par Gilles Rivard

Les problèmes de santé auxquels les troupeaux doivent faire face sont de plus en plus complexes et sont de plus en plus liés à leur environnement, à leur alimentation et aux nouvelles technologies de production. La prévention et le contrôle des maladies ne sont donc pas toujours l'affaire d'une seule catégorie de personnes.

Lorsqu'un problème de santé survient dans un troupeau, l'éleveur doit penser d'abord à sauver le ou les animaux malades. Ainsi, habituellement, il fera appel à un médecin vétérinaire afin «d'éteindre l'incendie». Après que les traitements d'urgence auront été administrés, l'éleveur bien avisé se posera probablement la question suivante: comment prévenir cette maladie dans l'avenir ou du moins comment puis-je la contrôler?

À cette question, il se peut fort bien que ni l'éleveur ni le médecin vétérinaire n'ait de réponses bien précises. Par exemple, l'éleveur ou le médecin vétérinaire peut fort bien soupçonner un défaut de ventilation comme cause favorisante de pneumonie dans une pouponnière. Mais pour corriger le problème, il est bien possible qu'ils aient besoin des conseils d'un ingénieur agricole.

Un cas évident: l'érosion des sphincters des trayons

L'érosion ou l'induration des sphincters des trayons est un problème commun pour lequel on consulte le médecin vétérinaire. Les causes peuvent être multiples (voir l'encadré).

Gilles Rivard, médecin vétérinaire, est consultant en santé animale pour le MAPAQ à Rock Forest.



PHOTO: AUBERT TREMBLAY

L'avis de l'ingénieur agricole peut être crucial dans le cas des maladies respiratoires des veaux. Il faudra parfois opter pour un élevage à l'extérieur.

Il peut être parfois facile d'identifier la ou les causes de tels problèmes. Un éleveur attentif pourra détecter l'usure excessive des manchons-trayeurs ou constater l'écrasement d'un trayon. Un médecin vétérinaire diagnostiquera facilement la présence de verrues ou de lésions de mammilite ou bien des techniques de traite irrationnelles ou non hygiéniques. Cependant, si plusieurs causes sont impliquées en même temps, il faudra obtenir l'aide d'autres spécialistes. Ainsi, si le médecin vétérinaire n'est pas équipé de l'instrumentation nécessaire à l'inspection de la trayeuse mécanique, il faudra demander l'avis du concessionnaire de machines à traire, que ce soit pour trouver la pièce déficiente ou pour s'assurer que cet équipement n'y est pour rien dans les problèmes de trayons. Dans certains cas difficiles, il faut procéder de cette manière, en éliminant une à une les causes possibles. Après avoir éliminé l'engelure des trayons et l'irritation par des produits chimiques par exemple, on pourra faire appel à un maître-électricien ou à un ingénieur afin de détecter la présence de tensions parasites.

S'il est très rare que l'on fasse appel à tout ces gens, il arrive quelquefois que plusieurs de ces spécialistes doivent travailler ensemble pour trouver les causes et les solutions à des problèmes semblables.

La profession vétérinaire s'est appliquée à identifier les micro-organismes pathogènes associés aux

Ces deux coupables sont à l'origine de 80 % des diarrhées

First Defense[MC] peut protéger les veaux contre ces deux virus



CORONAVIRUS **E. COLI**

La diarrhée des veaux peut transformer vos profits en véritable cauchemar de maladie récidivante et traitements laborieux.

FIRST DEFENSE[MC] est un nouvel agent préventif vous permettant d'échapper à la diarrhée des veaux. C'est le seul anticorps oral pour les veaux s'attaquant spécifiquement à **l'E. coli** et au **coronavirus** - les deux causes principales de diarrhée.

Étant donné que FIRST DEFENSE est administré directement aux veaux dans les douze heures suivant leur naissance, vous pouvez être assuré qu'ils recevront 100 % des bienfaits prévus du produit. Les capsules monodose sont faciles à administrer au moyen du pistolet d'administration fourni. De plus, il n'est pas nécessaire de les garder au réfrigérateur.

FIRST DEFENSE offre une double protection et est facile à administrer.

Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire au sujet de FIRST DEFENSE, la meilleure défense contre la diarrhée des veaux.



First Defense[MC]

ImmuCell

FIRST DEFENSE est une marque déposée de Immucell Corp.

Boehringer Ingelheim

LA RECHERCHE AVANT TOUT

maladies du système respiratoire et à développer des médicaments antibactériens et des vaccins. Or, depuis une dizaine d'années, on s'est rendu compte que l'environnement et l'altération de la résistance du veau sont des causes favorisantes importantes des maladies respiratoires. Par conséquent, l'identification et la correction des pratiques de régie déficientes et des normes de l'environnement défectueuses favoriseront la santé des veaux (voir le tableau).

L'éleveur, aidé de son médecin vétérinaire, pourra souvent identifier plusieurs points de régie susceptibles de corriger le niveau de microorganismes dans l'habitat du veau. On peut citer en exemple: la mise bas dans la vacherie principale; l'introduction constante de veaux dans l'unité qui leur est réservée, sans jamais briser le cycle en désinfectant et en respectant une période de vide sanitaire (2 à 4 semaines); la direction du «flow» d'air des animaux adultes vers les plus jeunes (transfert des maladies des animaux plus âgés vers les plus jeunes).

Très souvent, l'avis d'un ingénieur agricole sera d'un grand secours pour aider à trouver des solutions à ces points de régie défectueux. Celui-ci pourra évaluer les besoins en changements d'air par heure dans chaque partie des bâtiments et pour chaque saison. Il pourra conseiller tel système de ventilation plutôt que tel autre ainsi que la capacité des appareils nécessaires. Il pourra également calculer l'espace vital nécessaire pour chaque groupe d'âge de veaux et recommander les aménagements qui favoriseront le bien-être et la santé des jeunes animaux. Il peut même fournir des plans de construction ou d'aménagement. En consultation avec l'éleveur et le médecin vétérinaire, il faudra parfois décider entre un aménagement d'une partie du bâtiment principal en pouponnière et la construction séparée d'une pouponnière. Ou encore entre un système d'élevage intérieur à la chaleur et un système de «huches» à l'extérieur.

Parfois, l'intervention d'un quatrième spécialiste est nécessaire, soit le médecin vétérinaire pathologiste attaché à un laboratoire de pathologie. Lors de multiplication de cas semblables et difficiles à traiter, celui-ci pourra apporter une aide précieuse en précisant la ou les causes déterminantes (microorganismes) qui orienteront le choix des traitements par le médecin vétérinaire praticien.

D'autres problèmes de santé complexes nécessiteront l'avis de plusieurs spécialistes. On n'a qu'à penser aux problèmes d'infertilité dans un troupeau où, en plus de l'éleveur et de son médecin vétérinaire praticien, le nutritionniste, le généticien, l'inséminateur et le pathologiste seront parfois appelés à intervenir. Dans le cas des problèmes de boiterie, l'ingénieur agricole et le nutritionniste sont souvent consultés par l'éleveur et le médecin vétérinaire praticien. Quant aux problèmes de mammite, ils requièrent parfois la coopération de plusieurs personnes pour être solutionnés. ■

QUELQUES NORMES D'ENVIRONNEMENT FAVORISANT LA SANTÉ DES VEAUX

- **Température critique (la plus basse)**
  - Veau debout: 11 °C (52 °F)
  - Sur béton sec: 18 °C (64 °F)
  - Sur lattes de bois ou paille humide: 11 °C (52 °F)
  - Paille sèche et épaisse: 6 °C (43 °F)

Note: moins de 20 respirations/minute indique qu'un veau a froid.

- **Ventilation**
  - Hiver: 4 changements d'air à l'heure au minimum
  - Été: 40 changements d'air à l'heure si température très élevée.

- **Espace vital (veaux à l'intérieur)**
  - 0 à 6 semaines d'âge: 6 m^3/veau
  - 6 à 12 semaines d'âge: 10 m^3/veau
  - 12 à 16 semaines d'âge : 15 m^3/veau

PRINCIPALES CAUSES DE L'ÉROSION EXCESSIVE DES SPHINCTERS DES TRAYONS

- Vide (vacuum) trop élevé ou trop bas dans les griffes à lait;
- pulsateurs ou contrôleur de vide défectueux;
- capacité insuffisante de la pompe à vide;
- ratio de pulsation trop grand (72/28 ou 80/20) pour traire les vaches fortes productrices à traite rapide;
- Griffes à lait ou lactoduc de capacité insuffisante;
- manchons-trayeurs non adaptés aux gobelets-trayeurs;
- manchons-trayeurs usés, déformés ou durcis;
- surtraite (préparation de la vache trop courte, temps trop long entre la préparation et la pause des manchons-trayeurs, égouttement à la machine trop long);
- infection bactérienne ou virale (verrues, mammilite, pseudo-variole...);
- irritation chimique (produits de lavage trop concentrés, bain de trayons mal conservé et devenu acide);
- trayons gelés: (vaches mises à l'extérieur par temps froid immédiatement après le bain de trayons);
- trayons écrasés par la vache elle-même ou par une voisine (80 % des cas);
- présence de tensions parasites pendant une période de temps prolongée.



Tondeuses ultra-robustes pour bovins et chevaux avec tous les accessoires!

Fabrication de qualité Suisse avec toutes les caractéristiques que les "Pros" recherchent:

- ✓ Ne surchauffe pas, vibration réduite pour votre confort
- ✓ Poignée amincie pour aisance de manipulation
- ✓ Le châssis de la tête est conçu pour une meilleure tonte.
- ✓ Système patenté à tension de lame, engrenages de transmission renforcés
- ✓ 2 modèles disponibles, électrique ou sans fil (modèle sans fil montré)

Maintenant avec une Offre de Reprise Spéciale!

Donnez en reprise vos vieilles tondeuses usées et recevez 50,00$ de rabais sur le prix d'un nouveau set de tondeuses Alfa Laval Agri. Communiquez avec votre concessionnaire Alfa Laval Agri concernant cette offre limitée!

Alfa Laval Agri

Alfa Laval Agri, 2020 Fisher Drive Peterborough, Ontario, K9J 7B7



ScourGuard[md] 3(K)/C... pour les intégrer dans le lait de vos vaches.

Chaque année, la diarrhée des veaux nouveau-nés coûte aux producteurs de lait de l'Amérique du Nord des millions de dollars en traitement, en médiocrité du rendement et en pertes de vie. Par bonheur, vous pouvez rabattre ces ravages financiers de la diarrhée grâce à ScourGuard 3(K)/C, le vaccin le plus complet et le plus commode qui soit contre la diarrhée.

ScourGuard 3(K)/C associe rotavirus, coronavirus, *E. coli* et *Clostridium perfringens* de type C pour assurer une puissante protection contre ces agents primordiaux de la diarrhée.

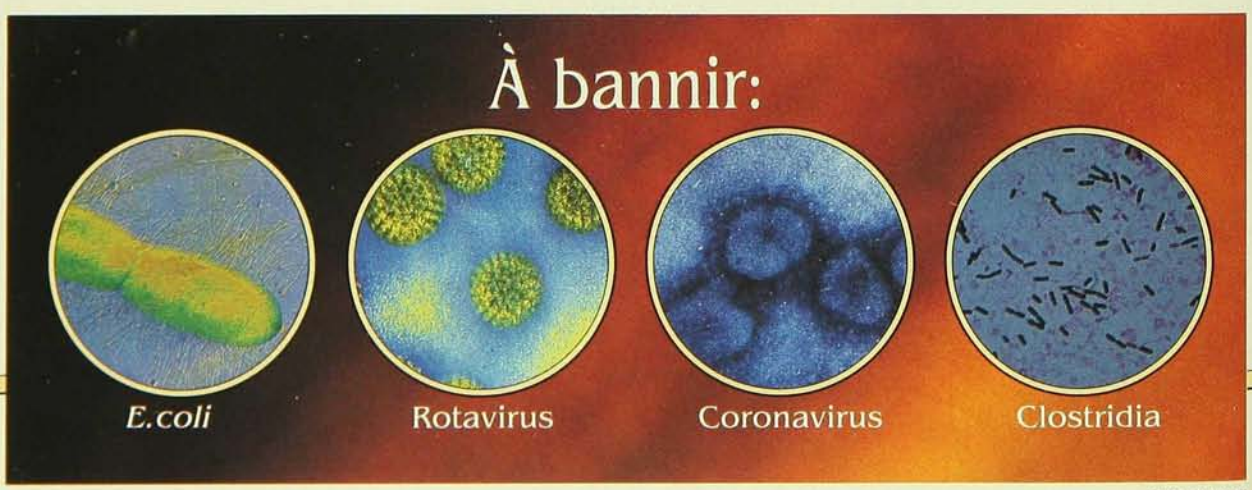
De plus, ScourGuard 3(K)/C est commode. Il suffit de vacciner selon les directives de l'étiquette les vaches gestantes pour qu'elles transmettent naturellement à leurs veaux dans le colostrum les anticorps qui combattent la diarrhée.

D'ordinaire, vous pouvez récupérer le coût de la vaccination annuelle du troupeau au ScourGuard 3(K)/C en prévenant la mort d'un seul veau.

Adoptez donc ScourGuard 3(K)/C pour tirer des profits de votre exploitation, non pas des ennuis.

ScourGuard[md] 3(K)/C

SB SmithKline Beecham
Santé animale



© 1993, SmithKline Beecham - Santé animale 3-5104

23-020-L0-11/91C

Voir rouge et en vivre

Stanley Christensen et Cheryl Sage ont monté au cours des dernières années un troupeau pur sang Angus rouge qui fait l'admiration de tous.

par Georges O'Shaughnessy

Au bout d'un rang qui ne mène que là, se trouve à Lac Sainte-Marie, en Outaouais, la Ferme Sage enr. Sise dans une région vallonnée au bord du lac, elle tire son nom non pas de la quiétude des lieux, mais de l'ancêtre irlandais Michael O'Sage qui y obtint une concession de terre dans les années 1840. De génération en génération, la ferme est restée dans la famille Sage, même si le «O'» témoignant de la filiation irlandaise a disparu avec le temps. La ferme est à présent la propriété de Carmen Sage, de sa fille Cheryl et de Stanley Christensen, le mari de cette dernière.

La Ferme Sage est bien connue pour son élevage de bovins de boucherie de race pure Angus rouge. Il y a quelques années, alors que la ferme était encore exploitée par feu le père de Cheryl, elle comptait un troupeau commercial de bovins de boucherie. En 1984, monsieur Sage fait l'achat de deux vaches et d'un taureau pur sang Angus rouge. Graduellement, avec la venue de Stanley, on continue dans cette voie et la proportion d'animaux de race augmente rapidement. Stanley désirait faire de l'exploitation de la ferme son occupation principale: il lui fallait donc se créer une spécialité plus lucrative que le simple élevage d'un troupeau commercial.

Aujourd'hui, on peut dire qu'il a atteint son but: la ferme constitue sa principale occupation, bien qu'il soit moniteur de ski l'hiver à raison de trois jours par semaine. Quant à Cheryl, son travail d'infirmière l'occupe à temps plein à l'extérieur, mais c'est elle qui prend la relève quand Stanley s'absente et qui donne un bon coup de main durant la période des mises bas. Quant aux deux jeunes, Ian, 15 ans, et Éric, 8 ans, ils s'intéressent de très près à ce qui se passe à la ferme. Ian est déjà passablement engagé l'été avec les foins.

Georges O'Shaughnessy, agronome, est journaliste.



PHOTO : GEORGES O'SHAUGHNESSY

Les animaux s'abritent dans le bois l'hiver et l'été, à la recherche d'ombre bienfaisante.

Un troupeau reconnu

Le troupeau des Christensen, constitué à 100 % de sujets de race, a maintenant acquis une notoriété certaine. Le seul taureau Angus rouge du CIAQ inc. vient de cette ferme. C'est tout dire! Si *Red Sagebrush Iceberg 192* a abouti là, c'est probablement pour avoir obtenu le gain moyen quotidien le plus élevé (4,03 lb) parmi les 154 taureaux de six races différentes ayant été testés à la Station d'épreuves d'Asbestos en 1991.

«En station, nos animaux obtiennent des performances comparables à celles des Charolais et des Simmental au plan du gain quotidien, commente Stanley Christensen. Nous essayons de conserver cette qualité en achetant du matériel génétique supérieur.» C'est ce qui explique le récent achat d'un taureau du Montana, *Leachman Valor 1122 B*, classé parmi les dix meilleurs de sa race pour le gain à un an.

L'insémination artificielle est utilisée pendant une courte période de l'année, généralement au cours des deux premières semaines de mai. L'inséminateur vient alors en visite une fois par jour, parfois deux, pour la saillie des premières vaches à venir en chaleur. Stanley aura au préalable fait le choix du taureau parmi les paillettes de semences entreposées chez l'inséminateur. Les inséminations sont pratiquées à l'extérieur, dans un corral. L'insémination est alors pratiquée en toute quiétude, sans stress pour l'animal, ce qui est un facteur de réussite important aux yeux de l'éleveur.

Les vaches dont les chaleurs arrivent après cette période sont divisées en groupes et elles s'en vont au champ, accompagnées d'un taureau. Les données des dates de saillie, de même que tout ce qui concerne le troupeau, sont compilées par ordinateur à partir d'un programme que Stanley a monté sur la base de données Lotus. Sans vouloir lui enlever le crédit de la chose, il faut préciser qu'il est informaticien de formation, ce qui n'a certainement pas nuit.

Une faible partie seulement des quelque 60 veaux produits annuellement finissent comme veaux d'embouche. La plupart des mâles vont en station d'épreuve, sauf ceux qui ont un

Rien ne vaut

ivomec®

(ivermectin)



Injection et solution à verser

MERCK AGVET

Merck Frosst Canada Inc., Kirkland, Québec

® Marque déposée de Merck & Co., Inc., Rahway, N.J., É.-U./
Merck Frosst Canada Inc., U.I.

IVMO-P3-6005-JA-F CCPP

défaut visible. Bien qu'ils l'aient déjà fait dans les premiers temps, les Christensen ne vendent plus leurs taureaux dans les ventes de stations d'épreuve, car les prix offerts pour les sujets de la race ne reflétaient vraiment pas leur valeur. C'est ainsi que Stanley a commencé plutôt à louer ses taureaux à des voisins. Très souvent, après avoir vu les bons résultats, les locataires décident d'acquérir le taureau en question.

Le troupeau compte à présent 62 vaches. On pense peut-être monter ce nombre à 70 au prochain vêlage, en gardant les sujets les plus prometteurs. Les propriétaires ont comme optique de développer des familles de sujets possédant de bons indices. Il est intéressant de noter qu'en 1992, le gain quotidien moyen de leurs sujets avant sevrage était de 2,75 lb pour les mâles et de 2,39 lb pour les femelles.

Stanley Christensen est d'avis que dans le bovin de boucherie, la sélection effectuée dans la majorité des troupeaux québécois n'est pas assez sévère. Il cite en exemple l'Ouest canadien, où il se rend régulièrement tous les deux ans, et où la sélection est beaucoup plus poussée. À cause de la dimension réduite des troupeaux au Québec, dit-il, quand on garde une vache moins bonne un peu trop longtemps, l'impact sur les données du troupeau est plus important qu'avec un troupeau de taille plus imposante. Selon lui, on ne devrait pas tarder à éliminer un animal dont les performances ne sont pas satisfaisantes.

Pourquoi le Angus rouge?

Quand on demande à Stanley Christensen pourquoi il a décidé de poursuivre avec le Angus rouge et pas une autre race, il répond que c'est principalement à cause du caractère très maternel des femelles. Comme les animaux sont gardés dehors à l'année, on veut avoir des vaches qui s'occupent de leurs veaux. Et c'est justement ce que ces bêtes font! C'est une race qui possède un bon caractère: elle constitue pour cette raison un bon croisement avec les Charolais et les Simmental.

Les femelles Angus rouge se gardent en bonne forme sans trop d'effort, même en étant dehors à l'année. Un peu de foin sec, pas de grain, rien de plus compliqué que cela! De plus, les animaux croisés avec du Angus rouge se finissent généralement plus vite, selon Stanley. Il donne comme exemple les animaux issus d'un croisement Charolais Angus rouge qui se finissent deux mois plus tôt que les animaux issus du croisement Limousin-Charolais. Le croisement avec Angus rouge pourrait être un excellent avantage quand on veut étaler la mise en marché de la viande, explique-t-il.

Par monts... et par veaux!

À la Ferme Sage, les vêlages se font à l'extérieur, sous surveillance attentive des propriétaires. Comme le marché est bon pour les veaux mâles de février (pour la production de taureaux), Stanley Christensen vise donc à grouper ses vêlages en février et mars. On réussit assez bien à le faire, puisque 90 % des mises bas se produisent au cours de cette période.

En prévision des vêlages, on ramène toujours près des bâtiments les vaches, une quinzaine à la fois, susceptibles de vêler au cours des semaines qui suivent. Les autres se trouvent à ce moment-là dans les bois et les pâturages autour de la ferme où on les alimente. Un abreuvoir isolé pour l'hiver, puisant son eau d'un ancien puits artésien, assure leur alimentation en eau potable en tout temps. Pour maximiser la période de paissance, la majorité des animaux sont groupés sur des parcelles avec clôtures électriques à proximité de la ferme. Il y a moins de superficie à brouter là, mais comme les animaux sont plus près, on peut plus facilement vérifier ce qui reste au champ et faire le changement de parcelle au moment optimal. L'automne, on envoie les animaux paître sur les regains de prairie où on pratique aussi une rotation en déplaçant les clôtures électriques mobiles.

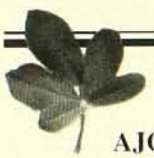
Du côté des veaux, on vise à ce qu'ils atteignent à 200 jours la moitié du poids de la mère. Le poids des vaches adultes va de 1 200 à 1 400 lb. Les mères sont donc pesées régulièrement pour vérifier leur état de chair et leur alimentation est ajustée en fonction de ces pesées. Les coupes de foin sont également ajustées en fonction des poids qu'on cherche à atteindre. La deuxième coupe est effectuée pour combler les besoins du reste de l'année, jusqu'à la prochaine saison de paissance, de telle sorte qu'à tous les deux ou trois ans, on laisse certaines parcelles parvenir à maturité et s'«auto-ensemencer». Stanley explique qu'il s'agit pour lui d'une façon économique de le faire, qui cadre très bien avec le développement durable.

«Dans notre région, on ne devrait jamais soigner nos animaux plus de six mois dans l'année», soutient Stanley Christensen. En fait, on trouve dans ces quelques mots toute sa philosophie d'utilisation des pâturages: comme il s'agit d'une source alimentaire économique et disponible, il faut chercher à étendre le plus possible leur période d'utilisation. L'an dernier, la période de paissance s'était échelonnée du début mai au 27 octobre. ■

MAPLESEED

CP 1068, LINDSAY, ONTARIO
K9V 5N4 1 800 461-7645
BERNARD NADEAU 514-798-2837

AJOUTEZ DE LA Class
À VOS RÉCOLTES



AJOUTEZ LE RENDEMENT

AJOUTEZ LA RÉSISTANCE HIVERNALE

AJOUTEZ LA RÉSISTANCE AUX MALADIES

AJOUTEZ LA FACILITÉ D'ADAPTATION

... EN SOMME ,

AJOUTEZ L ' EXCELLENCE !

HAEMOPHILUS SOMNUS
LEPTOSPIRA CANICOLA
L. ICTEROHAEMORRHAGIAE
L. GRIPPOTYPHOSA
L. POMONA
L. HARDJO
VRSB
DVB
IBR
PI_3



Nous avons mis au point un vaccin à 10 antigènes à large spectre pour maîtriser les affections respiratoires et reproductives chez les bovins laitiers.

Sentry™ 9/Somnugen™ offre plus de composantes reproductives et respiratoires que tout autre vaccin présentement sur le marché. Sentry 9/Somnugen favorise la protection des animaux en santé contre l'IBR, le DVB, le PI_3, le VSRB, cinq (5) souches de Lepto, plus le virus Haemophilus somnus. Tout cela dans un seul vaccin.

Sentry 9/Somnugen peut être administré en toute sécurité à tous les types de bovins laitiers et de boucherie, y compris les vaches gravides et les veaux.

Consultez votre vétérinaire en vue d'inclure Sentry 9/Somnugen dans le plan de vaccination de votre troupeau.

Boehringer Ingelheim

Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd./Ltée
Burlington, Ontario
La recherche avant tout



Tracteur intermédiaire

Les Distributions Payeur inc. lancent un nouveau tracteur de puissance intermédiaire. Le tracteur KIOTI, de modèle LK3054, possède un moteur diesel de 3 cylindres développant 30,5 chevaux. Il est équipé d'une transmission à 8 vitesses avec un inverseur de marche, de freins à disques et d'une prise de force de 540 et 1000 tours par minute. Pour plus d'information, téléphonez au (819) 821-2015.



Déchiqueteur

Le déchiqueteur/broyeur Bear Cat modèle 71020 offert par **Les Distributions Payeur inc.** est équipé d'un moteur de 20 chevaux à deux cylindres. Il peut accepter des branches ayant jusqu'à 5 pouces de diamètre. Pour plus d'information, téléphonez au (819) 821-2015.

Logiciel de régie de troupeau

Westfalia Systemat offre un nouveau logiciel pour la régie du troupeau laitier. Le Dairy Plan 4.3 est plus facile à utiliser pour traiter l'information sur l'alimentation, les saillies et la production laitière. Il est compatible avec le logiciel Windows, très utile pour les gros troupeaux.

La série Magnum 7200



En septembre dernier, **Case IH** lançait la seconde génération du Magnum, dont le lancement original remonte à 1987. La nouvelle série propose 5 modèles, le 7210, 7220, 7230, 7240 et le 7250, qui développent respectivement des puissances de 130, 155, 170, 195 et 215 chevaux. Plus de 200 changements ont été apportés. Parmi les améliorations, on note que l'angle de braquage a été augmenté de 11 %, ce qui a nécessité une modification du capot à l'avant. Le relevage hydraulique est plus précis et plus facile à utiliser. Par ailleurs, le système hydraulique incorpore son propre équipement d'auto-diagnostic en 32 points. À l'intérieur de la cabine, les manettes de contrôle ont été modifiées, le siège a été amélioré et un fauteuil grand luxe est aussi disponible. Même l'air climatisé s'est mis à l'heure de la protection de l'environnement et utilise un gaz plus acceptable. D'autre part, ces nouveaux tracteurs proposent un système qui facilite les virages serrés avec l'utilisation des freins; la traction avant se désengage automatiquement au besoin et se réengage une fois la manoeuvre terminée.

Troubles respiratoires et de la reproduction



Sentry[MC] 9/Somnugen[MC] est une combinaison efficace de vaccins mis sur le marché par **Boehringer Ingelheim (Canada) ltée**. Ces vaccins sont recommandés pour l'immunisation des troupeaux de bovins de boucherie et de vaches laitières. Il s'agit d'un vaccin à 10 antigènes contre les affections courantes survenant dans les troupeaux de vaches laitières, dont le complexe *Haemophilus somnus*. La bactérie *Haemophilus somnus* peut toucher le coeur, les poumons, les articulations et le cerveau, pouvant même entraîner la mort. Les avortements prématurés causés par *Haemophilus somnus* sont également diagnostiqués dans les troupeaux laitiers et bovins partout au Canada.

Les nouveaux Winner



Le réseau de concessionnaires **FIATAGRI** annonce l'arrivée des nouveaux «Winner». La série offre maintenant 4 modèles, le F100, F115, F130, et F140. Les puissances ont été augmentées; les nouveaux modèles ont respectivement 100, 115, 130 et 140 chevaux din. au moteur. Parmi les améliorations, on note que le levier de sélection des vitesses a été rapproché du conducteur et le passage du «HI-LOW» se fait maintenant par un interrupteur situé sur le levier de vitesse. Les F100, F115 et F130 à deux ou à quatre roues motrices ont des transmissions synchronisées 16 X 16, «HI-LOW» 32 X 16. Le F140 est disponible à quatre roues motrices seulement avec une transmission synchronisée 12 X 12 ou «HI-LOW» 24 X 12. Tous les modèles sont équipés d'un inverseur synchronisé. En option, la série peut-être équipée d'un super réducteur ou d'une prise de force à trois vitesses (540, 750 et 1000 RPM).

Message du médiateur de plaintes en machinisme agricole

Bris répétitif vs la garantie

Aujourd'hui, nous allons examiner une plainte concernant les bris répétitifs de la transmission d'un tracteur.

Le tracteur a été acheté neuf au mois d'octobre 1987. Une première réparation a été effectuée en mai 1988 alors qu'il n'avait que 115 heures d'utilisation. Puis, une deuxième réparation en janvier 1989 avec seulement 345 heures au compte-heures. Les deux réparations ont été faites dans le cadre de la garantie (sans frais), pièces et main-d'oeuvre.

Le problème était toujours le même: lorsqu'on passait d'une gamme de vitesse à une autre, la transmission glissait. D'après les experts, c'était la valve d'embrayage qui ne répartissait pas bien les pressions d'huile. Plusieurs pièces de la valve hydraulique ont été changées, dont la bobine et le ressort, mais la valve complète n'a jamais été changée.

En automne 1992, trois ans après la deuxième réparation, le même problème se présente. Même scénario: retour du tracteur chez le concessionnaire, réparation du tracteur. Une facture de 10 291,51 $ a suivi puisque le tracteur n'était plus sous garantie. L'agriculteur trouvait que pour un tracteur de cette valeur, environ 70 000 $, c'était beaucoup d'argent pour si peu d'utilisation. Il avait raison. Après tout, il en était à sa troisième réparation de même nature, et à peine hors garantie.

Avec la grande collaboration du représentant de la compagnie de tracteurs et la compréhension du concessionnaire, votre médiateur de plaintes a pu faire réduire la facture de l'agriculteur au montant abordable de 1 479,91 $ représentant des travaux qui n'avaient aucun rapport avec les bris de la transmission. À la prochaine!

Le médiateur de plaintes en machinisme agricole
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Service de conservation et mise en valeur des sols
200-A, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Rodenticide



Citadel Santé animale présente SNARE, un rodenticide qui tue les rats et les souris dès le premier repas. Des études comparatives ont montré que les rats et les souris préfèrent SNARE à d'autres rodenticides de même type. Le SNARE BLOX, un bloc extrudé aux multiples faces, est muni d'un trou au centre, ce qui permet de le fixer solidement aux murs et aux poutres. La forme du bloc permet aux rats et aux souris d'avoir accès à un plus grand nombre de coins à ronger. Pour plus d'information, téléphonez au (519) 654-8000.

NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

Entente de partenariat



Intervet Canada et Huntingdon Laboratories of Canada viennent d'annoncer une entente de partenariat. Elles se sont fixées comme objectif commun de promouvoir une approche systémique afin de prévenir les maladies transmissibles. Intervet fournira les services techniques et de vente. Quant à la distribution, elle se fera à partir de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Prêts au taux de base

La Banque Scotia a annoncé récemment que, dans le cadre de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPACC), elle offrira des prêts destinés aux améliorations agricoles au taux de base. Ce taux est inférieur de 1 % au taux prescrit qui correspond au taux de base plus 1 %. La réduction du taux d'intérêt est accordée durant la première année du prêt et s'applique à tous les prêts destinés aux améliorations agricoles à taux variable consentis avant le 1er juin 1994.

Vingtième année de croisements

Pioneer Hi-Bred célèbre cette année sa 20e année de travail en croisements de semences de soya. En 1973, Pioneer faisait l'acquisition de Peterson Seed Company. Depuis ce temps, elle a mis sur le marché nord-américain plus de 110 variétés ou marques différentes. Pas moins de 500 croisements ont été effectués au cours de l'été dernier.

Promotion


Jean-Claude Noël

Le directeur de **Merck Agvet**, Yves Martin, annonce la promotion de Jean-Claude Noël au poste de chef de produits. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, M. Noël assumera la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de commercialisation pour HEARTGARD-30, EQVALAN et certains autres produits. M. Noël détient un baccalauréat en bioagronomie, une maîtrise en médecine expérimentale de l'Université Laval et un diplôme en gestion de l'Université McGill.

Changement de nom

ZENECA

En septembre dernier, **ICI Chipman** profitait de la réunion annuelle de l'Institut de protection des cultures pour dévoiler sa nouvelle marque de commerce ZENECA Agro, du groupe ZENECA PLC d'Angleterre. En Amérique du Nord, ce centre de profit génère des ventes de 2,5 milliards de dollars et emploie 8400 employés dans 53 sites différents. Au Canada, on compte 140 employés et l'entreprise déclare un chiffre d'affaires de 800 millions de dollars. Les produits mis en marché par ZENECA Agro sont des herbicides, des insecticides, des fongicides, des dessicants, des rodenticides, des régulateurs de croissance et des produits pour le traitement de la semence.

Jacques Dion, président-directeur général de Filtre-Expert inc.

Chez nous, la transparence est de rigueur



L'été dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs propriétaires de fermes dans le cadre de différentes foires agricoles. Mes collègues et moi-même y représentions Filtre-Expert, spécialisé dans la détection et la correction des tensions parasites.

Vous vous doutez bien que parmi tous les sujets discutés, celui des tensions parasites a souvent pris le dessus! D'abord, parce que c'est une question qui me passionne, mais aussi parce que pour la plupart des producteurs agricoles, le problème des tensions parasites est une source d'inquiétude bien réelle. Beaucoup ont vu de leurs parents, amis ou voisins perdre leur qualité de vie à cause des ravages des tensions parasites dans leur exploitation.

Toutefois, j'ai constaté que bon nombre hésitent à adopter des mesures préventives, ne sachant trop à qui faire appel. Il faut savoir que pour se dire spécialiste en tensions parasites, un électricien doit avoir reçu une formation théorique spéciale et bénéficier d'une solide expérience sur le terrain.

À titre de président-directeur général de ma société, je me porte garant de la compétence et de l'objectivité du distributeur autorisé Filtre-Expert inc. Celui-ci a reçu une formation adéquate lui permettant de faire face à la plupart des situations complexes. En tout temps, il peut avoir accès à des personnes-ressources qualifiées pour résoudre un problème particulièrement difficile.

Chez Filtre-Expert, nous insistons pour que le distributeur effectue un diagnostic complet de la ferme. Dans un deuxième temps, il doit remettre une copie de son rapport détaillé au producteur et en acheminer une autre au siège social de Filtre-Expert inc. pour une contre-expertise. Vous pouvez être certains qu'aucun équipement correctif n'est livré au distributeur avant que nous ayons évalué et confirmé le sérieux de son analyse.

Chez Filtre-Expert, nous prônons la transparence. C'est une valeur à laquelle je crois fermement, je vous le garantis!

FILTRE EXPERT INC.

400, rue des Gabarieurs, Lévis (Québec) G6V 7M5
Téléphone : (418) 833-0773 Télécopieur : (418) 833-4055
Ligne directe : 1-800-463-3486

La pilule amère de l'échec

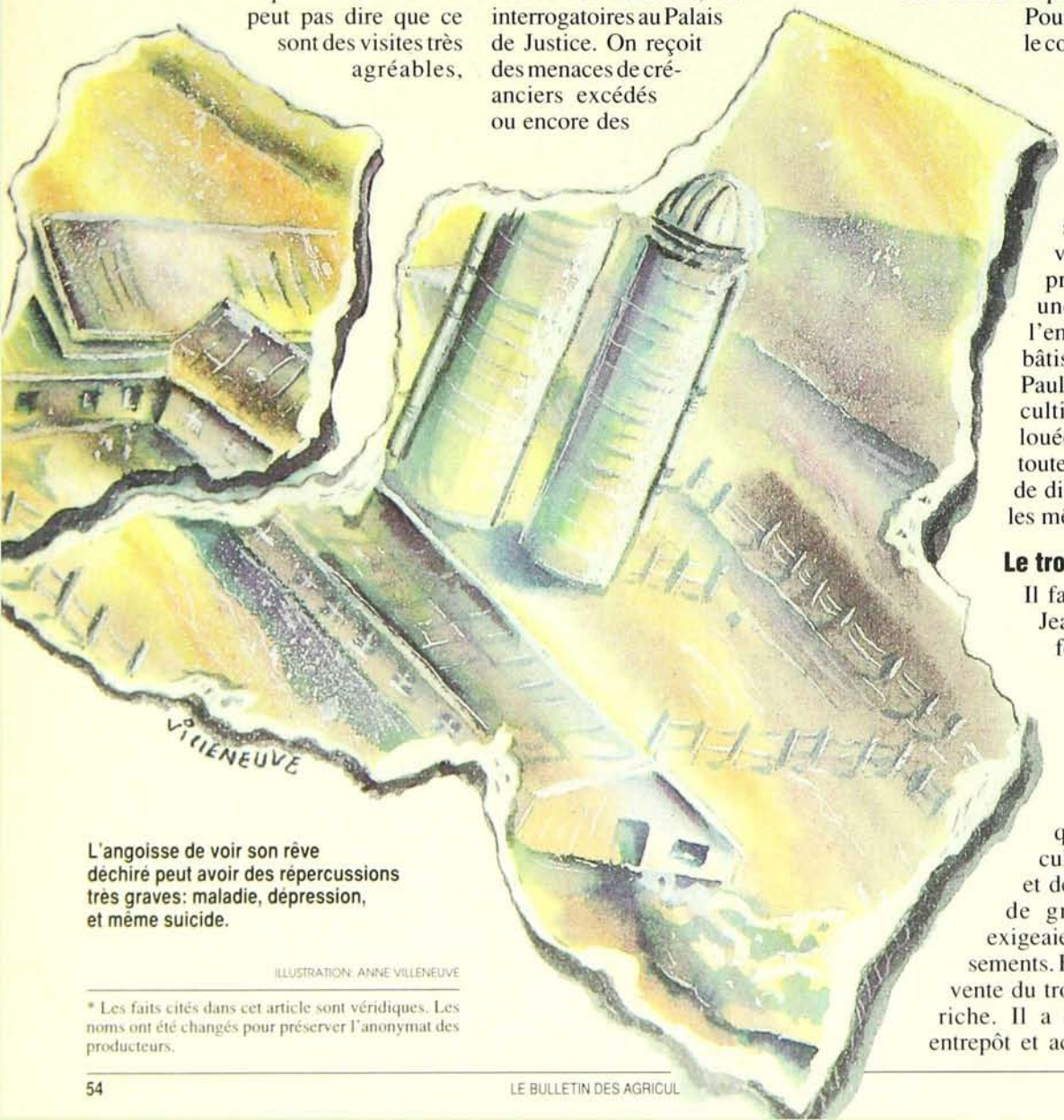
Pas facile de laisser l'agriculture. Deux producteurs racontent l'enfer qui précède la faillite et l'espoir qui les soutient.

par Sylvie Bouchard

La voiture inconnue stationnée dans la cour provoque un pincement au coeur de Jean-Paul Côté*. Encore un huissier, se dit-il. Depuis deux ans, il a dû en recevoir une quinzaine et on ne peut pas dire que ce sont des visites très agréables, même si la plupart d'entre eux font leur travail avec beaucoup de délicatesse. Jean-Paul, producteur maraîcher et céréalier, 33 ans, se débat avec ses créanciers depuis trois ans. Dans quelques semaines, la ferme, dont il est propriétaire depuis 13 ans, sera vendue. Lui, il n'a d'autre choix que de déclarer faillite.

Il semble qu'il soit aussi difficile de quitter une ferme que de quitter une femme. Sinon plus. «La terre, on a ça dans le sang...» On subit les visites des huissiers, les interrogatoires au Palais de Justice. On reçoit des menaces de créanciers excédés ou encore des avis juridiques signifiant qu'on peut être expulsé dans les dix jours. Il faut aussi se mettre à nu devant les banquiers, la Société de financement agricole (anciennement l'Office du crédit agricole) ou la Société du crédit agricole, et aussi devant le comité du Bureau d'examen de l'endettement agricole. On examine à la loupe vos chiffres et votre façon de gérer. Les entrevues sont le plus souvent extrêmement pénibles. «Plusieurs fois, avoue Jean-Paul, je suis sorti du bureau de l'Office en pleurant.»

Pourtant, Jean-Paul tient le coup. En grande partie à cause de sa femme, qui ne l'a jamais laissé tomber, et aussi à cause de l'espoir qui le tient. En effet, son épouse, qui travaille à l'extérieur, projette de racheter une petite partie de l'entreprise incluant les bâtisses... Ainsi, Jean-Paul pourrait continuer à cultiver sur des terres louées. «En très petit, toutefois, s'empresse-t-il de dire. Je ne referai pas les mêmes erreurs.»



L'angoisse de voir son rêve déchiré peut avoir des répercussions très graves: maladie, dépression, et même suicide.

ILLUSTRATION: ANNE VILLENEUVE

Le trop grand départ

Il faut dire que lorsque Jean-Paul a acheté la ferme laitière et porcine de son père en 1980, c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il a liquidé troupeau et machines. Lui, ce qu'il voulait, c'était cultiver. Des céréales et des légumes. Il avait de grands projets qui exigeaient de gros investissements. Et avec l'argent de la vente du troupeau, il se sentait riche. Il a donc construit un entrepôt et acheté des machines

* Les faits cités dans cet article sont véridiques. Les noms ont été changés pour préserver l'anonymat des producteurs.

sophistiquées et chères. «Les investissements étaient trop énormes, avoue Jean-Paul. En dernier, je n'avais plus d'argent et je continuais d'investir. J'empruntais pour acheter des machines.» Et les années se sont suivies, la plupart pas trop payantes. La marge de crédit était élevée. En 1990, Jean-Paul n'a pas été capable de la rembourser. Pas plus que les comptes de ses créanciers dont certains traînaient depuis un an. Et puis, ça a été la dégringolade.

«Si j'avais su dans quoi je m'embarquais, songe Jean-Paul, peut-être que j'aurais laissé tomber quand ça a commencé à mal aller.» Mais à 30 ans, avec pour tout bagage scolaire un secondaire III, ce n'est pas facile de repartir à zéro. Pas facile non plus de se rendre au bureau d'emploi pour offrir ses services quand on a l'habitude d'y aller pour recruter des employés. «Dans le fond, avoue Jean-Paul, c'est le choix le plus facile que j'ai fait. J'aime ça l'agriculture et je n'ai pas envie de faire autre chose. Mais quelquefois, le courage me manque. Des fois, je me lève le matin et je n'ai pas envie d'aller travailler. Et puis la moindre contrariété m'apparaît comme une montagne.»

Il faut un courage à toute épreuve pour supporter tout cela sans s'effondrer. Selon Gaétan Villeneuve, consultant en économie agricole qui a étudié le dossier de plusieurs producteurs en difficultés, l'angoisse qui accompagne les difficultés financières et la crainte de perdre sa ferme peuvent avoir des répercussions très graves: maladie, dépression, et même suicide. En fait, il est très difficile dans de telles conditions de garder l'estime de soi. On se remet en question, on se rend totalement responsable de l'échec. Certains producteurs cherchent le réconfort dans des remèdes palliatifs... pas toujours bons. «Il y en a qui sombrent dans l'alcoolisme, affirme Gaétan Villeneuve. D'autres s'accrochent à la religion.»

C'est le cas de Laurent Plourde, qui accepte la faillite imminente avec beaucoup de philosophie: «Ma foi est tellement grande que je ne me décourage pas, confie-t-il. Il faut voir la souffrance et la misère comme un enrichissement. Ça nous permet de mieux comprendre les autres.» À 63 ans, Laurent a tout perdu. Il y a 15 ans, il abandonnait son emploi dans la construction et investissait la totalité de ses économies dans un verger. Ainsi pensait-il assurer sa retraite et l'avenir de ses fils. Seulement, les choses ne se sont pas passées tout à fait comme prévu. Laurent a d'abord perdu les trois quarts de ses arbres lors du grand gel des pommiers en 1981. «On a tout mis pour essayer de récupérer, raconte-t-il. Mais on était mal parti.» Les erreurs et les déboires se sont enchaînés. Au fil des années, Laurent a réinvesti deux héritages et a dû vendre la maison qu'il possédait en ville. Le coup insurmontable a été la perte de son principal acheteur: Steinberg. «Ça a été une de nos plus grandes erreurs de se limiter à un seul acheteur», déplore-t-il. Aujourd'hui, la Société de financement agricole a repris le verger. Tout avait été donné en garantie. Une autre grave erreur, selon Laurent.

D'un côté, Laurent a puisé en Dieu la force d'accepter l'épreuve. De l'autre, sa femme vit l'insécurité avec plus de peine. Il faut dire qu'avant l'achat du verger, la famille était habituée à un niveau de vie assez confortable. Et que durant les derniers mois, l'argent pour payer les factures d'épicerie se faisait rare... Actuellement, l'épouse de Laurent fuit, elle préfère être ailleurs, chez des amis ou dans sa famille. «Ici, c'est la place du trouble, explique son mari. C'est trop stressant pour elle, les téléphones des créanciers, l'argent qui ne rentre pas.» Pendant un temps, elle a cherché l'oubli dans l'alcool. «Elle qui n'avait jamais bu», confie Laurent.

Le supplice de l'attente

Il semble bien que dans tout cela, le plus dur soit l'attente. Parce que le bateau ne coule pas en un jour. Il y a des remontées, accompagnées d'espoir, suivies de descentes, plus pénibles les unes que les autres. «On ne sait jamais d'un mois à l'autre ce qui nous attend, dit Laurent. C'est comme un rêve. On est encore ici mais on n'est plus chez nous. On essaie de prévoir le pire. Si on ne réussit pas à sauver notre ferme, où va-t-on aller?»

Il reste que, dans l'épreuve, nos deux producteurs trouvent leur force dans l'amour. «Nous sommes une famille très unie, souligne Laurent avec fierté. Nous nous respectons et nous nous soutenons mutuellement. C'est ça qui nous tient.» «Si ma femme me lâchait, avance de son côté Jean-Paul, il me resterait mon auto. Elle vaut 500 $. Mais les difficultés ne nous ont pas désunis. Quoiqu'il arrive, on va rester ensemble.» Malheureusement, les couples ne sont pas tous aussi forts. C'est beaucoup plus facile de s'aimer quand on est heureux. Toujours selon Gaétan Villeneuve, les difficultés financières de l'entreprise entraînent souvent le divorce du couple.

Le plus dur dans tout cela, c'est l'attente. Parce que le bateau ne coule pas en un jour. Il y a des remontés accompagnées d'espoir, suivies de descentes plus pénibles les unes que les autres.

Pourtant, après la noirceur vient la lumière. Nos deux producteurs tiennent le coup parce qu'ils sont convaincus que les choses finiront par s'arranger. Et qu'à travers les épreuves, ils acquièrent de l'expérience. Jamais, jamais, ils ne referont les mêmes erreurs: trop investir, tout donner en garantie. Si c'est possible, ils recommenceront en plus petit, sagement, en diversifiant leur clientèle. Mais ils recommenceront sans doute, parce qu'ils sont en amour avec la terre. ■

PETITE ANNONCE

«Es-tu un homme entre 35 et 45 ans qui vit seul sur sa ferme? Eh bien moi, je suis une jolie femme de 40 ans, autonome qui adore la campagne, le bétail et la ferme. J'ai de l'expérience pertinente en agriculture et j'aimerais bien te rencontrer toi, qui aime la nature au point d'y consacrer sa vie. But sérieux. Alors écris-moi et une photo serait fort appréciée. Élise.»

Faire parvenir au Bulletin des agriculteurs, Case 100 75, rue de Port-Royal Est, Montréal (Québec) H3L 3T1

Des maïs hybrides... sur lesquels vous pouvez compter!



Chaque dollar compte.

ÉCONOMISEZ 10$

sur chaque sac de maïs de semence que vous achetez avant le 31 décembre 1993.

AGISSEZ DÈS MAINTENANT

avant que les stocks soient épuisés!

CARGILL **SEMENCES HYBRIDES**

Téléphonez dès aujourd'hui à votre marchand de Semences Hybrides Cargill.

1-613-724-8969

Le **Bulletin** des agriculteurs

Vos représentants d'abonnement



Robert Paré
responsable de secteur



Marcel Gingras



Paul Bourgoin



Lili Paré

Nos représentants sont à votre service. Si vous êtes agriculteur(trice), assurez-vous qu'ils notent les informations reliées à votre production.

Pour toute information, communiquez sans frais avec notre service à la clientèle:

1-800-361-3877

Conseil des productions végétales du Québec **CPVQ**

Journée d'information scientifique sur les céréales

Le 24 novembre 1993

Auberge Universel • Drummondville

PROGRAMME

8h00 Inscription

8h45 Mot de bienvenue
- Jean-Paul Jacob

TRAVAIL DU SOL ET FERTILISATION
- Animatrice: Sylvie Rioux

9h00 **Effets des pratiques culturales réduites sur l'efficacité de la chaux et du phosphore dans les sols agricoles du Québec** - Claude Lapierre

9h20 **Semis direct des céréales: impact du choix du semoir** - Sylvio Tessier

9h40 **Nouvelle régie des cultures intercalaires dans le blé d'automne** - Denis Côté

10h00 **Pratiques agricoles et changements automnaux et hivernaux des teneurs en nitrates du sol sous culture de céréales** - Régis Simard

10h20 Pause-santé

10h35 **Régie azotée pour la production du blé panifiable au Québec** - Micheline Ayoub

10h55 **Le dosage de nitrates du sol en vue d'une fertilisation raisonnée des céréales**
- Marcel Giroux

11h15 **Effet de la fertilisation en bore chez l'orge et tolérance des cultivars d'orge et de blé à l'ergot** - Guylain Charron et Denis Pageau

11h35 Période de questions

12h00 Dîner libre

PHYTOPROTECTION
- Animateur: Denis Pageau

13h30 **Stratégies de régulation des adventices à l'aide de bineuse, houe rotative et culture intercalaire dans les céréales au Québec**
- Yvon Douville et Pierre Jobin

13h50 **Les mauvaises herbes vivaces: un problème potentiel tant pour les régies de travail du sol conventionnelles que pour les régies de conservation**
- Nathalie Samson, Anne Légère et Romain Rioux

14h10 **Effets des taches foliaires sur le rendement du blé** - Alain Devaux

14h30 **Effets du VJNO sur le système racinaire des céréales** - Chaouki Al-Saiz

14h50 Pause-santé

NOUVELLES AVENUES

15h05 **Présentation d'un didacticiel sur la culture des céréales** - Claude-André St-Pierre

15h25 **Production d'orge de brasserie au Québec**
- Diane Mather, Louis Robert et Marc Saulnier

15h45 **Usage alternatif des céréales: éthanol et sous-produits** - Lucien Bordeleau

16h05 Période de questions

16h30 Mot de la fin

Renseignements • Inscription

Tél.: (418) 646-5766 • Prix: 20 $ par personne

Conseil des productions végétales du Québec **CPVQ**

Colloque malherbologie

Le 17 novembre 1993

Auberge Universel • Drummondville

PROGRAMME

8h30 Inscription

9h15 Allocution d'ouverture
- Danielle Bernier

9h30 **Mieux comprendre la biologie d'une mauvaise herbe pour la réprimer avec succès: le cas du bident penché**
- Diane-Lyse Benoît

10h00 **La démographie du chiendent**
- Claudel Lemieux, Daniel C. Cloutier et Gilles D. Leroux

10h30 Pause-santé

11h00 **Le mode d'action des herbicides sulfonylurés: aspects physiologiques et pratiques**
- Mounir Mekki et Gilles D. Leroux

11h30 **L'impact d'un mycoherbicide, *Colletotrichum coccodes*, sur la compétition entre l'abutilon et le soya**
- Antonio DiTommaso, Alan K. Watson et Steve G. Hallet

12h00 Dîner

13h30 **L'impact des programmes de répression des mauvaises herbes sur le succès des pratiques culturales de conservation**
- Anne Légère, Nathalie Samson et Romain Rioux

14h00 **Le désherbage mécanique du maïs-grain combiné à l'utilisation d'herbicides en bandes et de cultures intercalaires**
- Maryse Leblanc, Daniel C. Cloutier et Gilles D. Leroux

14h30 Pause-santé

15h00 **Le désherbage mécanique dans les grandes cultures**
- Yvon Douville et Pierre Jobin

15h30 **La répression des mauvaises herbes par des géotextiles en vergers de pommiers nains**
- Danielle Bernier

16h00 Allocution de fermeture
- Gilles Gauthier

16h15 Cocktail

Renseignements • Inscription

Tél.: (418) 646-5766

Conseil des productions animales du Québec **CPAQ**

Journée d'information sur le lapin

Le 19 novembre 1993
De 13h00 à 18h30

Pavillon des pionniers
Exposition de Saint-Hyacinthe

PROGRAMME

12h00 Inscription
- Modérateur : André Melançon

13h00 Mot de bienvenue
- Mariane Paré

13h05 **Résultats de suivi d'ambiance de cinq entreprises cunicoles**
- Gaétan Gingras

13h50 **Conduite d'élevage et productivité de trois producteurs cunicoles**
- Pierre Pilon, Claude Pagé et Jacques Therrien

15h00 Pause-santé

15h15 **Résultats d'enquête sur la santé du lapin et du lapin réformé**
- Christiane Vanasse

16h00 **Résultats de test d'abattage et de désossage**
- Alain Sylvestre

16h50 **Présentation du Centre de recherche et de développement en cuniculture** (CRDC)
- Gaétan Gingras

17h00: Clôture et cocktail

17h30 **Conférence tripartite: réunion des intervenants**
CPAQ Mariane Paré
SPLQ Pierre Pilon
AELQ Micheline Wallace

18h30 Affiche du CRDC

Renseignements • Inscription

Tél.: (418) 643-2673

Poumon du fermier: plus dangereux qu'on pensait!

D'après une nouvelle étude, une personne affectée sur quatre risque l'emphysème, une maladie qu'on pensait réservée aux fumeurs.

par Aubert Tremblay

«Pas de panique, surtout!» répète le docteur Yvon Cormier, de l'hôpital Laval à Québec, un spécialiste des maladies pulmonaires reliées à l'agriculture. Pourtant, les résultats de sa dernière étude sont plutôt inquiétants: le quart des agriculteurs atteints depuis longtemps du poumon du fermier souffrirait aussi d'emphysème! C'est-à-dire qu'ils auraient perdu complètement l'usage d'une partie de leurs poumons. En d'autres mots, plusieurs des petites alvéoles qui permettent l'échange d'oxygène avec le sang sont irrémédiablement détruites. Une maladie qui peut tuer, quand elle n'est pas soignée.

De quoi courir chez le médecin à la première quinte de toux... et vendre sa ferme à la seconde!

Mais non. Rassurez-vous. Le docteur Cormier affirme qu'au maximum une personne affectée sur dix finit par être obligée de quitter l'agriculture. Les neuf autres doivent toutefois se faire suivre par un médecin compétent, changer leur gestion, porter un masque ou prendre des médicaments. «Mais n'attendez pas d'être rendus à bout de souffle», avertit Yvon Cormier.

Des résultats surprenants

Ces résultats ont vraiment de quoi surprendre. D'abord parce que presque tous les agriculteurs qu'il a observés étaient des non-fumeurs, or, l'emphysème ne se voit généralement que chez les adeptes de la cigarette! Ensuite parce que le lien entre le poumon du fermier (pour simplifier, appelons-le «PF») et l'emphysème n'avait jamais été établi jusqu'à présent. Les études sur le sujet affirmaient plutôt que les agriculteurs atteints du PF avaient tendance à développer des fibroses. Il faut dire que le docteur Cormier a utilisé une nouvelle méthode de diagnostic (un test assisté par ordinateur), c'est probablement ce qui a modifié les résultats.

Aubert Tremblay est journaliste.

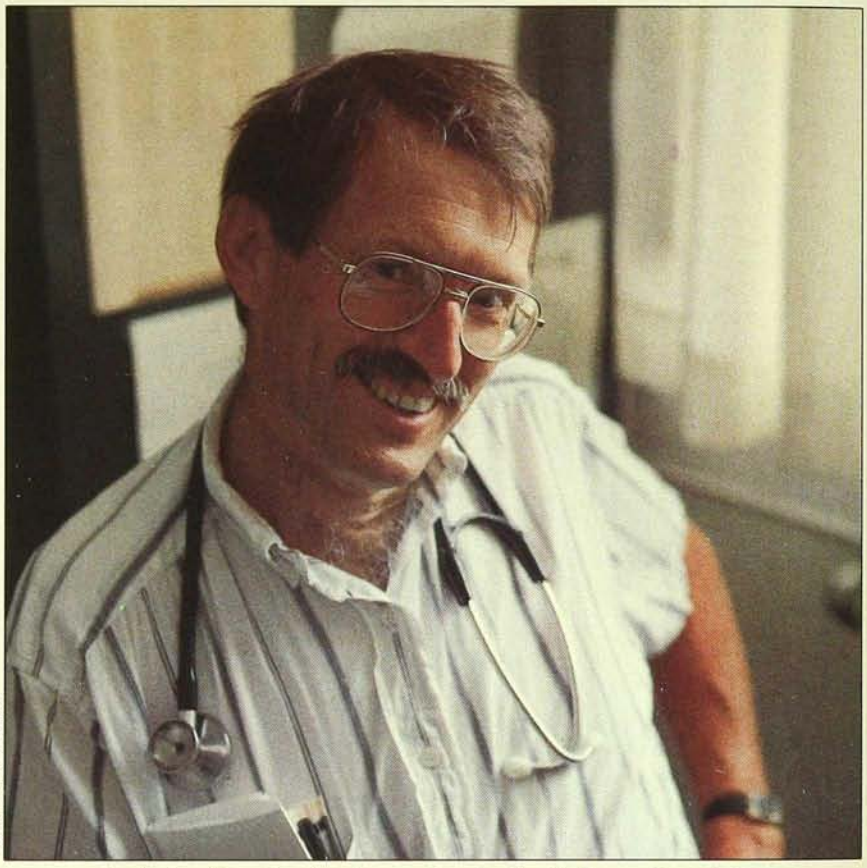


PHOTO: AUBERT TREMBLAY

Le docteur Yvon Cormier s'occupe depuis plus de dix ans des maladies respiratoires reliées à l'agriculture.

Ça a d'ailleurs tellement surpris les autres médecins qu'Yvon Cormier et ses sept collègues ayant contribué à l'étude ont eu de la peine à faire passer leur idée. Le comité de lecture de la revue scientifique où ils ont publié leur texte était réticent. «Quand je suis arrivé avec ça dans les congrès, se souvient Yvon Cormier, les gens me disaient: tu t'es trompé!» Aujourd'hui, semble-t-il, ils se sont rendus à l'évidence, et les études qui se feront dorénavant sur le sujet auront une nouvelle coloration. On verra à l'usage si l'équipe du docteur Cormier avait raison.

Pour en arriver à sa conclusion révolutionnaire, Yvon Cormier a examiné 33 agriculteurs (dont six femmes) atteints par le PF depuis au moins sept ans. C'était des gens qu'il avait déjà examinés six ans auparavant. Il y en avait de tous les âges, de 25 à 74 ans. Certains (19) étaient en phase aiguë, d'autres voyaient leurs problèmes diminuer. Un seul était fumeur, cinq autres d'anciens «nicotinomanes».

Le docteur Cormier et ses collègues leur ont fait subir une batterie de tests, en prenant bien soin de faire passer chaque examen par deux médecins, chacun ignorant les résultats des autres tests. Sur les 33 patients, neuf souffraient d'emphysème de façon «très significative». Là dessus, sept

n'avaient jamais fumé de leur vie, dont les quatre personnes les plus atteintes. Dans une population non agricole, non fumeuse elle aussi, on n'aurait normalement eu aucun cas d'emphysème... Même en prenant 33 fumeurs (non agriculteurs toujours), on n'aurait probablement vu qu'un ou deux cas puisque le taux normal est de 4 à 5 %. Le lien peut difficilement être plus évident!

Le docteur Cormier veut maintenant faire des recherches sur les produits servant à préserver le foin. Diminuent-ils vraiment le nombre de moisissures dans l'air et, par le fait même, les dangers pour la santé des poumons? L'étude, subventionnée par un organisme du gouvernement fédéral, devrait commencer cet automne.

Dans le foin ou la paille

Car le problème est dans le foin ou la paille, c'est bien connu. C'est d'ailleurs la raison qui explique que les producteurs de porcs ne soient pas atteints par le PF, même si l'air qu'ils respirent contient encore bien plus de micro-organismes que celui des étables. «C'est incroyable le nombre de bactéries qu'il y a dans l'air d'une porcherie», dit Yvon Cormier. Les producteurs de porcs développent plutôt des bronchites chroniques.

À voir les dangers du PF, on comprend bien pourquoi le docteur Cormier déteste tant les hache-paille. C'est pour lui la pire invention qui se soit faite dans le domaine de l'élevage laitier. Surtout qu'on utilise souvent cet engin pour recycler du foin peu convenable... «C'est courir après la misère», lance-t-il. De la même manière, il estime qu'on ne soulignera jamais assez l'importance de faire un bon foin. De le ramasser assez sec pour qu'il moisisse le moins possible.

Et Yvon Cormier ne parle pas à travers son chapeau. Il connaît très bien l'agriculture et les agriculteurs puisqu'il a grandi à la ferme paternelle, reprise depuis par son frère. Avec ses treize ans de recherches sur les maladies «agricoles», ça lui fait une bonne expérience...

Pour lui, les agriculteurs sont les meilleurs sujets d'étude de la terre: ils ont une bonne volonté à faire rougir un curé! Et à faire pâlir d'envie les autres chercheurs... Car le taux de participation à ses recherches dépasse les 95 %. Sur les 500 producteurs de porcs qu'il a déjà examinés dans une autre étude, par exemple, seulement trois ont refusé! Dans une population urbaine, par comparaison, on se compte chanceux quand on a rejoint 75 % des sujets possibles...

Il faut dire qu'Yvon Cormier sait y faire. Pour trouver ses producteurs de porcs, par exemple, il est d'abord passé par l'UPA. Quand il a pris le téléphone pour expliquer le but de sa démarche, ses «cobayes» éventuels avaient déjà reçu une lettre de leur union les invitant à participer à la recherche. Et s'il demande à un producteur laitier de venir le voir, c'est toujours entre dix heures du matin et trois heures de l'après-midi. Jamais l'été. Yvon Cormier sait ce que c'est que traire des vaches et travailler aux champs. Mais il est encore surpris de voir des agriculteurs traverser une bonne partie de la province, prendre une demi-journée de leur temps, rien que pour le plaisir désintéressé de faire avancer la science!

Ce médecin sans sarrau estime aussi beaucoup les agriculteurs pour leur ingéniosité. Il parle avec respect, par exemple, de ce patient qui, pour diminuer la poussière dans son étable, a fait installer un jet d'eau directement au dessus de sa moulange: le jet sert, en même temps, à ajouter de la mélasse à la moulée... ■

Programme de gestion des contenants : Maintenant d'un océan à l'autre

Le programme de gestion des contenants de l'Institut pour la protection des cultures franchit une étape importante en 1993, en étant adopté dans l'ensemble du Canada.

Ce programme de recyclage réunit les agriculteurs, l'industrie et les gouvernements dans un processus qui permet de réutiliser les contenants vides de produits agrochimiques pour en faire des produits utiles, ce qui contribue à la protection de l'environnement rural canadien.

Les agriculteurs canadiens : un élément essentiel

Les agriculteurs canadiens représentent la pierre angulaire du Programme de gestion des contenants. Leur engagement constant envers le programme et l'environnement qu'il contribue à protéger est apprécié par tous les Canadiens.

Nous voulons remercier tout spécialement les principaux intervenants suivants pour leur contribution au succès de ce programme de recyclage :

- Comité québécois de récupération des contenants de pesticides agricoles
- B.C. Pesticide Container Management Committee
- Peace River Regional District
- Alberta Special Waste Management Corporation
- Saskatchewan Pesticide Container Management Association
- Association for a Clean Rural Environment (Manitoba)
- Ontario Pesticide Container Management Committee
- New Brunswick Pesticide Container Management Committee
- Nova Scotia Pesticide Container Management Committee
- P.E.I. Pesticide Container Management Committee

Le succès de ce regroupement pour le recyclage a permis au Canada de devenir le chef de file mondial en matière de gestion des contenants. Voilà une réalisation dont peuvent être fiers non seulement tous ceux et celles qui y ont participé, mais aussi tous les Canadiens.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'Institut pour la protection des cultures et ses travaux relatifs à la protection des cultures, veuillez communiquer avec :

INSTITUT POUR LA PROTECTION DES CULTURES

21 Four Seasons Place, Suite 627, Etobicoke (Ontario) M9B 6J8
Tél. : (416) 622-9771 Téléc. : (416) 622-6764

L'Institut pour la protection des cultures représente les fabricants, les concepteurs et les distributeurs de produits pour la protection des cultures au Canada.

La recherche en direct

L'orge en rotation avec la carotte en terre noire

En incorporant l'orge dans une monoculture de carottes en sol organique, on a pu réduire considérablement les populations de nématodes nuisibles et celles de deux mauvaises herbes néfastes pour les opérations de récolte, le bident et la vergerette, ce qui a eu pour effet d'augmenter considérablement les rendements en carottes vendables.

La carotte produite en monoculture est fréquemment la proie du nématode Meloidogyne hapla qui produit des nodules sur la racine, la rendant ainsi invendable. En l'absence de nématicide, dont l'utilisation s'avère pourtant essentielle en monoculture en dépit du coût et d'une efficacité incertaine, les rejets en raison des déformations des racines peuvent atteindre facilement 80 %. D'autre part, bien que leurs niveaux d'infestation soient généralement faibles, le bident et la vergerette nuisent aux opérations de récolte et peuvent endommager la machinerie; les champs ainsi infestés ne sont alors pas récoltés.

Pour trouver une solution à ces problèmes, une recherche a été effectuée pendant trois ans en sol organique sur une ferme maraîchère de Sherrington. On y a comparé la monoculture de carottes à des rotations impliquant la carotte, l'orge et l'oignon. De nombreux paramètres ont été évalués dans les différentes successions de culture, dont les caractéristiques du sol, les rendements totaux et vendables de carottes, les taux de nématodes dans le sol et les populations de mauvaises herbes.

On savait que l'orge n'était pas un bon hôte pour M. hapla. L'étude a permis de confirmer ce fait puisque les populations du parasite chutaient rapidement, tout comme la présence de nodules sur les carottes, lorsque l'orge était incorporée comme culture dans une rotation. Ainsi, en 1990, la seconde année de l'étude, la rotation orge-carotte a donné des rendements vendables à 72 % contre seulement 14 % pour la monoculture de carottes! La rotation avec l'orge a également permis d'abaisser les populations de bident et de vergerette sous les seuils de nuisibilité pour la production commerciale de carottes. Ces deux mauvaises herbes ne sont nullement touchées par les herbicides à carotte; par contre, une application de bromoxynil/MCPA en postlevée de l'orge a pratiquement éliminé ces mauvaises herbes et diminué grandement l'infestation pour la culture suivante. La dernière année de l'étude, alors que toutes les parcelles étaient en carottes, l'infestation bident-vergerette était la plus élevée dans la monoculture de carottes, alors que les précédents d'oignons ou d'orge l'ont réduite de 50 à 79 %, respectivement, et que les successions combinées orge-oignon l'ont réduite de 90 %.

Par ailleurs, la structure du sol a apparemment été améliorée avec l'incorporation de l'orge dans la rotation, puisque la structure de la couche arable était plutôt massive dans la monoculture de carottes ou dans la rotation carotte-oignon, alors qu'elle était bien ouverte (grumeleuse) dans les parcelles d'orge.

Il semble donc possible d'obtenir d'excellents rendements de carottes en incorporant l'orge dans une rotation, tout en éliminant l'emploi de nématicides.

Source: Léon-Étienne Parent,
Département des Sols,
F.S.A.A., Université Laval

Impacts de la Loi sur la protection du territoire agricole dans la région de Montréal

Même si le zonage agricole a contribué à amener plus de sécurité en agriculture dans la zone étudiée, il n'a pas suffi à lui seul à relancer de manière significative l'investissement en agriculture. Il ne semble pas non plus avoir contribué à la diversification des productions agricoles.

D'après une étude préliminaire, il avait semblé qu'en dépit d'une augmentation sensible des terres agricoles dans les zones périurbaines à la suite du zonage agricole, ce mouvement ne se soit pas soldé par une utilisation optimale des sols les plus productifs ou par une augmentation significative des investissements en agriculture. Pour vérifier l'impact réel du zonage agricole et la perception qu'en ont les agriculteurs, une enquête postale a été effectuée auprès d'exploitants agricoles de la région de Montréal au milieu des années 80.

Les résultats compilés des 765 répondants ont permis, dans un premier temps, de constater l'attitude positive des producteurs agricoles face au zonage agricole. En effet, l'utilité de la protection du territoire agricole n'est contestée que par un quart à un tiers des interrogés et cette constatation n'est nette que pour 12 à 15 % des répondants. Près des deux tiers des répondants trouvaient le zonage utile ou estimaient que la mesure n'arrivait pas trop tard pour sauver l'agriculture de la région. Ces chiffres sont d'ailleurs cohérents avec la conviction majoritaire des répondants à l'effet que la protection du territoire agricole contribue à consolider l'agriculture de la région et qu'elle pourra faciliter la relève agricole. Plus de 72 % des répondants estiment que le zonage agricole apporte une sécurité pour les investissements agricoles.

Dans les faits, cependant, cette attitude positive ne semble pas trouver écho dans les stratégies et décisions des agriculteurs interrogés. L'étude met en effet en lumière le fait que le zonage n'a affecté de façon concrète qu'une minorité des agriculteurs dans leur stratégie d'investissements et de diversification des productions agricoles ou, et c'est peut-être ce qui est le plus significatif, dans la décision de réaliser des améliorations foncières (moins du tiers d'entre eux). De même, la remise en culture de friches n'a concerné que de petites superficies marginales et un nombre peu élevé d'agriculteurs.

Il est toujours difficile dans ce genre d'enquête d'isoler le rôle d'une variable en particulier, comme ici l'effet du zonage agricole sur les décisions ou stratégies des agriculteurs. Plusieurs autres facteurs, comme l'anticipation des prix des produits agricoles ou les autres programmes agricoles peuvent également influencer les décisions concernant l'usage des terres, les investissements, les améliorations foncières, etc. Il faut voir qu'entre la mise en place du zonage agricole et le moment de la présente enquête, la conjoncture agricole a passablement changé. Alors qu'en 1978 le contexte était extrêmement favorable à l'agriculture, on pouvait parler de crise au milieu des années 80. Il est incontestable que cette conjoncture a eu un effet sur le comportement des agriculteurs faisant partie de l'échantillon.

L'enquête a donc permis de mettre en évidence que le zonage agricole offrait des conditions de sécurité plus grandes pour d'éventuels investissements agricoles, mais que cette législation ne pouvait à elle seule générer toutes les conditions suffisantes à un redéploiement de ces investissements. Encore faudrait-il que la situation des marchés et éventuellement d'autres programmes ou d'autres politiques agricoles viennent encourager ce mouvement.

Source: Guy Debailleul,
Département d'Économie rurale,
F.S.A.A., Université Laval

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ces projets de recherche ont été financés par le Conseil des recherches en pêche et en agro-alimentaire du Québec du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour votre façon actuelle de cultiver. Et sa raison d'être.



Pour la façon dont vous l'emploierez: un moteur refroidi par air, sans surchauffement de vapeur. Pour la façon dont vous le manierez: la transmission synchronisée à inverseur, qui va selon votre gré, peu importe la vitesse que vous aurez choisie. Pour la façon dont vous l'alimenterez: un régulateur électronique, le système électronique de débit de carburant le plus novateur de toute l'industrie, qui rend moins fréquents les passages à vitesse inférieure et qui donne des vitesses au sol précises. Voilà le 8600. Un autre joyau de notre gamme de grosseur moyenne. Un joyau orangé, il va sans dire! Pour ceux qui savent que l'agriculture n'est plus celle d'hier et qui tiennent à être prêts pour demain, quoi qu'il arrive. Voyez-le dès maintenant chez votre concessionnaire AGCO Allis.

AGCO ALLIS

Pour votre façon actuelle de cultiver

Les pommes de terre à l'autrichienne



PHOTO: CHRISTIAN LACROIX

Les origines de la pomme de terre sont très anciennes: 2000 ans avant la conquête espagnole, les Incas cultivaient 52 variétés de tubercules de grosseurs, de formes et de couleurs différentes. Les conquistadores découvrent la «papa» et la ramènent en Europe au milieu du XVI[e] siècle. Au Canada, l'industrie de la pomme de terre remonte à 1623, au moment de l'établissement de Port-Royal en Acadie. Les colons la faisaient bouillir et l'écrasaient pour la mélanger à la farine, réalisant ainsi des économies.

La pomme de terre a une valeur nutritive insoupçonnée. Elle s'intègre bien dans une nouvelle cuisine soucieuse d'une alimentation saine.

par Suzanne P. Leclerc

Ingrédients

3 à 4 tranches de bacon
2 c. à soupe (30 ml) d'huile et beurre
1 gros oignon haché
3 livres (1,5 kg) de pommes de terre
au goût, sel et poivre
1 c. à café (5 ml) de paprika
1 c. à soupe (15 ml) de vinaigre de vin
facultatif: saucisses fumées

Note: On peut ajouter des saucisses fumées coupées avant la fin de la cuisson pour obtenir un plat de résistance complet.

Préparation

- Dorer le bacon sur un feu vif, le retirer, l'égoutter sur un papier essuie-tout et l'émietter.
- Mesurer le gras de bacon, en garder 2 c. à soupe (30 ml). Chauffer ce gras avec l'huile et le beurre, y dorer l'oignon haché sans le brunir.
- Ajouter les pommes de terre coupées en gros dés, les assaisonnements, un peu de sel, mêler. Couvrir d'eau bouillante, fermer la marmite et mijoter sur un feu doux jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Rectifier l'assaisonnement. Verser dans un plat de service chaud.
- Émietter le bacon sur le dessus.

(5 à 6 portions)

Suzanne P. Leclerc est conseillère en alimentation au MAPAQ.
Préparation du plat: Thérèse Gosselin, professeure en art culinaire.

LES PETITES ANNONCES

Pour toute information téléphoner à Claude Larochelle. Tél.: (514) 382-4350 Fax: (514) 382-4356 **1-800-361-3877**



Bur: (514) 771-6800
Rés: (514) 796-1821

GAÉTAN VILLENEUVE
Agronome et économiste
Saint-Hyacinthe (QC)

- Plan de financement
- Restructuration financière
- Étude économique
- Évaluation agricole
- Évaluation de dommage
- Zonage agricole

CONSULTANT EN ÉCONOMIE AGRICOLE
13 ans d'expérience à votre service

Guylaine Caron, avocate

DROIT AGRICOLE
DROIT MUNICIPAL
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

1200 boul. Chomedey, bureau 925 ***Téléphone: (514) 682-8000***
Laval (Québec) H7V 3Z3 ***Télécopieur: (514) 682-6099***

Ventes, réparation et modification de séparateurs d'eau d'érable, de laveuses à pression et treuils à balles rondes.

AIRABLO
Estimation gratuite
(819) 828-2828

MICHEL T.V. ÉLECTRIFICATEUR
43, Hôtel de Ville
Warwick (Québec) J0A 1M0

- ▲ Réparation de toutes marques: Parmak, Gallagher, Baker, Hallman et autres
- ▲ Service ultra rapide
- ▲ Prix avantageux
- ▲ Pour information: **Michel (819) 358-2191**

Serge Fontaine, Gérard Chassé
SPÉCIALISTES AGRICOLES
Dans la vente de fermes, plus de 30 années d'expérience réunies. Vente à des canadiens et européens. Avons clients sérieux.
Immobec Courtier inc.
1-(514) 771-4799

SILO SUPRÊME INC.
(418) 428-9591
Achats et ventes de silos neufs et usagés. Construction, déménagement, réparation de tous genres.
Distributeur produits PATZ
Ventes - services et pièces

CHOIX DE CANEVAS À BRODER, ETC.
Catalogue couleur no 20, 1993, 460 modèles 6,95 $. (36 façons de réaliser vos tapisseries 4,95 $). Dépositaire de fil et laine «Anchor». Exclusivités peintes à la main sur demande. Décalques pour broderie.
Vogue B.A.
C.P. 1301, Shawinigan-Sud (Québec) G9P 4E8
(Taxes en sus)

Artisanat - Plus Enr.
MATÉRIEL D'ARTISANAT POUR TRAVAUX DE CONFECTION
TOILE HARDANGER - Fil à crocheter - fil et laine à broder - fil retors D.M.C., ANCHOR - laine crochet - foulard de soie pour impression - décalque pour impression de broderie - canevas.
349, de la Chapelle *(angle du Roi)*
Québec (Québec) G1K 6K5
Tél.: (418) 648-1750

TIMBRES DU CANADA
SUPERBE - 25 différents anciens timbres du Canada, datant de 35 ans et plus... *LE TOUT GRATUITEMENT.* En plus une sélection de timbres pour examen sans obligation. Service rapide.
ARPIN PHILATÉLIE INC
4, 9ième Avenue (BA), Philipsburg J0J 1N0

POLY DOME
ÉLEVEUSE DE VEAU
Joe Van Buuren
Téléphone .....(416) 945-3116
Fax.....(416) 945-5359
Québec (Ed Bakker).....(514) 451-5583

CHAÎNE D'ÉCUREUR
DIRECTEMENT DE L'USINE
neuve «testée par des ingénieurs», la meilleure sur le marché. Mêmes spécifications que «IDÉAL», s'adapte facilement à tous les écureurs existants.

Chaîne: 5,95 $ / pi., coin complet, 85,00 $, «Sproket» : 75,00 $ payé comptant.

PRODUITS RFC
(Manufacturier depuis 12 ans)
Pour plus d'informations:
600 MOELLER, GRANBY (parc industriel)
Tél: (514) 372-6459, soir 372-8664

RETAILLES DE COTON / POLYESTER
IDÉAL POUR COURTEPOINTE - COULEURS UNIES VARIÉES, BLANC & JOLIS IMPRIMÉS - 6 livres pour $ 13.86 port payé, taxes incluses - COMMANDE DE 12 LIVRES pour $ 26.57 port payé, taxes incluses.
LES TISSUS JA-DO ENR.
3211, Chemin Royal, Beauport (Québec) G1E 1V7
Tél.: 1-418-667-5002

PEINTURES PERMANENTES POUR TISSUS
Tubes à bille ou pinceaux. Projets pour Noël. Transferts pour peindre ou broder. Commandes C.O.D. Catalogue: 2,00 $
ARTISANAT TRI-CHEM INC.
1, Casa Blanca
St-Zénon (Québec) J0K 3N0
Tél: (514) 884-5307

POÊLE À BOIS
Nouveau!

Fournaise au bois en fonte avec chauffe-eau, aussi portes décoratives en fonte pour poêles à combustion controlée, porte de four à pain. Circulaires gratuites sur demande. Nous avons aussi les pièces de poêles et fournaise au bois l'Islet.

FONDERIE OUELLET INC.
431, route 155
St-Léonard d'Aston (Québec) J0C 1M0
Tél.: (819) 399-2012



Nous prenons les commandes pour 94: Émeus: poussins et sujets d'un an. Émeus de capital génétique supérieur depuis 1987.

Hunter Farms
(905) 655-3393

Quelques émeus d'août-sept. 1993 sont disponibles. Lamas - Singes Porcs «Pot Belly» Rhéas - Cygnes

---

Québec Élevage
Les accessoires d'élevage du Québec Inc.
142, rue Martineau
St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B1

- Distributeur exclusif des équipements de tatouage **KETCHUM**
- Balance de tous genres
- Cage de contention, barrière de tête
- Abreuvoirs chauffants
- Équipement pour vêlage, écornage, castration, tonte, etc.

** Demandez notre nouveau catalogue*
Pour commander sans frais
1-800-665-8389
Fax: (514) 796-1415

La Boutique du Harnais Enr.

Fabrication et réparation de harnais de tous genres, cuir et nylon. Grossiste en cuir et bouclerie, attelles et colliers (bourrure). Distributeur d'outils de fer et clous pour forgeron de marque Diamond ainsi que des pads et studs pour l'hiver.

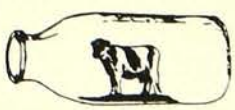
Couvertures d'hiver imperméables et couvertures d'été.

Contactez nous au (514) 378-1436
139, route 137,
Ste-Cécile de Milton (Québec) J0E 2C0
(près de St-Hyacinthe)

VISA MasterCard

UN CADEAU UNIQUE!

UNE VACHE EN BOUTEILLE



Expédié dans un emballage cadeau

Faire parvenir chèque ou mandat au montant de 29,95$ + 4,00$ E&M + 7% TPS (2,38$) Total 36,33$

Kalex M.A. Inc.
2192 rue Iris
Ottawa, Ontario, K2C 1B3
Tél.: 613-723-5968
Fax: 613-592-2344

FUTURS MARIÉS



Demandez notre magnifique
CATALOGUE GRATUIT
pour avoir les plus chics
FAIRE-PART
à des prix imbattables.
Autre édition disponible pour Anniversaire de Mariage
S.V.P. Spécifiez

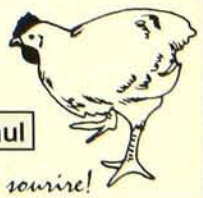
INVITATIONS beloeil

941, Bernard-Pilon, Beloeil, Qc J3G 1V7 - Tél.: (514) **467-6509**

NOUVELLE ADMINISTRATION

Abattoir Lamarche

- **Abattage et découpe de volailles**
- En opération toute l'année
- Toujours le même personnel qualifié pour vous servir



Informations: Guy ou Paul

À bientôt et surtout gardez le sourire!

263 Simonds Nord, Granby (514) 378-2415

CAGES ET COUVEUSES

Cages à lapins, cailles couveuses pour amateur et professionnel. Pour catalogue écrire à: Ranch Cunicole G.L.R. Inc. 215, Rapide Plat Nord, St-Hyainthe, Qc, J2S 8B1. Tél: (514) 799-5170

LUMIÈRES CHAUFFANTES INFRAROUGES

Lumières chauffantes 175 watts «Philips» $6.99 l'unité, minimum achat de 5 caisses et plus (15 par caisse). Fixtures - 2 fluorescents de 8 pieds, neuves, $28.99 l'unité. 10 différents produits d'extermination pour traitement choc (souris, rats, mulots etc.) Insecticides de tous genres. **Tél.: (514) 773-3552**

FOIN ET PAILLE

Achat et vente
Transport au Québec

BLANCHARD & BÉLISLE ENR.

Tél.: (514) 773-1741
(514) 773-3846

Excavateurs Kelley



- Les seuls bâtis comme les gros
- 6 modèles disponibles
- Profondeur de creusage 6'6" à 12'6"
- Portée de 8' à 14'6"
- Bennes 9" à 36" et fourche à fumier
- Tous s'installent sur l'hydraulique 3 points de votre tracteur
- Prix à partir de **$4975.00**
- Livraison et installation incluses

Achetez directement du distributeur et économisez

Les Distributions Payeur Inc.

5379, rue King Est
Ascot Corner (Sherbrooke)
Québec J0B 1A0

Tél.: (819) 821-2015
Fax: (819) 820-0490

AUBAINE POUR AGRICULTEUR

Tôle acier - 28 ga. galvanisé à **38,95 $** toise

Tôle acier prépeint
Choix 5 couleurs
à **53,95 $** toise

TÔLE ÉCONOMIQUE
vigneault inc.

2470, route 265
St-Ferdinand
Comté Frontenac
G0N 1N0

Tél.: (418) 428-9921
Fax: (418) 428-9565

SOUFFLEUSES À NEIGE

FORAGE KING



La tarière unique est assez grande pour faire le travail de deux tarières. Largeurs offertes: 51", 60", 75" et 87".

Appelez-nous pour connaître votre concessionnaire local

Walco

Tél.: (819) 395-5115
Fax: (819) 395-2624

PROFIT $ $ $ ...



... grâce aux économies et à la qualité que procurent le nouveau modèle de nettoyeur DPC «Dual Cleaner» de Kongskilde.



... plus qu'un autre nettoyeur de grains

... c'est un «Dual Cleaner»

... le nettoyage sur trois niveaux combine un tamis rotatif avec un courant d'air pour donner une meilleure séparation.

RÉSULTATS:

Qualité supérieure – La meilleure séparation débarrasse le grain des fines particules. Le courant d'air enlève les grains de mauvaises herbes, les écailles et autres poussières. La qualité pour la meunerie s'en trouve améliorée.

Coûts réduits – Les coûts de séchage diminuent, les points chauds en entrepôt sont réduits et le bon grain est séparé du reste.

Cette nouvelle technologie procure des résultats avantageux. Cet équipement est idéal pour les céréaliculteurs, les producteurs de semences ou même les éleveurs.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LE DPC 40 OU TOUT AUTRE SYSTÈME DE MANUTENTION DU GRAIN KONGSKILDE, COMMUNIQUEZ AVEC:

Votre spécialiste en manutention des grains au service des agriculteurs dans plus de 60 pays à travers le monde

KONGSKILDE

231 Thames Rd. E., Exeter, Ontario, N0M 1S3
Tél.: (519) 235-0840 / Fax: (519) 235-2931

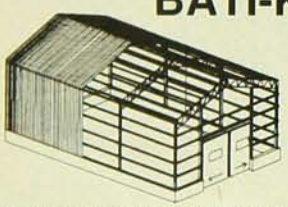
AG-PRO INC.
354 Raygo, La Présentation (Québec) J0H 1B0
Tél.: (514) 796-2633 / Fax: (514) 796-2635

Équipement Dussault
Pike River

Labrie Équipement
Napierville

Rod. Letendre
Ste-Madeleine

BÂTI-KIT



-POLYVALENT
-ÉCONOMIQUE
-BÂTI EN ACIER
-REVÊTEMENT D'ACIER

BÂTIMENT DE NOUVEAU CONCEPT DES PLUS ÉCONOMIQUES AVEC UNE STRUCTURE ENTIÈREMENT EN ACIER. CE BÂTIMENT EST FOURNI EN KIT PRÊT À ÊTRE ASSEMBLÉ.

LES DIMENSIONS DISPONIBLES SONT DE 24, 36, 48 ET 60 PIEDS DE LARGEUR ET UNE LONGUEUR EN MULTIPLES DE 12 PIEDS, ET PEUT ÊTRE ALLONGÉ PAR CE MULTIPLE EN TOUT TEMPS.

• REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

TÉL: (418) 228-1851 **FAX: (418) 228-1465**

1000, 40e RUE OUEST
VILLE DE ST-GEORGES
BEAUCE (QUÉBEC)
G5Y 6V2

METAL SARTIGAN INC.
DIV. DE COUTURE ALUMINIUM (ST-GEORGES) INC.

CONCEPTION MÉTAVIC INC.

ÉMILE GUILLEMETTE, prop.



Fabricant de chargeuses à bois

- Chargeuses disponibles en 5 grosseurs
- 1 petit modèle avec moteur pour chevaux

Aussi disponibles:
Plusieurs modèles de trailers • Fendeuses à bois

1439, Rang 1, St-Pierre Baptiste (Québec) G0P 1K0
Tél.: (819) 365-4376 • Fax: (819) 365-4376

CURTIS TRACTOR CAB INC.



NOUVEAU EN 1993 - 1994

Cabine et lame pour votre tracteur!

Curtis offre des cabines de luxe tout acier et des cabines économiques à côtés souples pour tracteurs neufs et anciens. Du nouveau en 1993: cabines spécialisées adaptées aux tracteurs suivants: JD 425, 445, 455; série Gator; Ford des séries 20 et 30, et Kubota de série «M». Curtis offre aussi des «cabines standard à adaptation universelle» qui conviennent à plus de 1 200 tracteurs divers: agricoles, industriels et pour pelouse et jardin. Les lames de chargeur Curtis conviennent à la plupart des chargeurs de 5 à 10 pieds. Offertes avec inclinaison manuelle ou mécanique pour hisser au maximum le potentiel de votre tracteur. «Poursuivez le travail en dépit des intempéries.»

Voyez votre concessionnaire local ou composez, sans frais, le 1-800-363-3292.

LANING equipment distributors
ROBERT H. LANING & SONS LTD.
LA PRÉSENTATION (QUÉBEC)

SIGA

La solution informatique en gestion agricole.

Logiciels éprouvés

SIGAFINANCE
SIGACHAMP
SIGALAIT

NOUVEAU!

LOGICIELS MODULAIRES!

Ils s'adaptent et évoluent avec vos besoins!

INFORMEZ-VOUS!
1 (800) 567-0915 ou (819) 472-3770

SIGA Informatique 2000 Inc.
1001, rue Bernier, Drummondville (Québec) J2C 6T5

Le patrimoine agricole en Ontario



André Morier, président

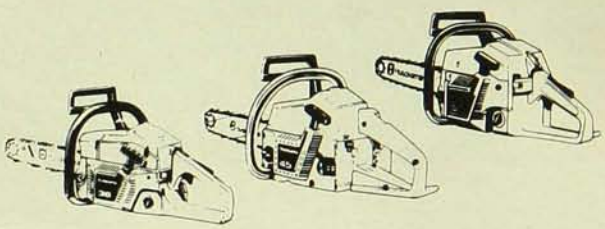
Quelque 45 membres de l'Association provinciale du patrimoine agricole du Québec ont visité, l'été dernier, le musée agricole de l'Ontario, situé à Milton. Les visiteurs ont été attirés par la présentation de centaines de tracteurs, d'engins stationnaires et d'autres machineries agricoles. Fait à noter, trois pièces de la compagnie Moody de Terrebonne et une de la Fonderie Plessisville sont présentées au musée. En sortant de ce site unique au Canada, le président de l'association, André Morier, a affirmé que ce musée montrait la voie à toutes les personnes qui sont intéressées à conserver au Québec la machinerie qui fait son patrimoine agricole. «Il faut travailler fort pour connaître et garder chez nous ce qui s'y trouve, surtout ce qui a été produit sur place.»

Pour plus d'information sur l'association, communiquez avec François Laramée ou Léon Guertin au 1-800-363-5255 ou (514) 778-6504. ITA Saint-Hyacinthe
3230, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Husqvarna

FORÊT & JARDIN

À L'ACHAT D'UNE SCIE HUSQVARNA MODÈLE 36 - 41 - 45 OU 51



RECEVEZ GRATUITEMENT:

une casquette Husqvarna et une cannette d'huile Husqvarna 2 temps 250 ml



une chaîne de rechange





un coffre pour votre scie

une valeur de $80.00

* Pour un temps limité chez les détaillants participants.

Consultez les pages jaunes pour connaître le dépositaire le plus près de chez vous.

BUCCANEER

Distribué par:
Les Industries Buccaneer Ltée
Lachute (Québec)
Tél.: (514) 562-8551
Fax: (514) 562-6067

Husqvarna SUÈDE

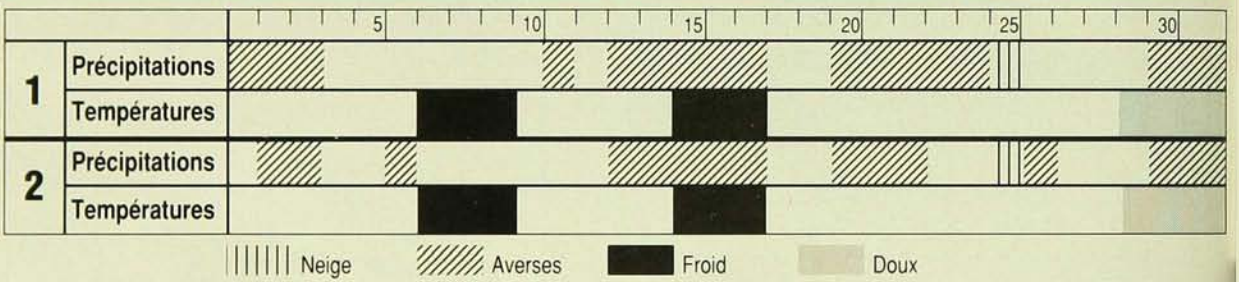
À QUELS INOCULANTS FAIT-ON LE PLUS CONFIANCE? À CEUX QUI ONT SUBI LE PLUS DE TESTS.

1174 : INOCULANT D'ENSILAGE
1189 : INOCULANT POUR MAÏS HUMIDE

INOCULANTS DE MARQUE
SILA-BAC®

Météo - Décembre 1993





Abitibi–Témiscamingue

Probabilité de températures et précipitations inférieures à la normale. Averses de neige occasionnelles du 1er au 6. Beau temps froid du 7 au 13, mais averses de neige autour des 10 et 11. Averses de neige occasionnelles du 14 au 25. Beau temps froid du 26 au 29. Averses occasionnelles de neige légère les 30 et 31. Beau temps froid du 1er au 4 janvier..

Vallée de l'Outaouais

Temps plus froid que la normale et précipitations inférieures à la normale. Chutes de neige du 1er au 6. Beau temps froid du 7 au 9. Averses de neige légère les 10 et 11. Beau temps froid les 12 et 13. Période nuageuse avec averses occasionnelles de neige légère du 14 au 24. Précipitations généreuses autour du 25. Beau temps du 26 décembre au 4 janvier, mais averses de neige autour du 31.

Montréal – Estrie – Québec

Temps plus froid et plus sec que la normale. Averses de neige du 1er au 3. Période de beau temps froid du 4 au 10. Averses occasionnelles du 11 au 17, avec températures froides du 15 au 17. Beau temps les 18 et 19. Fréquentes chutes de neige du 20 au 24. Précipitations abondantes le 25. Beau temps du 26 au 29, puis averses de neige du 30 décembre au 3 janvier.

Saguenay – Lac-Saint-Jean

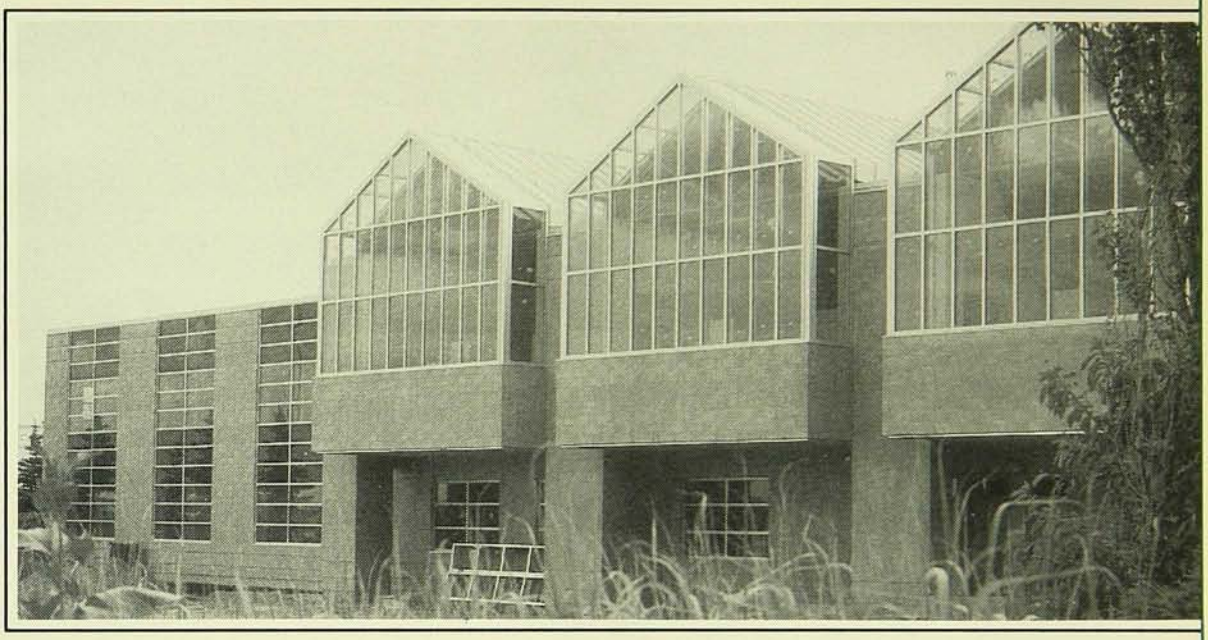
Températures et précipitations inférieures à la normale. Période nuageuse avec averses occasionnelles de neige légère du 1er au 6. Beau temps froid du 7 au 13, mais averses de neige autour du 11. Averses de neige occasionnelles du 14 au 17. Beau temps froid les 18 et 19. Averses de neige occasionnelles du 20 au 24. Précipitations généreuses le 25, puis beau temps froid du 26 au 29. Averses de neige les 30 et 31, puis beau temps froid du 1er au 4 janvier.

Gaspésie et Nouveau-Brunswick

Temps plus froid que la normale et précipitations proches de la normale. Beau temps le 1er. Averses de neige ou de pluie les 2 et 3 et le 6. Beau temps froid du 7 au 9, puis beau temps doux du 10 au 12. Averses de neige du 13 au 17 avec températures froides du 15 au 17. Beau temps du 18 au 25, mais averses de neige légère du 20 au 22. Précipitations appréciables les 26 et 27. Beau temps doux les 28 et 29, puis averses de neige occasionnelles le 30 décembre.

L'Envirotron

le tout dernier cri de l'horticulture



Des programmes adaptés et multidisciplinaires

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

- ❑ **Agro-économie**
- ❑ **Bio-agronomie:**
  - Sols-plantes
  - Agro-environnement
- ❑ **Sciences et technologie des aliments**
- ❑ **Génie rural**

- ❑ **2e et 3e cycles:**
  - Biologie végétale
  - Sols
  - Génie rural
  - Sciences et technologie des aliments

UNIVERSITÉ LAVAL

Pavillon Paul-Comtois, Université Laval
Québec, Canada
G1K 7P4 Tél.: (418) 656-3145

Les études et la recherche pour le respect de l'environnement

COMPTEZ SUR LUI



Vous pouvez compter sur les hybrides de marque Pioneer® pour vous donner de facon constante des performances éprouvées année après année. Et nous vous aiderons à tirer le maximum de chaque hectare de maïs que vous ensemencez. Alors communiquez aujourd'hui même avec votre représentant Pioneer et voyez les chiffres qui comptent.

NOUVEAU 3907

2650 unités thermiques

Offrant un rendement exceptionnel pour sa maturité, le 3907 est destiné à devenir un leader de sa zone d'adaptation. Il s'agit d'un hybride dont l'implantation, la croissance initiale ainsi que la résistance de la verse de la tige sont excellentes et qui réagit très bien aux environnements fertiles.

NOUVEAU 3876

2700 unités thermiques

Nouveau, le 3876 offre des performances admirables en environnement de toutes sortes en produisant des rendements élevés de grain de qualité et de poids à l'hectolitre élevés. Un hybride de taille relativement élevée possédant de bonnes tiges et une résistance à la verse des racines au-dessus de la moyenne, le 3876 mérite de se tailler une place dans vos champs.

3790

2800 unités thermiques

Le leader au Canada. Le 3790 donne de très bons rendements de grain de qualité de poids élevé à l'hectolitre. Réagissant bien aux peuplements élevés, le 3790 est aussi un bon choix pour les méthodes de travail réduit du sol et dans les sols froids et humides. Hybride de courte taille, le 3790 démontre une excellente vigueur des plantules et offre des tiges robustes.

PIONEER HI-BRED LIMITÉE
Toutes les ventes sont sujettes aux modalités qui apparaissent sur les étiquettes et les documents commerciaux.
®Marque déposée dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham (Ontario) N7M 5L1. ©1993, PHII

SEMENCE DE MAÏS DE MARQUE PIONEER